
La nécropole protohistorique du Camp de l'Église-Sud (Flaujac-Poujols, Lot)

Fabrice PONS, Thierry Janin, Anne LAGARRIGUE et Sébastien Poignant

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/dam/862>

ISSN : 1955-2432

Éditeur

ADAM éditions

Édition imprimée

Date de publication : 20 août 2001

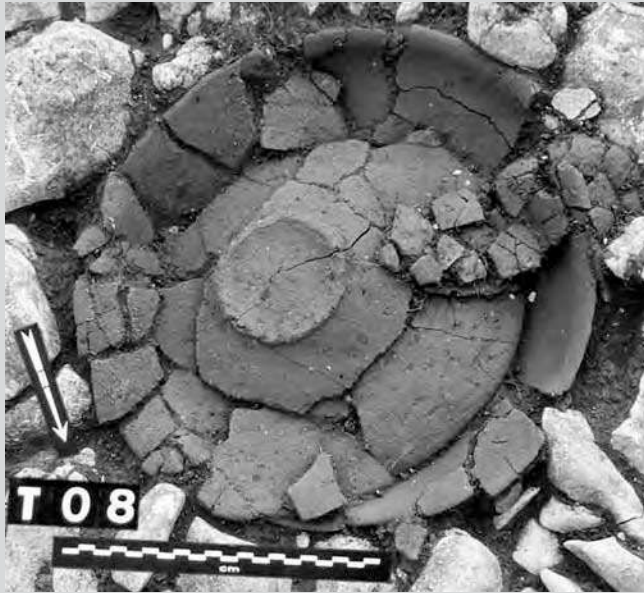
Pagination : 7-81

ISBN : 2-913993-04-4

ISSN : 0184-1068

Référence électronique

Fabrice PONS, Thierry Janin, Anne LAGARRIGUE et Sébastien Poignant, « La nécropole protohistorique du Camp de l'Église-Sud (Flaujac-Poujols, Lot) », *Documents d'archéologie méridionale* [En ligne], 24 | 2001, mis en ligne le 10 janvier 2007, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/dam/862>



La nécropole protohistorique du Camp de l'Eglise-Sud (Flaujac-Poujols, Lot)

Fabrice PONS *, Thierry JANIN **,
Anne LAGARRIGUE *** et Sébastien POIGNANT ***

Découverte et fouillée lors des travaux préliminaires à la construction de l'Autoroute A20, la nécropole du Camp de l'Eglise-Sud se compose d'une cinquantaine de sépultures à incinération secondaire de la fin de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer. Cet ensemble est le premier recensé en Quercy. Les sépultures les mieux conservées présentent une structure d'entourage circonscrivant un tumulus originel en terre. Les dépôts funéraires se composent d'un ossuaire recouvert d'un plat utilisé comme couvercle ; ces vases sont parfois accompagnés d'un ou deux gobelets. L'absence de dépôts alimentaires carnés est à relever, comme la rareté des objets métalliques. L'analyse anthropologique a permis de discuter du recrutement de la nécropole, et les confrontations avec les résultats de l'analyse de l'architecture et du mobilier offrent de séduisantes hypothèses sur l'organisation sociale de ces nécropoles.

Mots-clés : Quercy, nécropole, sépultures, incinération, Bronze final IIIb, premier âge du Fer, mobilier, anthropologie, architecture funéraire.

The necropolis at Camp de l'Eglise-Sud was discovered and excavated during the preliminary construction phase of the A20. The site comprises 50 secondary cremations dated to the end of the Bronze Age and the beginning of the Iron Age. This is the first such group found in Quercy. The best-conserved burials form a circle that delimits an earthen tumulus. The burial goods comprise an ossuary covered with flat lid; sometimes one or two cups accompany these vases. The absence of meat residues is noteworthy along with the relative absence of metalwork. The anthropological study allows us to consider the characteristics of the necropolis' populations. The contrasting of this data with the results obtained from the study of the architecture and the finds presents some appealing ideas on the nature of the social organisation of these necropolises.

Key words : Quercy, necropolis, burials, cremation, final Bronze Age IIIb, early Iron Age, finds, anthropology, funerary architecture.

1. Contexte historique et environnement géographique

1.1. CIRCONSTANCE DE LA DECOUVERTE, STRATEGIE ET METHODE DE FOUILLE

La mise en œuvre du projet autoroutier A20 - "L'Occitane" dans la région Midi-Pyrénées a donné lieu depuis la fin de l'année 1995 à la réalisation de différentes opérations archéologiques. Ces opérations, qui sont aujourd'hui en cours d'achèvement, ont consisté, sur chaque section, en l'exécution systématique de prospections et de sondages de terrain, et si nécessaire, en la réalisation de fouilles préventives d'importance variable selon la nature et l'étendue des découvertes. En 1999, les travaux de reconnaissance archéologique dirigés par Luc Detrain sur la section 2 de l'autoroute A20 (contournement de Cahors) ont permis de repérer au lieu-dit "Camp de l'Église" (commune de Flaujac-Poujols) deux sites funéraires très proches mais chronologiquement bien distincts : l'un attribué à la fin du premier âge du Fer (secteur Nord), l'autre (secteur Sud), qui fait l'objet de la présente étude, à une période plus ancienne (Bronze final IIIb/premier Fer ancien) (Detrain *et al.* 2000). La destruction irrémédiable de ces gisements, leur méconnaissance dans la région considérée, ont alors motivé, en accord avec la Société des Autoroutes du Sud de la France¹, l'exécution de fouilles préventives avant le début des travaux. Dirigée par l'un d'entre nous (F. Pons), l'intervention sur la nécropole du secteur Sud s'est déroulée du 24 mai au 30 juin 2000. Elle a bénéficié des compétences d'une équipe d'archéologues de l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, bien accoutumée à la fouille de ce type de site.

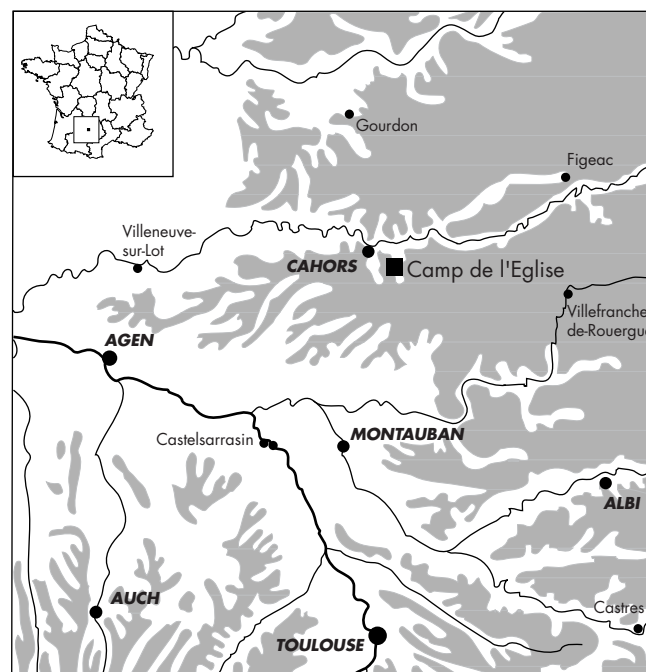
À l'issue d'un décapage mécanique réalisé sur la partie du site menacée par les travaux autoroutiers, soit sur une surface d'environ 2600 m², 55 tombes à incinération ont été repérées. La fouille de ces sépultures a été conduite selon une méthode désormais classique, dont l'efficacité a déjà été approuvée sur d'autres ensembles funéraires, notamment sur les grandes nécropoles du Castrais. Les conditions de gisement ont eu un rôle déterminant sur le choix des méthodes de prélèvement, et par là même sur une partie importante de l'étude qui a suivi. En effet, le sédiment de remplissage des tombes n'assurant qu'une très faible cohésion, le prélèvement en blocs des vases n'a pu être adopté. Ainsi, la totalité des céramiques a été démontée sur place et prélevée par lots, en essayant de préserver au maximum les connexions. Ces difficultés ont bien entendu concerné les vases cinéraires, ce qui a eu pour principal corollaire le parti de ne pas fouiller leur contenu selon le protocole développé récemment (Duday, Depierre, Janin 2000). La nécessité d'étudier la totalité de la documentation a imposé un traite-

ment préalable de l'ensemble du mobilier mis au jour. Réalisé simultanément à la fouille, il a toutefois été réduit au minimum tout en assurant la bonne conservation des objets. La phase d'étude qui a suivi a rassemblé les compétences d'une équipe de chercheurs spécialisés sur la période considérée, issus de différentes institutions (AFAN, CNRS), et forte d'une collaboration déjà éprouvée².

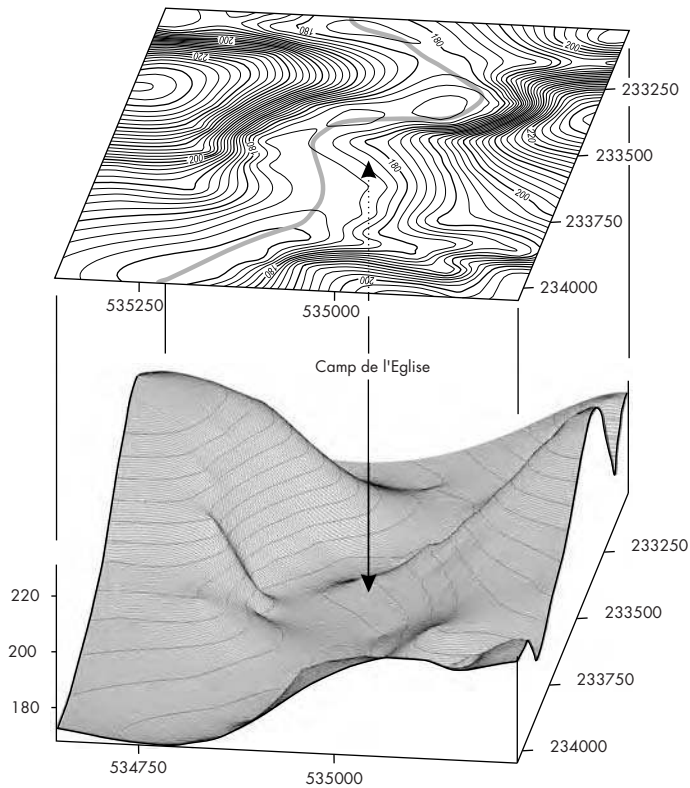
1.2. ENVIRONNEMENT ET CONSERVATION DU SITE

Environnement du site

La nécropole du Camp de l'Église est située dans le Quercy, région de la frange occidentale du Massif Central. Cette entité géographique, qui couvre le département du Lot et la moitié nord du Tarn-et-Garonne, est essentiellement formée de plateaux calcaires de basse et moyenne altitude, entre 250 m au sud et 400 m au nord. Ces causses sont profondément entaillés par des cours d'eau dont le Lot et son principal affluent le Célé. Le site est localisé à une dizaine de kilomètres à l'est de Cahors, dans la vallée du Tréboulou qui constitue l'un des principaux passages naturels entre la rivière Lot, au nord, et le Causse de Lalbenque, au sud (fig. 1). Le secteur est bordé de coteaux très escarpés, exploités jusqu'au siècle dernier et aujourd'hui recouverts de chênaies et de taillis. Très étroit et ne laissant qu'une faible part aux terres cultivables, le fond de la vallée est bordé dans sa partie basse de légers ressauts, formés par des affleurements de calcaires micritiques. C'est sur l'une de



■ 1 Localisation géographique de la nécropole du Camp de l'Église.



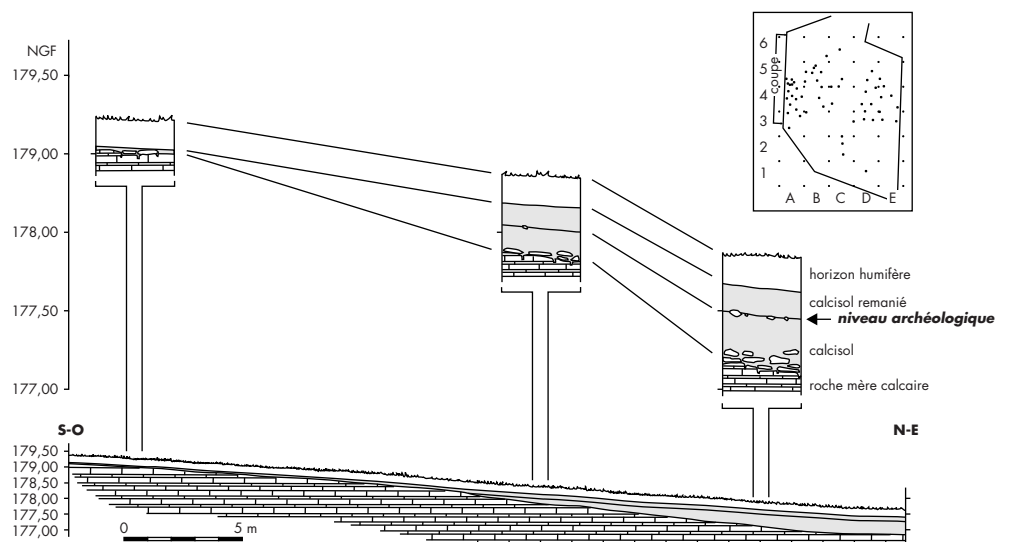
■ 2 Implantation topographique de la nécropole du Camp de l'Église.

ces terrasses naturelles, à 178 m d'altitude, qu'a été installée la nécropole du Camp de l'Église (fig. 2). Sur la plus grande partie de la zone décapée, le substrat calcaire apparaît sous un horizon humifère peu développé, n'excédant pas une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Il se présente sous la forme de bancs décimétriques définissant un pendage général d'environ 5 % vers le nord-est. En surface, la roche est très fissurée et porte de nombreuses traces de crypto-corrosion. Au nord-ouest du site, cette formation est marquée par une légère dépression dans laquelle s'est accumulé, sur une épaisseur maximale de 0,80 m, un sédiment argileux brun rouge à grains de sable quartzeux, de type calcisol (fig. 3). Enfin, vers le nord-est, les bancs calcaires montrent une configuration en gradins jusqu'au fond de la vallée. C'est au pied de cette rupture de pente, à une cinquantaine de mètres des dernières tombes de la nécropole du Camp de l'Église Sud, que se développe le gisement funéraire du secteur Nord.

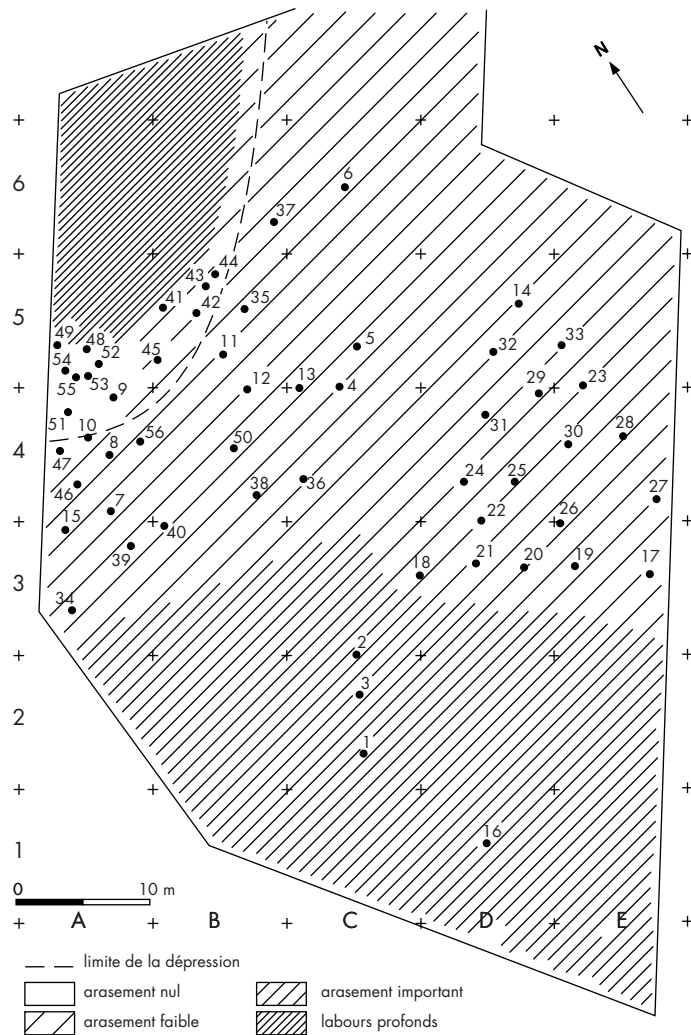
État de conservation du site

L'état de conservation des tombes est intimement lié à leur profondeur d'enfouissement. Les sépultures apparaissent le plus souvent au sommet du substrat rocheux, dans lequel elles ont été installées. Les dépôts, fréquemment affaissés dans le fond des loculus, sont pour la plupart complets mais ne présentent plus aucun élément d'architecture externe. Dans la moitié sud du site, la situation est encore plus catastrophique. L'épaisseur des sédiments n'excède guère ici plus d'une dizaine de centimètres et les rares sépultures retrouvées présentent toutes un état d'arasement très important (T1, T2, T3 et T16). En revanche, quelques tombes implantées au nord du site, en bordure de la zone dépressionnaire (T9, T51, T52, T53, T54 et T55), ont conservé des aménagements de surface (fig. 4). Si la topographie des lieux a favorisé une érosion naturelle, celle-ci n'apparaît toutefois pas comme la cause principale de l'état actuel de la nécropole. En effet, il est vraisemblable que l'arasement observé sur un bon nombre de dépôts ait pour origine d'anciennes pratiques agricoles (travail superficiel du sol). Ces travaux ont été particulièrement destructeurs dans la partie septentrionale du site. Plus généralement, ils ont affecté toutes les tombes qui n'étaient pas protégées par une épaisseur de sédiment suffisante, ce qui explique dans les cas présents l'absence totale de vestiges architecturaux externes. Ils ont également eu un impact important dans la zone dépressionnaire, qui a manifestement fait l'objet de labours, comme en témoigne la destruction partielle de quelques sépultures (T49 par exemple). En définitive, seules les tombes installées en bordure de la dépression ont été épargnées par les travaux agricoles.

Ce constat sur l'état de conservation du site entrave fortement l'estimation de ses limites. Au sud et au nord, les perturbations occasionnées par les travaux agricoles ne per-



■ 3 Stratigraphie de la bordure occidentale du site.



■ 4 Plan général de l'état de conservation du site.

mettent aucune précision, tandis que vers l'ouest, la nécropole s'étend au-delà de la zone d'étude. La seule indication dont nous disposons reste donc son développement vers l'est. Il s'interrompt à quelques mètres en amont de la bordure de la terrasse qui peut être considérée comme une limite naturelle.

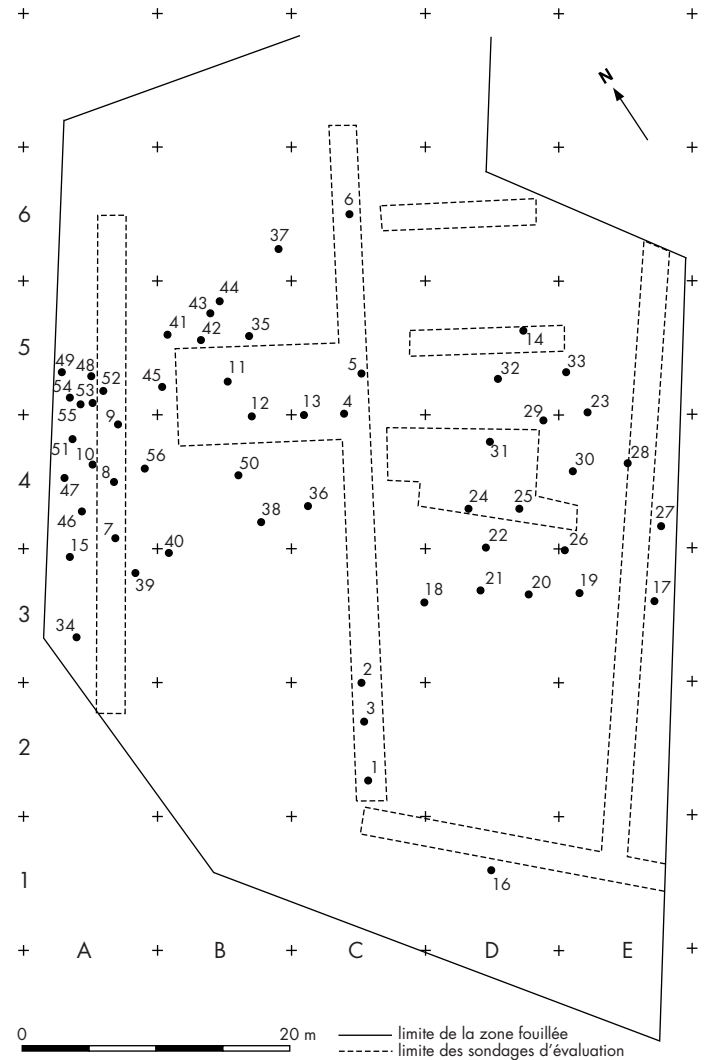
2. Inventaire des ensembles funéraires

2.1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Chaque ensemble, qu'il s'agisse d'une tombe ou de vestiges isolés ne pouvant être assimilés avec certitude à des sépultures, est présenté dans l'ordre chronologique de sa découverte, sous forme de notice. Ces notices sont précé-

dées d'un numéro d'inventaire, assorti d'une localisation référencée à un carroyage général qui renvoie à un plan de situation (fig. 5). Les informations qu'elles rassemblent sont réparties dans trois paragraphes principaux :

- une description générale accompagnée d'un plan de détail du dépôt au 1/10^e, quand l'état de conservation permet de restituer son organisation, et/ou d'une photographie ;
- un inventaire détaillé du mobilier funéraire et le cas échéant des vestiges isolés en périphérie du dépôt. Chaque objet est référencé par le numéro de la tombe correspondante suivi du numéro qui lui a été affecté lors de son prélèvement. Les pièces en terre cuite sont figurées à l'échelle 1/3 et les objets métalliques au 1/2 ;
- les principales données anthropologiques.



■ 5 Plan de la nécropole.

2.2. CATALOGUE DES ENSEMBLES FUNERAIRES

◆ Sépulture 1

(Carré C2)

DESCRIPTION GENERALE

Quelques tessons et esquilles d'ossements humains brûlés étaient rassemblés sur une surface restreinte. Ces vestiges suggèrent l'emplacement d'une tombe très endommagée par les travaux agricoles.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique

1.1 - Tessons non identifiables (non dessinés).

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

L'ossuaire est incomplet. Il a livré 28,2 g d'os humains brûlés appartenant à un sujet adolescent ou adulte.

◆ Sépulture 2

(Carré C2)

DESCRIPTION GENERALE

Repérée lors de la campagne d'évaluation, il ne subsistait de cette tombe que quelques tessons et esquilles d'ossements humains brûlés, localisés dans une anfractuosit  du substrat rocheux. Le d p t est compos  d'au moins un vase cin raire et d'un petit r cipient dont la position ne peut  tre pr cis e.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

C ramique (fig. 11)

2.1 - Vase incomplet   pied bas. Diam. base : 80 mm.

2.2 - Fragment de bord d'un petit vase de type gobelet ou coupelle.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

L'ossuaire incomplet a livr  4,1 g d'os humains br l s correspondant   un sujet d' ge ind termin , mais pas   un nouveau-n .

◆ S pulture 3

(Carr  C2)

DESCRIPTION GENERALE

Des tessons de c ramique, associ s   des esquilles d'ossements humains br l s, ont  t  retrouv s dispers s sur une faible surface. Ces vestiges correspondent aux restes d'une tombe d truite par les travaux agricoles. Du mobilier fun raire, il ne subsiste qu'une partie du vase cin raire.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

C ramique (fig. 11)

3.1 - Vase cin raire incomplet. Il s'agit probablement d'une coupe de forme T. Elle est d cor e d'une ligne horizontale incis e au double trait interrompue par au moins un chevron court, et soulign e de pointill s horizontaux incis s. Ces trac s sont incrust s d'une mati re de couleur blanche.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

L'ossuaire incomplet de la tombe 3 renfermait 4,4 g d'os humains br l s appartenant   un sujet d' ge ind termin , mais pas   un nouveau-n .

◆ S pulture 4

(Carr  C4)

DESCRIPTION GENERALE

Le d p t fun raire de cette tombe a  t  l g rement  cr t  par les travaux agricoles. Plac s dans une d pression du substrat rocheux, les trois vases qui le composent  taient affaiss s (fig. 6 et 7). Le vase cin -

raire  tait recouvert par un plat retourn , sur lequel reposaient, au nord, un petit gobelet pos    l'envers, et au sud une fusaiole. Une perle et un fragment d' pingle en bronze ont  galement  t  retrouv s dans l'ossuaire.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

C ramique (fig. 11)

4.1 - Plat incomplet de forme Z utilis  comme couvercle du vase cin raire 4.2. L'int rieur du vase est d cor  de s ries de deux cannelures  troites group es rayonnantes depuis le fond du vase.

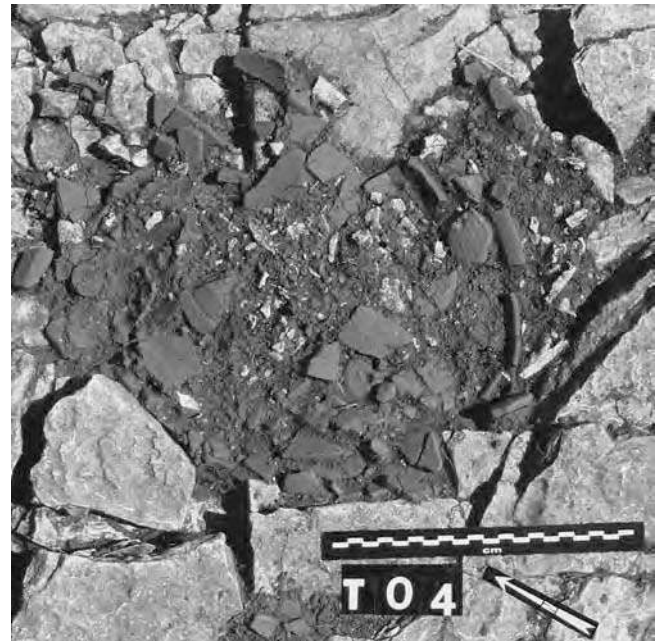
4.2 - Coupe de forme W d munie d'un pied annulaire, utilis e comme vase cin raire. H : 80 mm ; diam. ouv. : 270 mm ; diam. base : 80 mm.

4.3 - Gobelet de forme incompl te   pied annulaire. Diam. base : 20 mm.

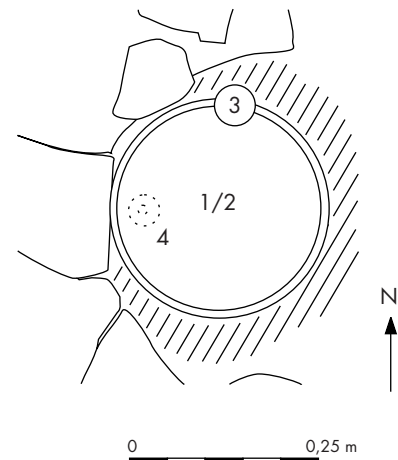
Objets m talliques (fig. 11)

4.5a - Fragment d'armille en bronze, br l e et d form e, provenant du vase cin raire 4.2. Il porte un d cor de stries obliques.

4.5b - Perle ouverte   tige mince en bronze, br l e, provenant du vase cin raire 4.2.



■ 6 Vue de la tombe 4 (clich  : O. Dayrens/AFAN).



■ 7 Plan de la tombe 4.

Autres objets (fig. 11)

4.4 - Fusaiole en terre cuite de section quadrangulaire. Diam. ext. : 38 mm ; ép. : 22 mm.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

Le vase cinéraire de la sépulture 4 a livré 243,2 g d'os humains brûlés correspondant à un sujet adolescent ou adulte.

◆ **Sépulture 5**
(Carré C5)

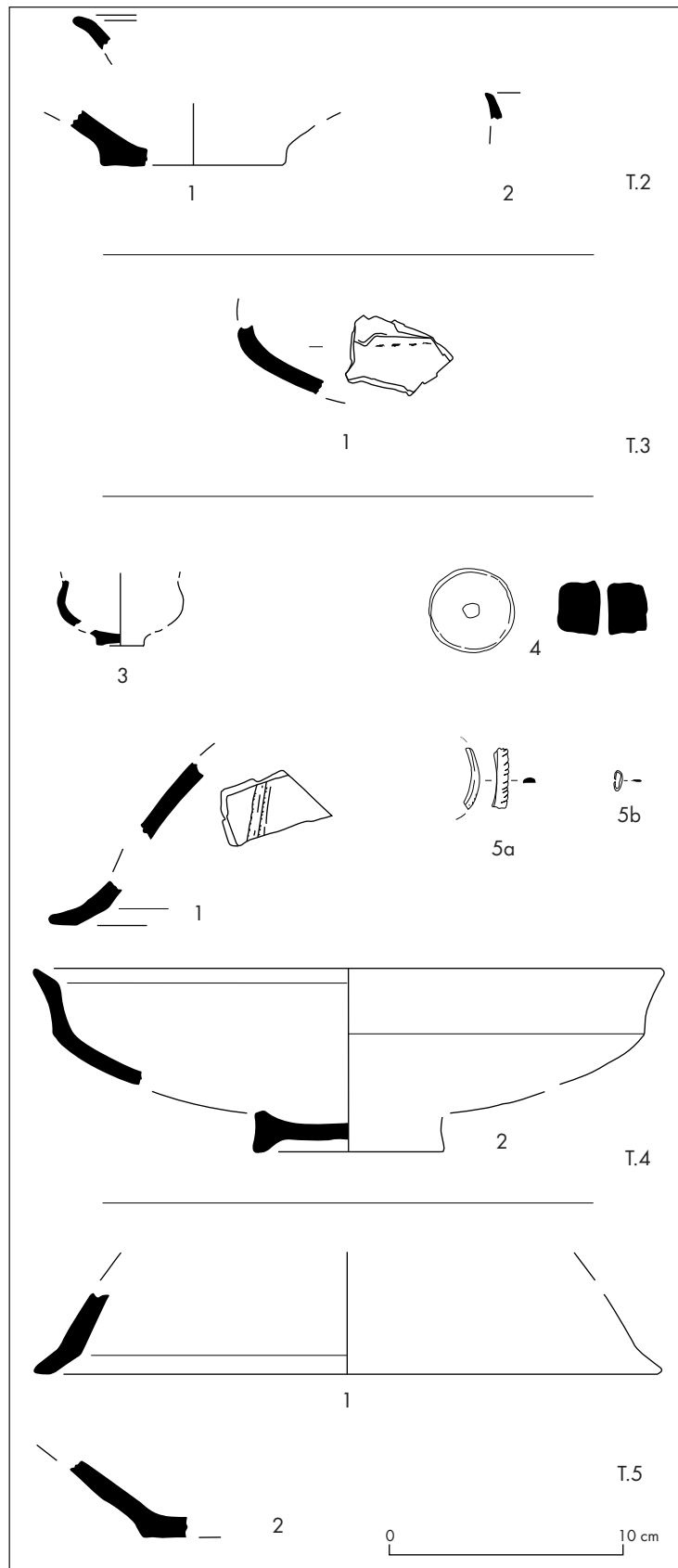
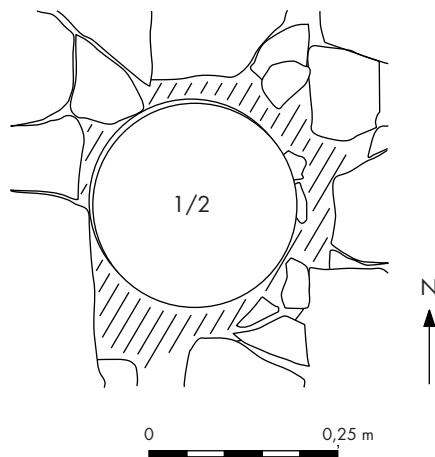
DESCRIPTION GENERALE

Cette tombe a subi un arasement important qui a écrêté une partie du dépôt funéraire. Le mobilier conservé était très écrasé. Il occupait un renfoncement du banc rocheux résultant de l'arrachement d'un petit bloc calcaire. Il comprend un vase cinéraire et un plat retourné en guise de couvercle (fig. 8 et 9).



■ 8 Vue de la tombe 5 (cliché : O. Dayrens/AFAN).

■ 9 Plan de la tombe 5.



■ 11 Mobilier des tombes 2, 3, 4 et 5.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 11)

5.1 - Plat incomplet de forme Z utilisé comme couvercle du vase cinéraire 5.2. Diam. ouv. : 270 mm.

5.2 - Vase incomplet à fond plat utilisé comme vase cinéraire.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

D'un poids total de 196,3 g, les restes humains recueillis dans le vase cinéraire appartiennent à un sujet adolescent ou adulte.

◆ **Sépulture 6**

(Carré C6)

DESCRIPTION GENERALE

Le dépôt funéraire de cette tombe, bien conservé, occupait la totalité d'un renforcement du banc calcaire formé par l'enlèvement d'une dalle (fig. 10). Affaissé sur lui-même, le mobilier se compose d'une coupe utilisée comme vase cinéraire et d'une autre, retournée en guise de couvercle. Au sud de ce dépôt, un gobelet était placé sur le fond de la dépression (fig. 12). L'affaissement du vase cinéraire a entraîné le basculement de ce dernier.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 14)

6.1 - Coupe de forme W utilisée comme couvercle du vase cinéraire 6.2. Diam. ouv. : 270 mm.

6.2 - Coupe de forme Td utilisée comme vase cinéraire. Le pied est muni d'une perforation. La partie supérieure de la panse est décorée d'une ligne de tirets horizontaux incisés surmontant une ligne horizontale de pointillés obliques incisés. H. : 90 mm ; diam. ouv. : 290 mm ; diam. base : 85 mm.

6.3 - Gobelet de forme H1c. H. : 90 mm ; diam. ouv. : 95 mm ; diam. base : 65 mm.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

Le vase cinéraire contenait 468,9 g d'os humains brûlés appartenant à un *infans* II, un adolescent ou un adulte. Le loculus a livré 20,5 g d'os humains brûlés compatibles avec ceux déposés dans le vase cinéraire.

◆ **Sépulture 7**

(Carré A4)

DESCRIPTION GENERALE

Le dépôt funéraire de cette tombe a été épargné par les travaux agricoles (fig. 13). Le mobilier, affaissé sur lui-même, occupait la totalité d'une petite fosse aménagée dans le substrat rocheux, localement très fissuré. Il s'agit d'un creusement sub-circulaire de 0,40 à 0,50 m de diamètre pour une profondeur maximale de 0,20 m. Le dépôt comprend un vase cinéraire et un plat retourné faisant office de couvercle.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

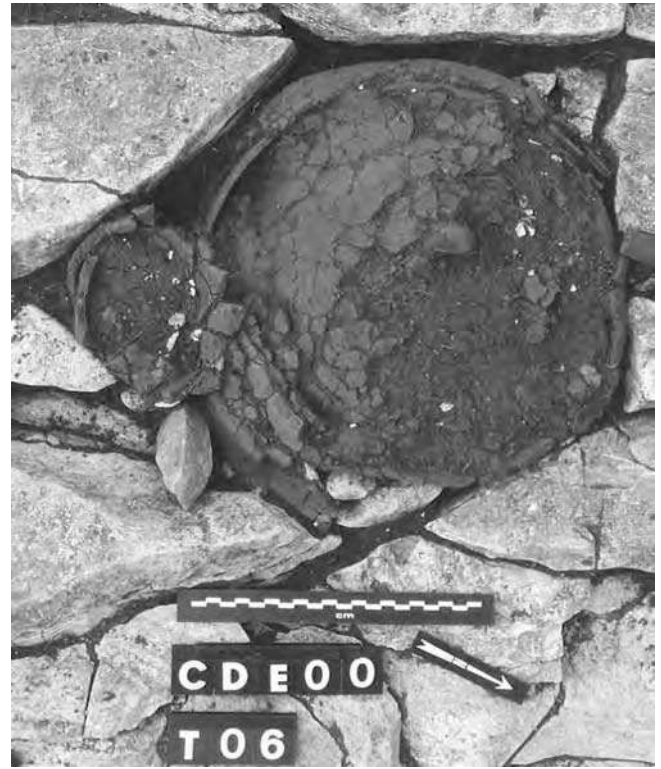
Céramique (fig. 14)

7.1 - Plat tronconique de forme Yd utilisé comme couvercle du vase cinéraire 7.2. La lèvre est marquée de deux courtes facettes. L'intérieur du plat est décoré de groupes de deux cannelures étroites, disposées vraisemblablement en rayons. H. : 90 mm ; diam. ouv. : 270 mm ; diam. base : 75 mm.

7.2 - Coupe de forme W'd utilisée comme vase cinéraire. La lèvre est soulignée par une facette et la carène par une cannelure. Le pied bas est marqué par une dépression placée à l'intérieur du vase. H. : 107 mm ; diam. ouv. : 310 mm ; diam. base : 90 mm.

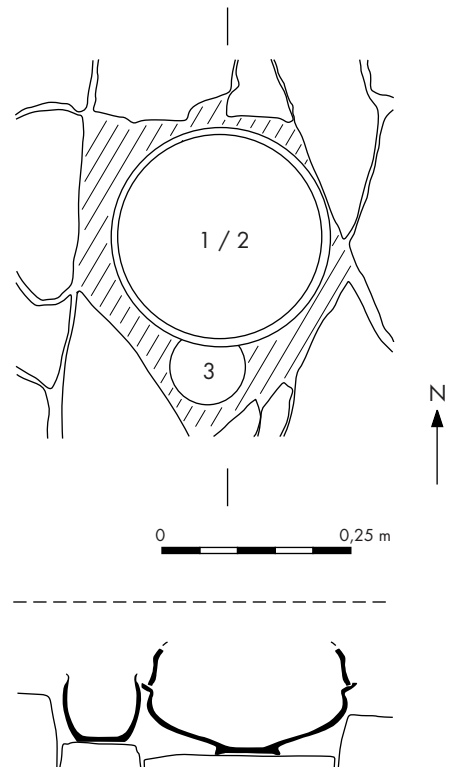
DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

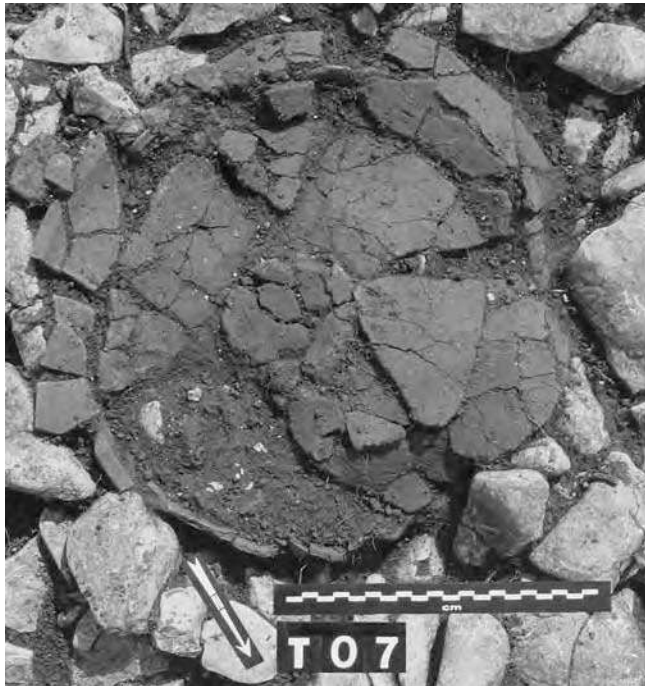
Les 466,6 g d'os humains brûlés recueillis dans l'ossuaire appartiennent à un sujet adulte ou de taille adulte.



■ 10 Vue de la tombe 6 (cliché : O. Dayrens/AFAN).

■ 12 Plan et coupe de la tombe 6.





■ 13 Vue de la tombe 7 (cliché : O. Dayrens/AFAN).

◆ Sépulture 8 (Carré A4)

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Le dépôt funéraire de cette tombe nous est parvenu dans un bon état de conservation (fig. 15). Il était installé dans une fosse circulaire de 0,40 m de diamètre, creusée dans un lapiaz altéré sur une profondeur de 0,12 m. Le mobilier comprend un vase cinéraire et un plat retourné en guise de couvercle. À l'ouest, une coupelle était déposée à l'envers sur ce dernier (fig. 16). Le couvercle et la coupelle étaient entièrement affaissés dans le vase cinéraire.

INVENTAIRE DU DÉPÔT FUNÉRAIRE

Céramique (fig. 19)

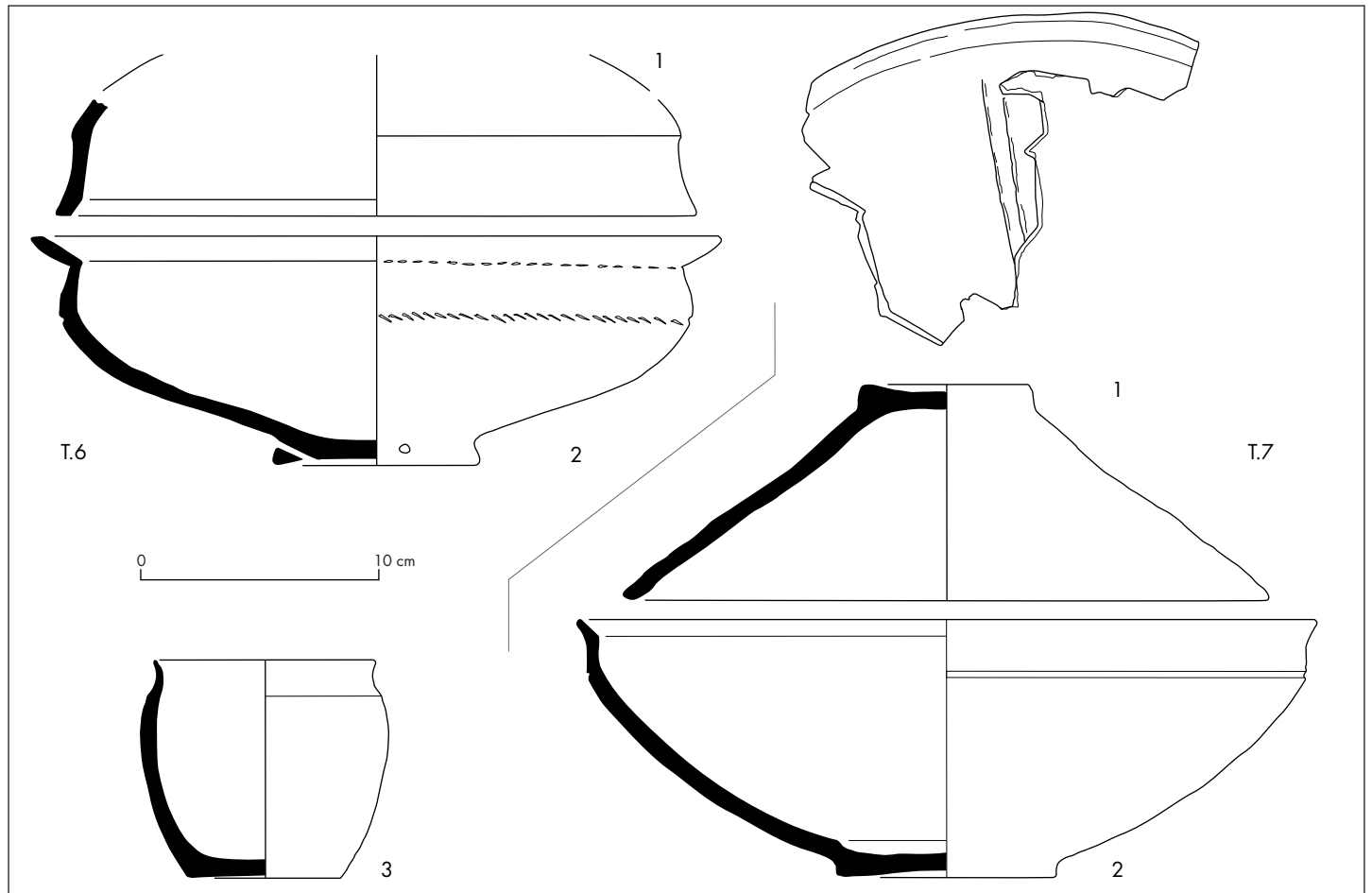
8.1 - Plat tronconique de forme Yd utilisé comme couvercle du vase cinéraire 8.2. H. : 107 mm ; diam. ouv. : 310 mm ; diam. base : 90 mm.

8.2 - Coupe de forme W'd utilisée comme vase cinéraire. La paroi interne du fond de ce vase est marquée par une dépression. H. : 107 mm ; diam. ouv. : 280 mm ; diam. base : 90 mm.

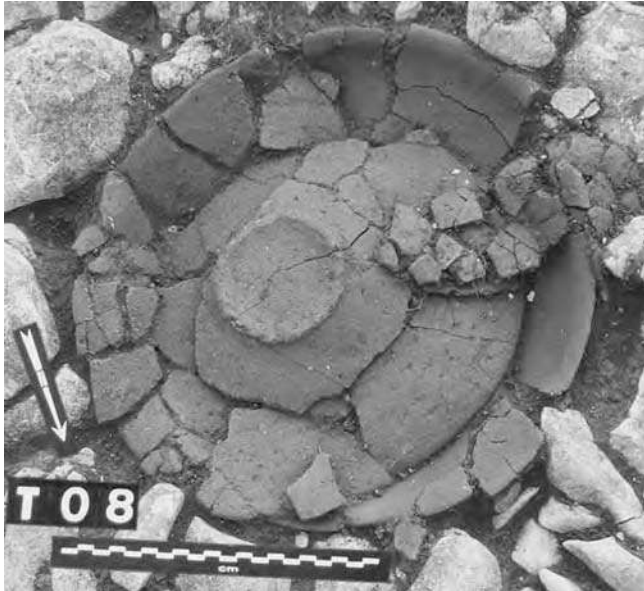
8.3 - Coupelle de forme S. H. : 35 mm ; diam. ouv. : 120 mm.

DONNÉES ANTHROPOLOGIQUES

L'ossuaire contenait 209,5 g d'os humains brûlés appartenant à un *infans* II, un adolescent ou un adulte. Le loculus a livré 3,2 g d'os humains brûlés compatibles avec ceux déposés dans le vase cinéraire.

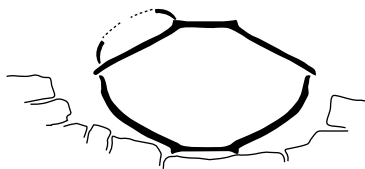
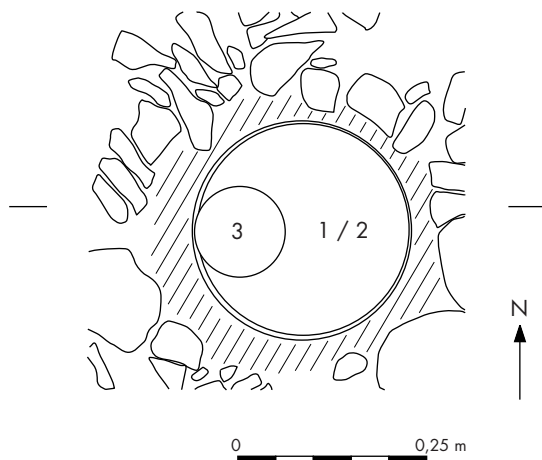


■ 14 Mobilier des tombes 6 et 7.



■ 15 Vue de la tombe 8 (cliché : O. Dayrens/AFAN).

■ 16 Plan et coupe de la tombe 8.

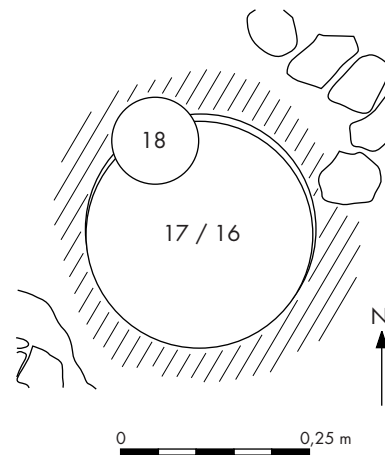


◆ Sépulture 9 (Carré A4)

DESCRIPTION GENERALE

Bien qu'endommagée par les sondages d'évaluation, cette tombe présentait un bon état de conservation. En effet, elle possédait une structure périphérique au centre de laquelle était placée la sépulture. Cet aménagement, détruit dans sa partie méridionale, est constitué d'une

série de blocs calcaires juxtaposés délimitant un plan approximativement circulaire, d'environ 2,90 m de diamètre. Le dépôt, fouillé lors des évaluations, était placé dans une fosse d'environ 0,45 m de diamètre et profonde de 0,25 m. Il est constitué d'un vase cinéraire et d'un plat retourné faisant office de couvercle (fig. 17). Sur ce dernier, au nord-ouest, une coupelle était déposée à l'envers. Dans l'ossuaire, plus d'une trentaine d'objets en bronze ont été retrouvés, brûlés et souvent déformés. Les conditions de fouille n'ont pas permis de vérifier la présence d'un système de couverture protégeant le dépôt funéraire. À proximité de cette tombe, en périphérie méridionale de la structure d'entourage, deux petites concentrations de tessons de céramiques protohistoriques disposés à plat ont été repérées. Ces fragments correspondent à au moins deux vases, très incomplets. Plus au nord, un anneau en bronze, identique à celui contenu dans le vase cinéraire de la tombe, a également été retrouvé.



■ 17 Plan de la tombe 9.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 19)

9.16 - Coupe de forme Td utilisée comme vase cinéraire. Ce récipient, muni d'une perforation au niveau du pied, présente une couverture de teinte rouge sur toute sa surface externe. La partie supérieure de la panse porte également un décor composé d'une ligne horizontale incisée surmontant deux cannelures jointives et une frise de chevrons courts incisée au double trait. H. : 111 mm ; diam. ouv. : 300 mm ; diam. base : 75 mm.

9.17 - Plat tronconique de forme Zd à pied bas, utilisé comme couvercle du vase cinéraire 9.16. H. : 88 mm ; diam. ouv. : 305 mm ; diam. base : 85 mm.

9.18 - Coupelle de forme Sa. La lèvre de ce petit vase est soulignée par une facette interne. H. : 36 mm ; diam. ouv. : 115 mm.

Objets métalliques (fig. 19)

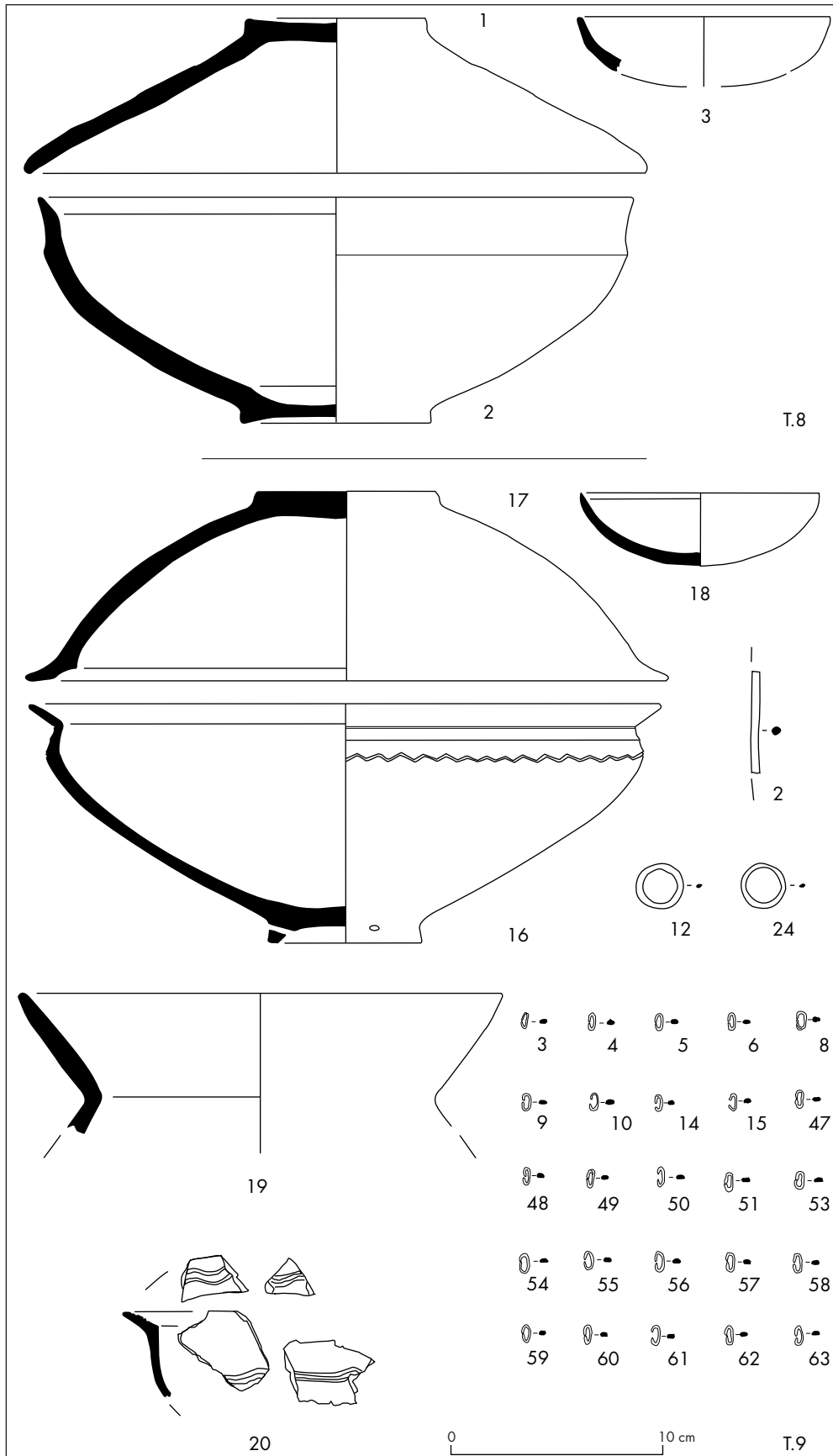
9.1 - Fragment de tige de section plane en bronze, brûlé, provenant du vase cinéraire 9.16 (non dessiné).

9.2 - Fragment d'épingle en bronze, brûlée, provenant du vase cinéraire 9.16. L. : 31 mm ; ép. : 3 mm.

9.3 à 11, 14, 15 et 47 à 63 - Perles ouvertes à tige mince en bronze, brûlées, provenant du vase cinéraire 9.16. L. : 5 mm ; l. : 2 mm ; ép. : 1 mm.

9.12 - Anneau fermé à tige mince en bronze, brûlé, provenant du vase cinéraire 9.16. Diam. : 15 mm ; ép. : 2 mm.

9.13 - Fragment de tige en bronze, brûlé et déformé, provenant du vase cinéraire 9.16 (non dessiné).



■ 19 Mobilier des tombes 8 et 9.

Objets hors dépôt (fig. 19)

9.19 - Fragments d'une urne très incomplète à col mi-bas. H. col : 50 mm ; diam. ouv. : 230 mm ; diam. encolure : 165 mm.

9.20 - Fragments d'un vase très incomplet, probablement une coupe. Le bord et la partie supérieure de la panse sont décorés d'une série de deux lignes ondulées incisées au double trait.

9.24 - Anneau fermé à tige mince en bronze, brûlé. Diam. : 15 mm ; ép. : 2 mm.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

Le vase cinéraire de cette sépulture renfermait 158,3 g d'os humains brûlés correspondant à un sujet adulte.

◆ **Sépulture 10**

(Carré A4)

DESCRIPTION GENERALE

De cette tombe, seul le fond du vase cinéraire a été retrouvé en place. Il contenait quelques esquilles d'ossements humains brûlés. Il reposait sur un sédiment argileux très homogène dans lequel aucune limite de creusement n'a été décelée. À 1,50 m au nord-est de ce dépôt, un épandage de cinq tessons appartenant à un vase a été repéré.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 22)

10.1 - Vase cinéraire très incomplet à fond plat. La pâte, très épaisse, laisse apparaître de nombreuses vacuoles. Diam. base : 120 mm.

Objets hors dépôt (fig. 22)

10.2 - Fragments d'une urne très incomplète, à col mi-bas, décorée d'une ligne horizontale d'impressions profondes à la jonction col/panse. H. col : 45 mm ; diam. ouv. : 280 mm ; diam. encolure : 215 mm.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

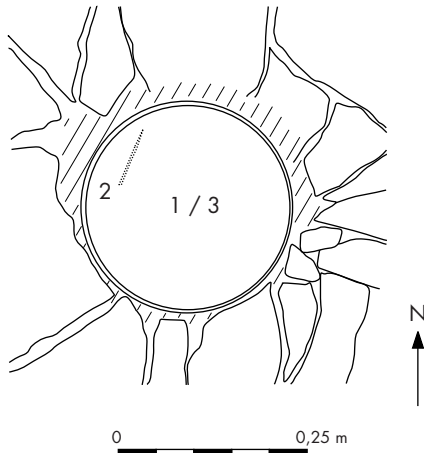
L'ossuaire contenait 27,1 g d'os humains brûlés appartenant à un sujet d'âge indéterminé, mais pas à un nouveau-né.

◆ **Sépulture 11**

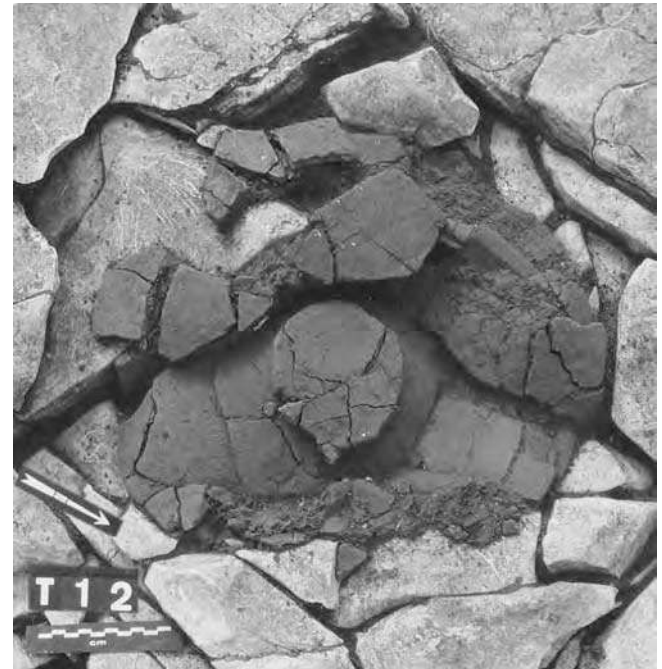
(Carré B5)

DESCRIPTION GENERALE

Seul le dépôt funéraire de cette tombe était conservé. Il occupait le fond d'une petite dépression naturelle du substrat rocheux, d'environ 0,35 m de diamètre pour une profondeur n'excédant pas une dizaine de centimètres. Le mobilier funéraire, très écrasé, se compose d'un vase cinéraire et d'un plat faisant office de couvercle (fig. 18). Une épingle en bronze brûlée était déposée sur les restes de l'incinération.



■ 18 Plan de la tombe 11.



■ 20 Vue de la tombe 12 (cliché : O. Dayrens/AFAN).

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 22)

11.1 - Plat incomplet de forme Z, utilisé comme couvercle du vase cinéraire 11.3. Diam. ouv. : 280 mm.

11.3 - Vase cinéraire à pied annulaire de forme non restituable. Diam. base : 70 mm.

Objets métalliques (fig. 22)

11.2 - Épingle en bronze, brûlée, décorée de deux incisions dans sa partie proximale. Elle provient du vase cinéraire 11.3. L. : 52 mm ; ép. : 2 mm.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

L'ossuaire est complet. Il a fourni 175,8 g d'os humains brûlés correspondant à un *infans* II, un adolescent ou un adulte.

◆ Sépulture 12
(Carré B4)

DESCRIPTION GENERALE

Bien conservé, le dépôt funéraire de cette tombe était installé dans une fosse aux contours irréguliers, obtenue par l'extraction d'une dalle du banc calcaire (fig. 20). De dimensions réduites, 0,35 m de long sur 0,30 m de large, sa profondeur n'excède pas 0,10 m. Le mobilier se compose d'un vase cinéraire et d'un plat retourné en guise de couvercle (fig. 21). Ce dernier prenait appui sur les bords de la fosse avant de s'effondrer dans le vase cinéraire sous-jacent.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 22)

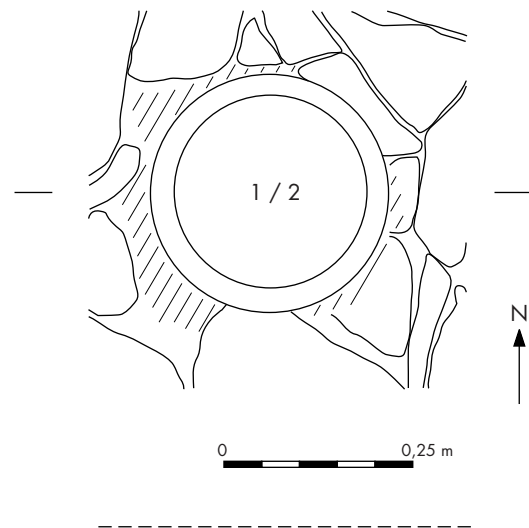
12.1 - Plat de forme Yd utilisé comme couvercle du vase cinéraire 12.2. H. : 85 mm ; diam. ouv. : 315 mm ; diam. base : 90 mm.

12.2 - Coupe de forme Td utilisée comme vase cinéraire. Le pied est muni d'une perforation. La partie supérieure de la panse est décorée d'une ligne de pointillés obliques profondément incisés surmontant deux lignes ondulées obtenues par incision simple. H. : 80 mm ; diam. ouv. : 255 mm ; diam. base : 75 mm.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

L'ossuaire complet de cette sépulture renfermait 130,3 g d'os humains brûlés appartenant un à un *infans* II, un adolescent ou un adulte.

■ 21 Plan et coupe de la tombe 12.



◆ Sépulture 13
(Carré C4)

DESCRIPTION GENERALE

Cette tombe arasée présente un dépôt funéraire complet (fig. 23). Il était installé dans un redan du banc rocheux, peu profond et probablement d'origine artificielle. Affaissé sur lui-même et dans un état de

fragmentation important, le mobilier comprend une coupe utilisée comme vase cinéraire et un plat retourné faisant office de couvercle. Un petit vase, déposé sur le fond de l'aménagement au sud-ouest, accompagne cet ensemble (fig. 24). Une partie de l'ossuaire avait migré dans les interstices du substrat rocheux.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 28)

13.1 - Vase très fragmenté de forme Y utilisé comme couvercle de l'urne cinéraire 13.2. Diam. base : 80 mm.

13.2 - Coupe de forme W'd utilisée comme vase cinéraire. La paroi externe de ce récipient est recouverte d'un engobe rouge. La lèvre est

soulignée par une facette simple. H. : 82 mm ; diam. ouv. : 230 mm ; diam. base : 55 mm.

13.3 - Petit vase de forme non restituable décoré d'une ligne de pointillés obliques incisés à la jonction lèvre/panse.

Objets métalliques (fig. 28)

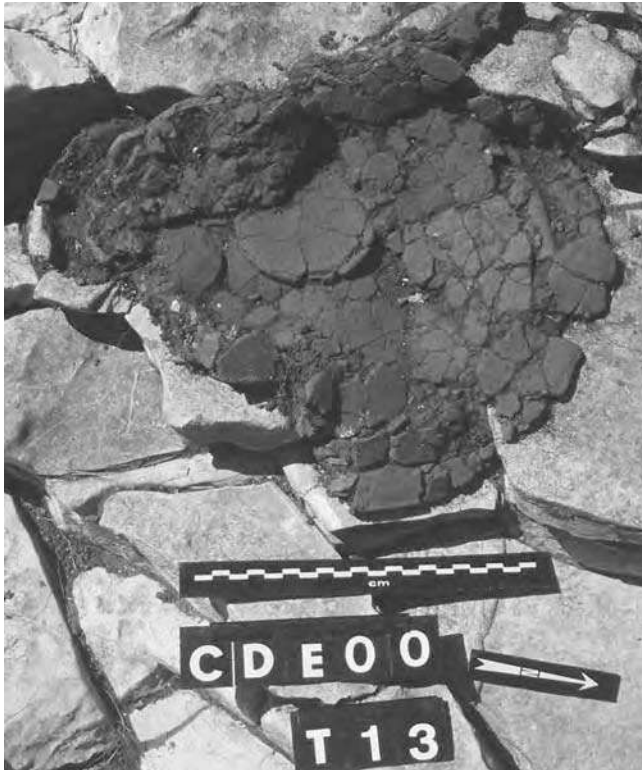
13.4 - Perle ouverte à tige mince en bronze, brûlée. Elle provient du vase cinéraire 13.2. L. : 6 mm ; l. : 2 mm ; ép. : 1 mm.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

Le vase cinéraire contenait 209 g d'os humains brûlés appartenant à un sujet d'âge indéterminé, mais pas à un nouveau-né ni à un *infans* I. Le loculus a livré 4,1 g d'os humains brûlés compatibles avec ceux déposés dans le vase cinéraire.

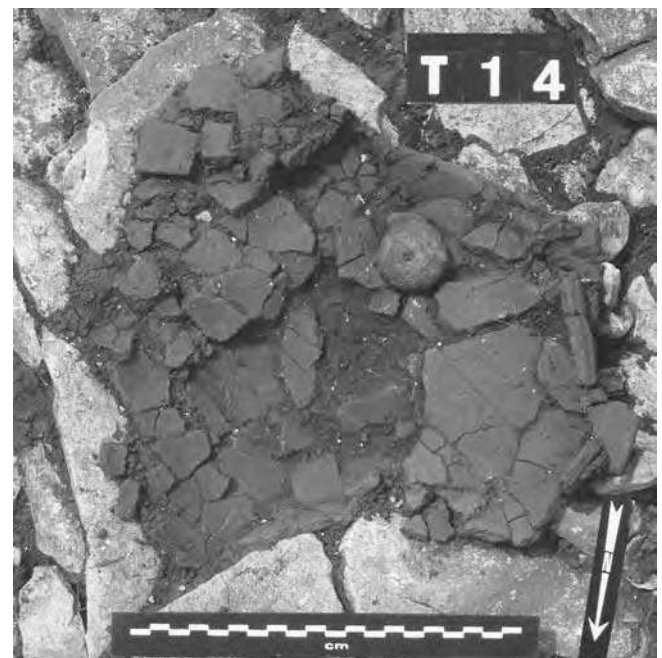
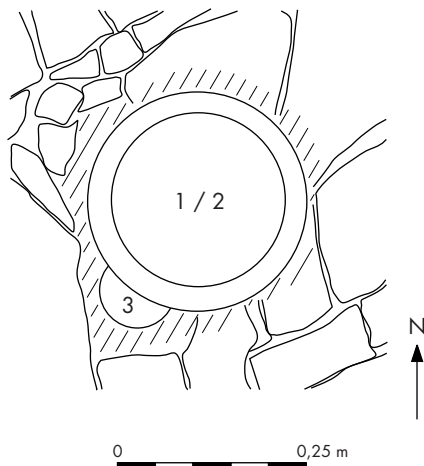
◆ Sépulture 14

(Carré D5)



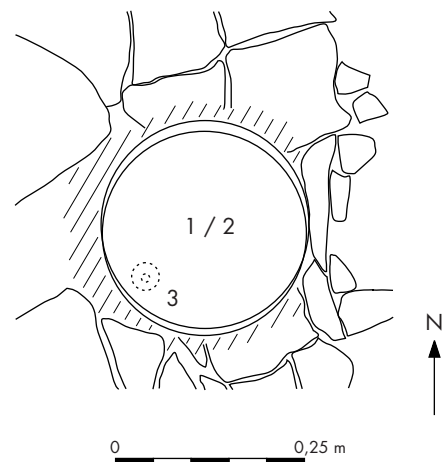
■ 23 Vue de la tombe 13 (cliché : O. Dayrens/AFAN).

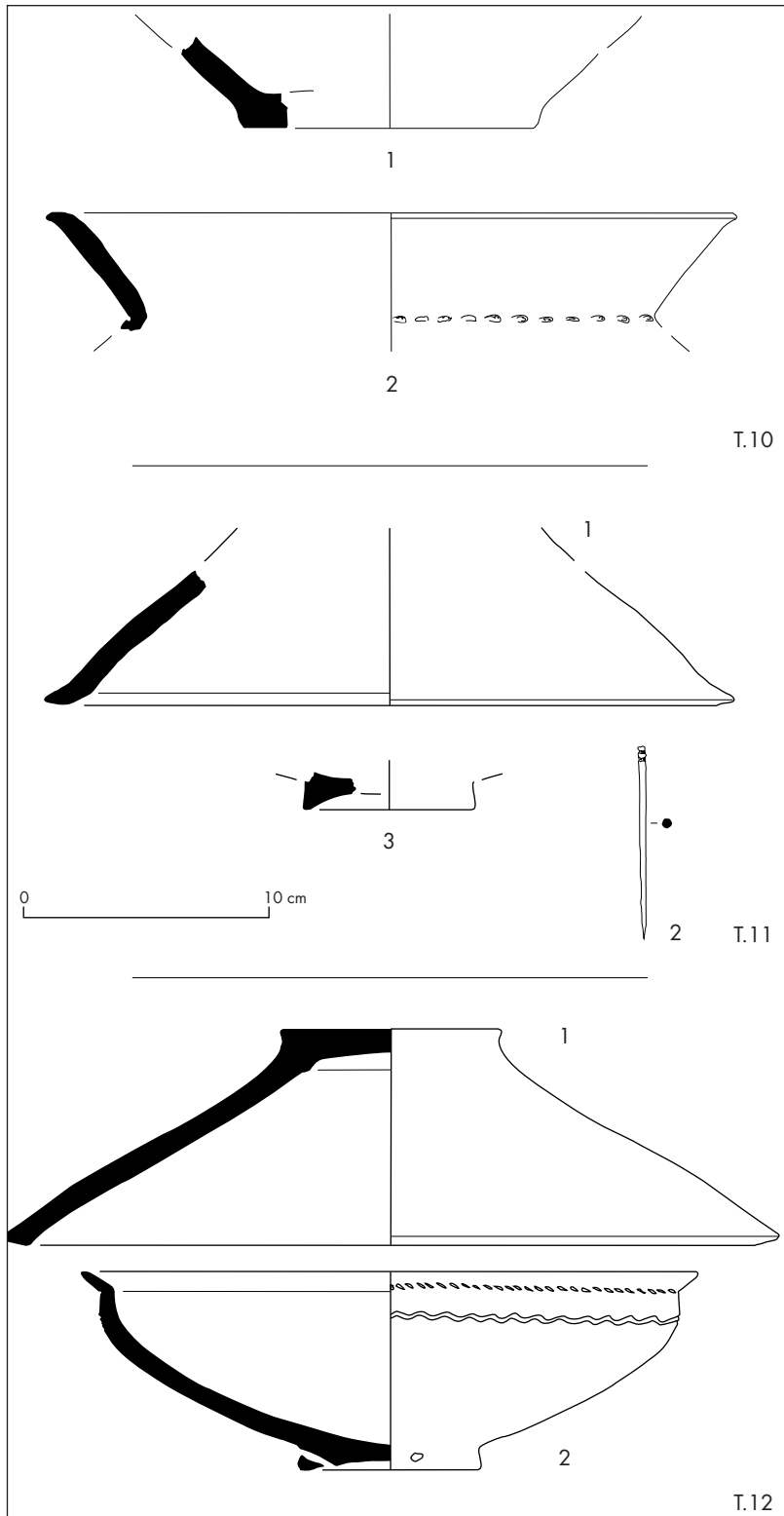
■ 24 Plan de la tombe 13.



■ 25 Vue de la tombe 14 (cliché : O. Dayrens/AFAN).

■ 26 Plan de la tombe 14.





■ 22 Mobilier des tombes 10, 11 et 12.

DESCRIPTION GENERALE

Le dépôt funéraire de cette tombe a été partiellement endommagé par les travaux agricoles et les sondages d'évaluation. Il a également subi un écrasement important (fig. 25). Le mobilier conservé occupait une petite dépression du substrat calcaire. Il comprend un vase cinéraire et un plat retourné en guise de couvercle sur lequel était déposée au sud une fusaïole (fig. 26).

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 28)

14.1 - Coupe de forme Td utilisée comme vase cinéraire. La partie supérieure de la panse est décorée d'une ligne horizontale incisée surmontant deux cannelures jointives et une ligne horizontale incisée interrompue par une séquence de deux chevrons courts, soulignée par des pointillés verticaux incisés. H. : 82 mm; diam. ouv. : 270 mm; diam. base : 85 mm.
14.2 - Plat de forme Zd utilisé comme couvercle du vase cinéraire 14.1. H. : 80 mm; diam. ouv. : 275 mm; diam. base : 85 mm.

Autres objets (fig. 28)

14.3 - Fusaïole en terre cuite à carène simple. Diam. ext. : 42 mm; ép. : 22 mm.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

L'ossuaire est complet. Il comprenait 36,2 g d'os humains brûlés appartenant à un sujet d'âge indéterminé mais pas à un nouveau-né.

◆ Sépulture 15

(Carré A3)

DESCRIPTION GENERALE

Le dépôt funéraire de cette tombe occupait une légère dépression du lapiaz. Il a été en grande partie arraché lors du décapage mécanique. Le mobilier comprend un vase cinéraire et un plat probablement utilisé comme couvercle. Une coupelle, qui reposait vraisemblablement sur le couvercle, complète ce dépôt.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 28)

15.1 - Coupe de forme Td utilisée comme vase cinéraire. La lèvre est soulignée par deux facettes. La partie supérieure de la panse est décorée d'une ligne de pointillés obliques incisés et d'une ligne incisée au double trait soulignée par des pointillés obliques, encadrant deux méplats. Un engobe rouge couvre également toute la paroi externe du vase. H. : 93 mm; diam. ouv. : 300 mm; diam. base : 90 mm.

15.2 - Plat incomplet de forme Z utilisé comme couvercle du vase cinéraire 15.1. La paroi interne de ce récipient est décorée de motifs incisés composés de quatre lignes de chevrons simples irréguliers encadrées par deux lignes horizontales. Ce registre décoratif prend place sous la lèvre et s'arrête quelque 50 mm plus bas. Diam. ouv. : 300 mm.

15.3 - Coupelle incomplète de forme V. La partie supérieure de la panse est décorée d'une ligne horizontale incisée surmontant deux cannelures jointives et une ligne de pointillés obliques incisés. Diam. ouv. : 120 mm.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

Le vase cinéraire de la tombe 15 a livré 154,2 g d'os humains brûlés appartenant à un *infans* I, un *infans* II ou un adolescent.

◆ **Sépulture 16**
(Carré D1)

DESCRIPTION GENERALE

Cette tombe a été très endommagée par les travaux agricoles. Il ne subsistait que le fond très fragmenté du vase cinéraire, accompagné de quelques esquilles d'ossements humains brûlés dispersés sur le substrat rocheux (fig. 27).

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 34)

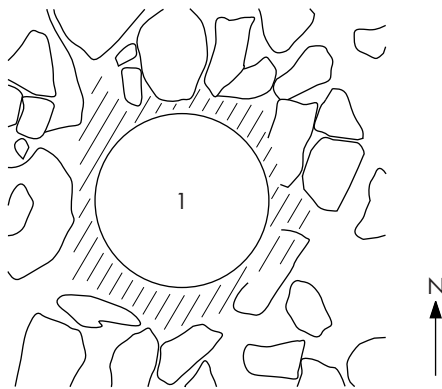
16.1 - Vase cinéraire incomplet à pied annulaire muni d'une perforation. Diam. base : 95 mm.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

L'ossuaire incomplet de la sépulture 16 contenait 44,2 g d'os humains brûlés correspondant vraisemblablement à un sujet adulte.



■ 27 Vue de la tombe 16 (cliché : O. Dayrens/AFAN).



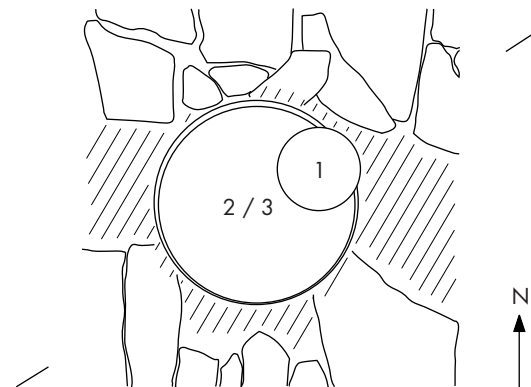
0 0,25 m

■ 29 Plan de la tombe 17.

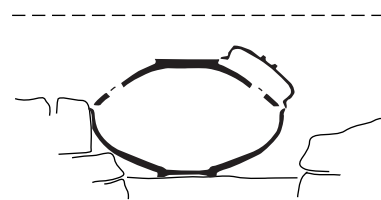


■ 30 Vue de la tombe 18 (cliché : O. Dayrens/AFAN).

■ 31 Plan et coupe de la tombe 18.



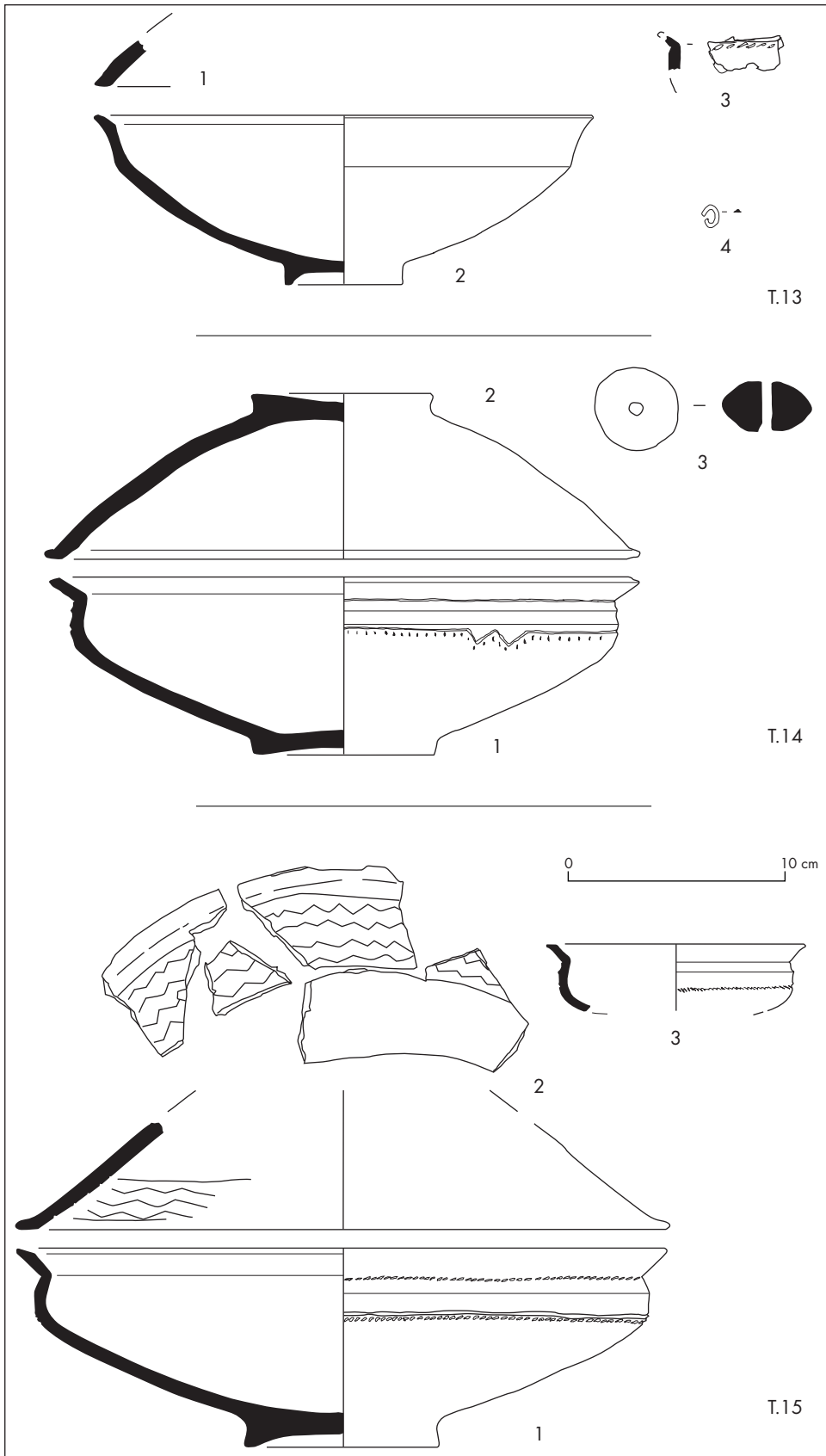
0 0,25 m



◆ **Sépulture 17**
(Carré E3)

DESCRIPTION GENERALE

Cette tombe et son dépôt funéraire ont subi un arasement important.



Seule une partie du vase cinéraire était conservée dans un état de fragmentation important. Ce dépôt occupait une légère dépression du rocher (fig. 29). Un fragment d'objet en bronze brûlé a également été retrouvé parmi les restes de l'incinération.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 34)

17.1 - Vase cinéraire incomplet de forme indéterminée. La paroi externe de ce récipient est recouverte d'un engobe rouge et décorée d'une ligne de pointillés obliques incisés sur la base du pied annulaire. Diam. base : 100 mm.

Objets métalliques (fig. 34)

17.2 - Fragment de tige en bronze brûlé, provenant du vase cinéraire 17.1.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

Les 199,4 g d'os humains brûlés recueillis dans le vase cinéraire appartiennent à un sujet d'âge indéterminé mais pas à un nouveau-né.

◆ **Sépulture 18**

(Carré C3)

DESCRIPTION GENERALE

Le dépôt funéraire de cette tombe nous est parvenu intact (fig. 30). Il était installé dans une petite diaclase d'une trentaine de centimètres de large comblée d'un cailloutis centimétrique. Le mobilier était affaissé sur lui-même et présentait une fragmentation importante. Il comprend une coupe utilisée comme vase cinéraire recouvert par un plat retourné. Une coupelle était placée à l'envers sur ce couvercle, au nord-est (fig. 31).

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 34)

18.1 - Coupelle de forme Vd. La partie supérieure de la panse est décorée de deux cannelures jointives surmontant une ligne horizontale incisée au double trait soulignée par une série de pointillés verticaux. H. : 37 mm; diam. ouv. : 110 mm; diam. base : 25 mm.

18.2 - Plat de forme Yd utilisé comme couvercle du vase cinéraire 18.3. Diam. base : 90 mm.

18.3 - Coupe de forme W'd utilisée comme vase cinéraire. La lèvre de ce récipient est marquée de deux courtes facettes. La carène est soulignée par une cannelure. Le fond du vase est marqué par une légère dépression interne. H. : 89 mm; diam. ouv. : 260 mm; diam. base : 80 mm.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

L'ossuaire est complet. Il contenait 162,9 g d'os humains brûlés correspondant à un *infans* II, un adolescent ou un adulte.

◆ **Sépulture 19**
(Carré E3)

DESCRIPTION GENERALE

Cette tombe a été très endommagée par les travaux agricoles. Il n'en subsistait qu'une concentration de petits tessons mêlés à quelques esquilles d'ossements humains brûlés, conservés dans une anfractuosité du substrat rocheux.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique

19.1 - Tessons non identifiables (non dessinés)

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

Le vase cinéraire incomplet de la sépulture 19 a livré 44,1 g d'os humains brûlés appartenant à un *infans* II, un adolescent ou un adulte.

◆ **Sépulture 20**
(Carré D3)

DESCRIPTION GENERALE

Disposé sur le substrat rocheux, un lot de tessons provenant d'un fond de vase pourrait correspondre à l'emplacement d'une tombe détruite par les travaux agricoles.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 34)

20.1 - Vase incomplet à pied annulaire. Diam. base : 85 mm.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

Néant.

◆ **Sépulture 21**
(Carré D3)

DESCRIPTION GENERALE

Le dépôt funéraire de cette tombe a été légèrement écrêté par les travaux agricoles. Il occupait une petite dépression du lapiaz dont l'origine ne peut être précisée (fig. 32). Le mobilier, très fragmenté, a subi un écrasement important. Il comprend un vase cinéraire et un plat utilité utilisé comme couvercle (fig. 33).

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 39)

21.1 - Plat très incomplet de forme Z utilisé comme couvercle du vase cinéraire 21.2.

21.2 - Coupe de forme Td utilisée comme vase cinéraire. La partie supérieure de la panse est décorée d'une ligne d'incisions profondes obliques surmontant deux cannelures jointives placées au-dessus d'une ligne horizontale profondément incisée au double trait et interrompue de séquences de chevrons. Ce motif est souligné par des pointillés obliques profondément incisés. H. : 130 mm ; diam. ouv. : 290 mm ; diam. base : 100 mm.

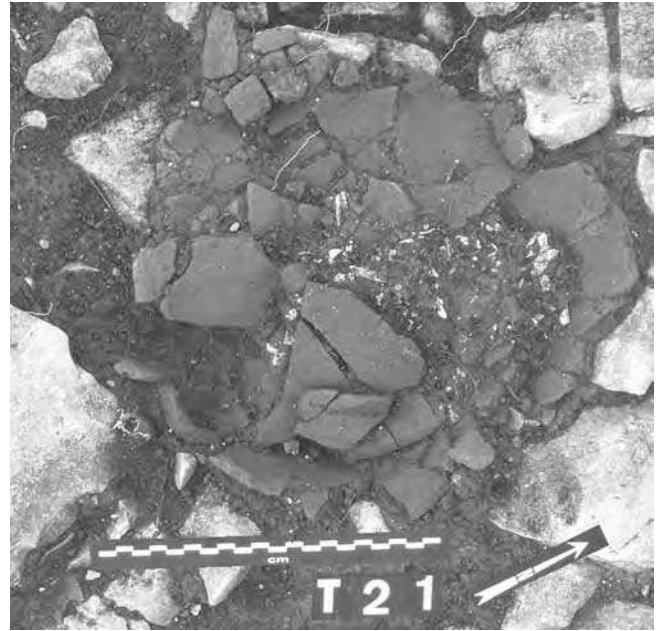
DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

Le vase cinéraire de la sépulture 21 a fourni 66 g d'os humains brûlés appartenant à un sujet d'âge indéterminé, mais pas un nouveau-né.

◆ **Sépulture 22**
(Carré D4)

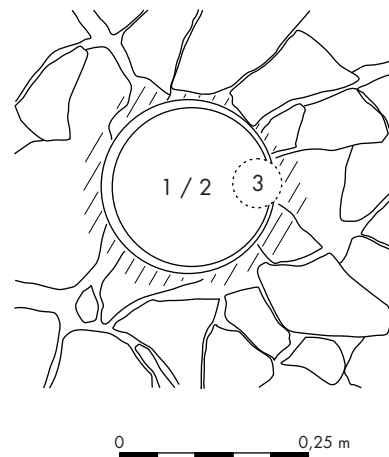
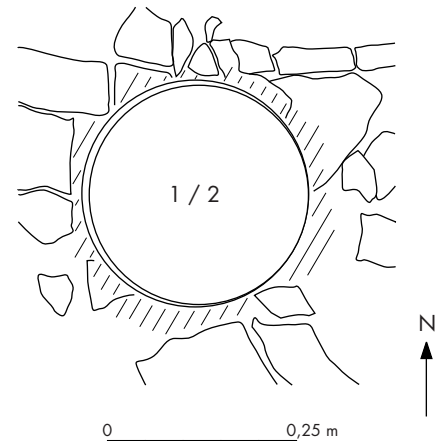
DESCRIPTION GENERALE

Le dépôt funéraire de cette tombe semble complet mais le mobilier conservé présente un état de fragmentation très important. Il était déposé dans une dépression du lapiaz obtenue par l'extraction de blocs calcaires (fig. 35). Il comprend un vase cinéraire et un autre vase retourné en guise de couvercle, ainsi qu'un petit récipient dont la position n'a pu être précisée.



■ 32 Vue de la tombe 21 (cliché : O. Dayrens/AFAN).

■ 33 Plan de la tombe 21.



■ 35 Plan de la tombe 22.

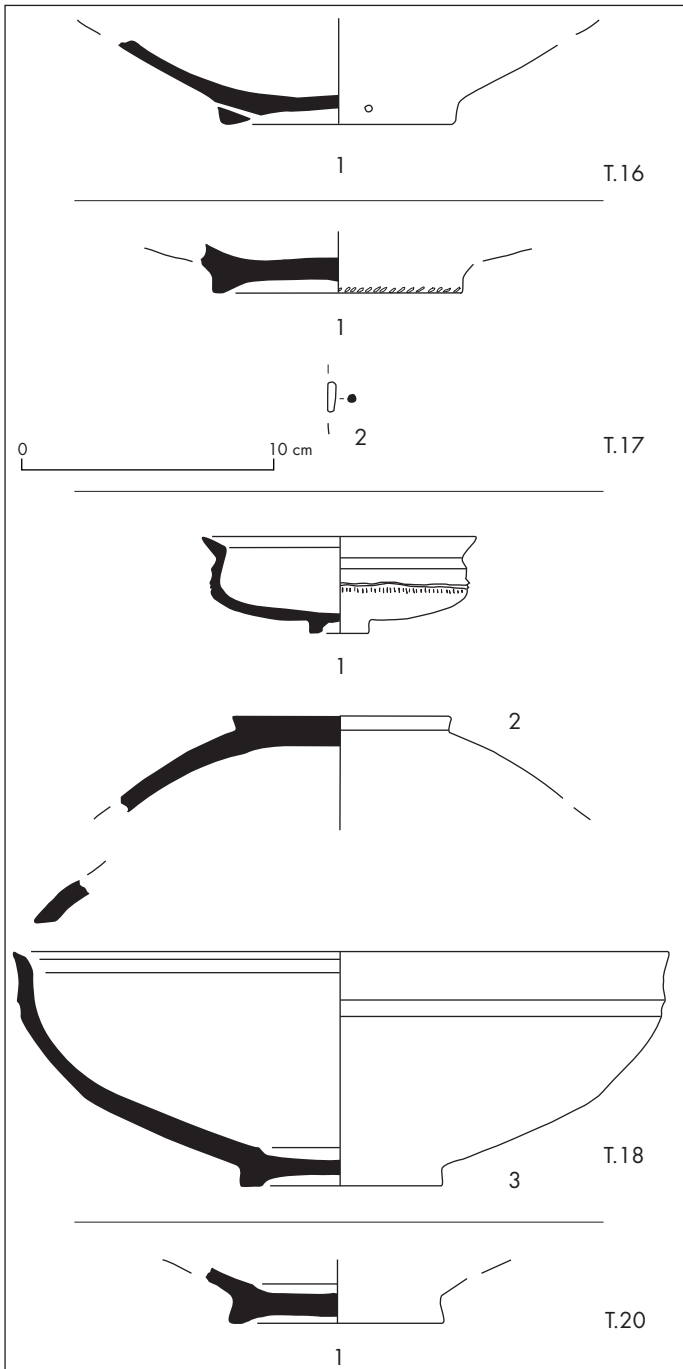
INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 39)

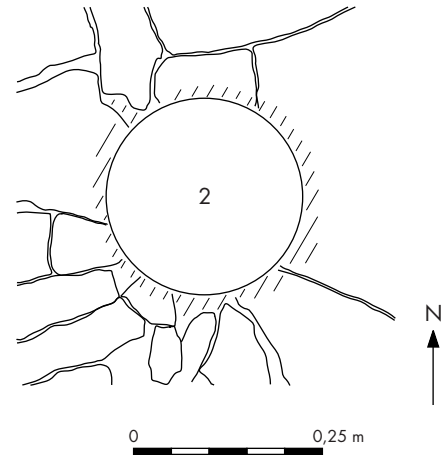
- 22.1 - Vase de forme non restituable à pied bas.
- 22.2 - Vase de forme non restituable à pied annulaire. Diam. base : 70 mm.
- 22.3 - Petit vase de forme non restituable décoré de deux cannelures jointives sur la partie supérieure.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

Dans l'ossuaire de cette tombe, 19,8 g d'os humains brûlés, correspondant à un *infans* I, ont été recueillis.



■ 34 Mobilier des tombes 16, 17, 18 et 20.



■ 36 Plan de la tombe 23.

◆ Sépulture 23
(Carré E5)

DESCRIPTION GENERALE

Cette tombe a été fortement arasée par les travaux agricoles. Seule subsistait une partie du dépôt funéraire composé du vase cinéraire (fig. 36). Celui-ci, en partie bouleversé, doit sa conservation à la présence d'une petite dépression naturelle dans laquelle il avait été déposé.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 39)

23.2 - Coupe de forme Td utilisée comme vase cinéraire. Elle est décorée de deux cannelures jointives assez larges et peu prononcées sur la partie supérieure de la panse. H. : 77 mm ; diam. ouv. : 260 mm ; diam. base : 95 mm.

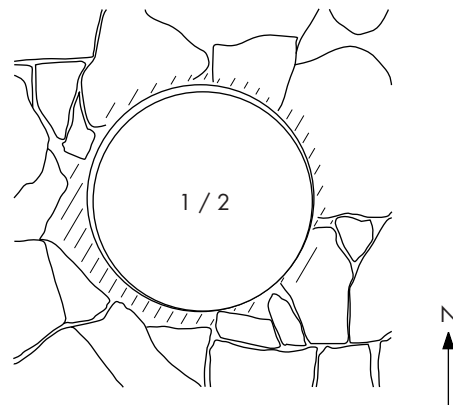
DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

L'ossuaire incomplet de cette tombe comprenait 12,3 g d'os humains brûlés appartenant à un sujet d'âge indéterminé mais pas un nouveau-né.

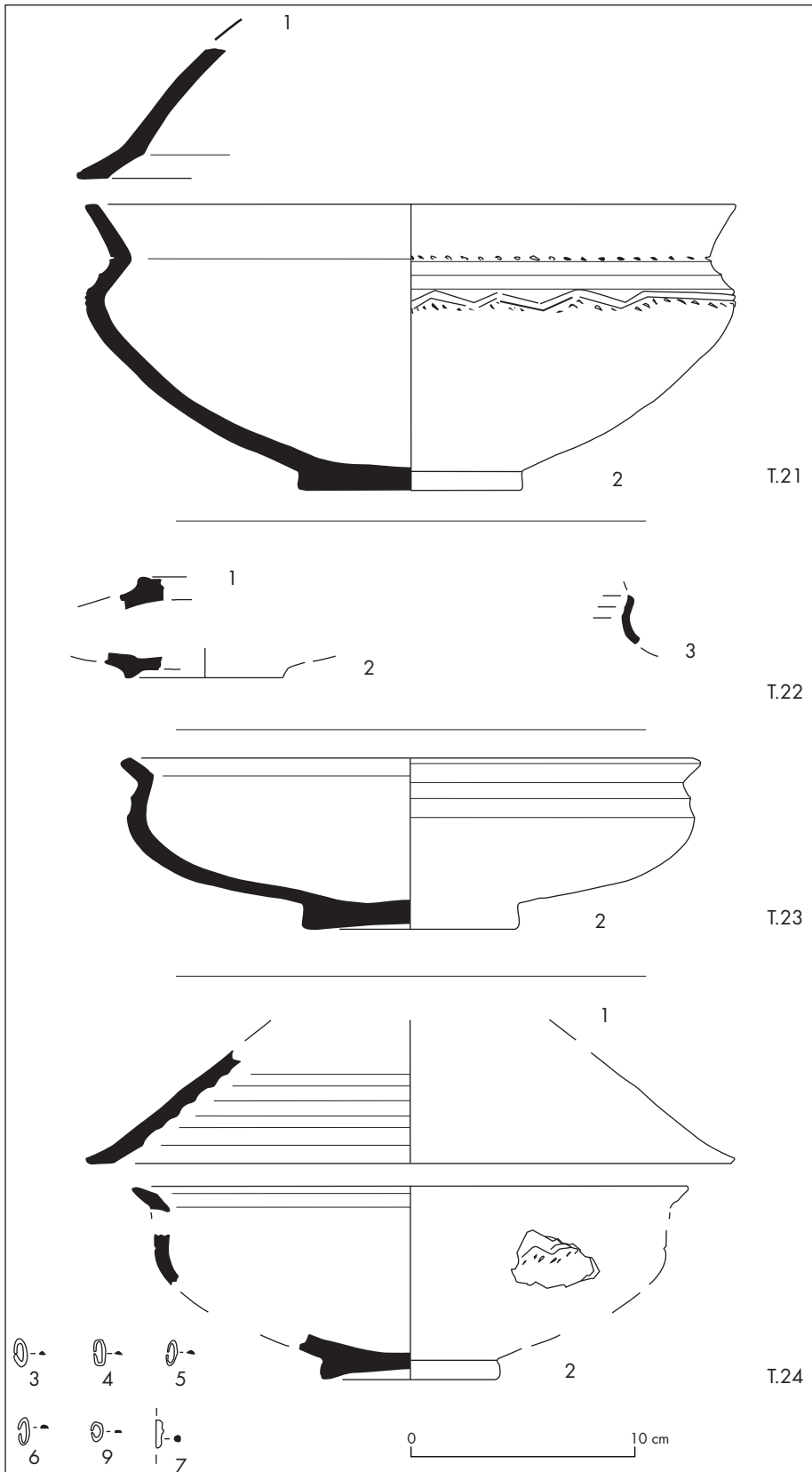
◆ Sépulture 24
(Carré D4)

DESCRIPTION GENERALE

Le dépôt funéraire de cette tombe a été en partie détruit par les travaux agricoles. Il occupait une petite fosse aux contours irréguliers (fig. 37). Le mobilier comprend un vase cinéraire et un plat retourné faisant office



■ 37 Plan de la tombe 24.



■ 39 Mobilier des tombes 21, 22, 23 et 24.

de couvercle dont seul un quart était conservé. Un petit lot d'objets métalliques a été retrouvé mêlé aux restes de l'incinération dans lesquels ont été également recueillies quatre petites pierres brûlées.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 39)

24.1 - Plat incomplet de forme Y recouvert de cannelures jointives sur sa face interne. Ce vase a été utilisé comme couvercle du vase cinéraire 24.2. Diam. ouv. : 290 mm.

24.2 - Coupe de forme Td utilisée comme vase cinéraire. Ce récipient très fragmenté porte les traces d'un décor constitué d'une ligne horizontale interrompue par une séquence de chevrons ou d'ondes tracée au double trait soulignée par des pointillés obliques incisés. H. : 85; diam. ouv. : 246; diam. base : 80 mm.

Objets métalliques (fig. 39)

24.3 à 6 et 9 - Cinq perles ouvertes à tige mince en bronze, brûlées, provenant du vase cinéraire 24.2. L. : 6 mm; l. : 2 mm; ép. : 1 mm.

24.7 - Fragment de tige en bronze de section quadrangulaire, brûlée, provenant du vase cinéraire 24.2.

24.8a à 8c - Trois perles ouvertes à tige mince en bronze, brûlées et déformées, provenant du vase cinéraire 24.2 (non dessinées).

24.10 - Fragment d'objet en bronze fondu, provenant du vase cinéraire 24.2 (non dessiné).

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

Le vase cinéraire renfermait 163,6 g d'os humains brûlés correspondant à un sujet adulte.

◆ Sépulture 25

(Carré D4)

DESCRIPTION GENERALE

Cette tombe a été détruite par les travaux agricoles. Il ne subsistait qu'un petit amas de tessons appartenant probablement au vase cinéraire. Ces fragments, conservés dans des fissures du substrat rocheux, étaient accompagnés de quelques esquilles d'ossements humains brûlés.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 43)

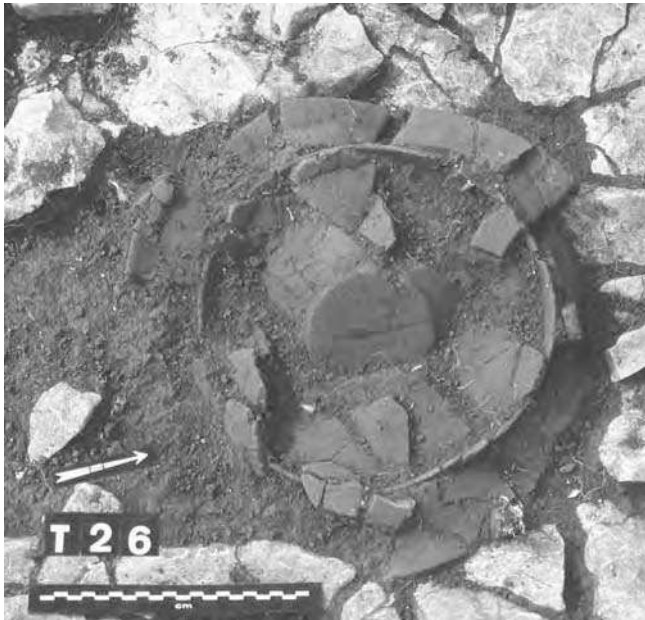
25.1 - Coupe très incomplète de forme Td vraisemblablement utilisée comme vase cinéraire. La partie supérieure de la panse est décorée de trois cannelures jointives placées entre une ligne horizontale de pointillés incisés et une ligne horizontale incisée au double trait, interrompue par au moins deux séquences de chevrons, soulignée de pointillés obliques incisés. Diam. base : 80 mm.

Objets métalliques (fig. 43)

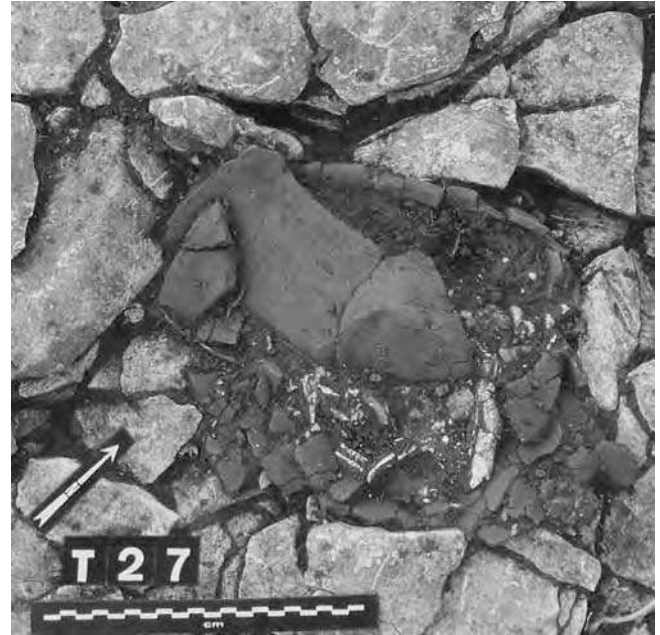
25.2 - Perle spiralée en bronze, brûlée, provenant du vase cinéraire 25.1. L. 8 mm; diam. 3 mm.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

Dans l'ossuaire incomplet de cette tombe, 8,3 g d'os humains brûlés appartenant à un sujet d'âge indéterminé mais pas un nouveau-né ont été recueillis.

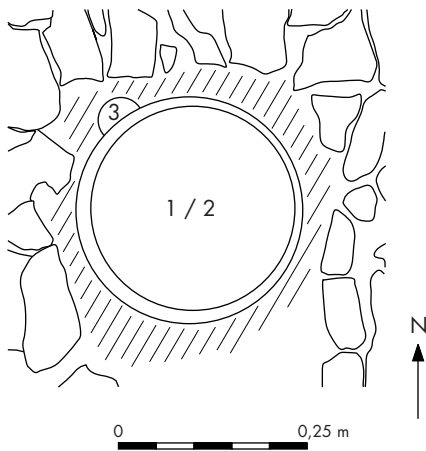


■ 38 Vue de la tombe 26 (cliché : O. Dayrens/AFAN).

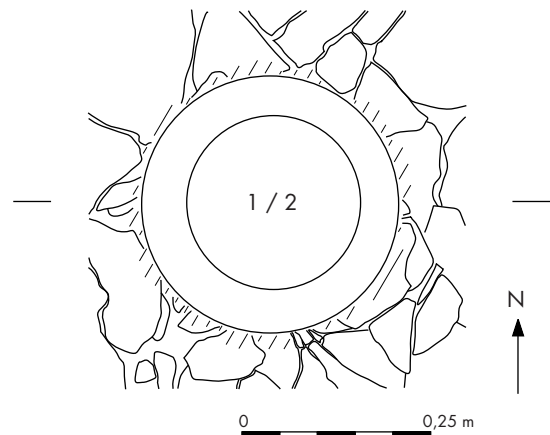


■ 41 Vue de la tombe 27 (cliché : O. Dayrens/AFAN).

■ 40 Plan de la tombe 26.



■ 42 Plan et coupe de la tombe 27.



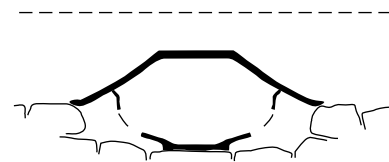
◆ **Sépulture 26**
(Carré E3)

DESCRIPTION GENERALE

Le dépôt funéraire de cette tombe est bien conservé (fig. 38). Il occupait une petite fosse d'une trentaine de centimètres de diamètre pour une profondeur maximale de 0,15 m. Le mobilier se compose d'un vase cinéraire et d'un plat en guise de couvercle qui était affaissé sur les restes de l'incinération. Un petit récipient, très fragmenté, était également déposé sur le fond du creusement, au nord-ouest (fig. 40). Au sud du dépôt, une dépression mitoyenne de la fosse sépulcrale contenait quelques esquilles osseuses humaines brûlées ainsi que des particules charbonneuses. Ces vestiges, qui ne proviennent pas de l'ossuaire, pourraient provenir des niveaux de surface originels aujourd'hui disparus dans ce secteur de la nécropole.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 43)



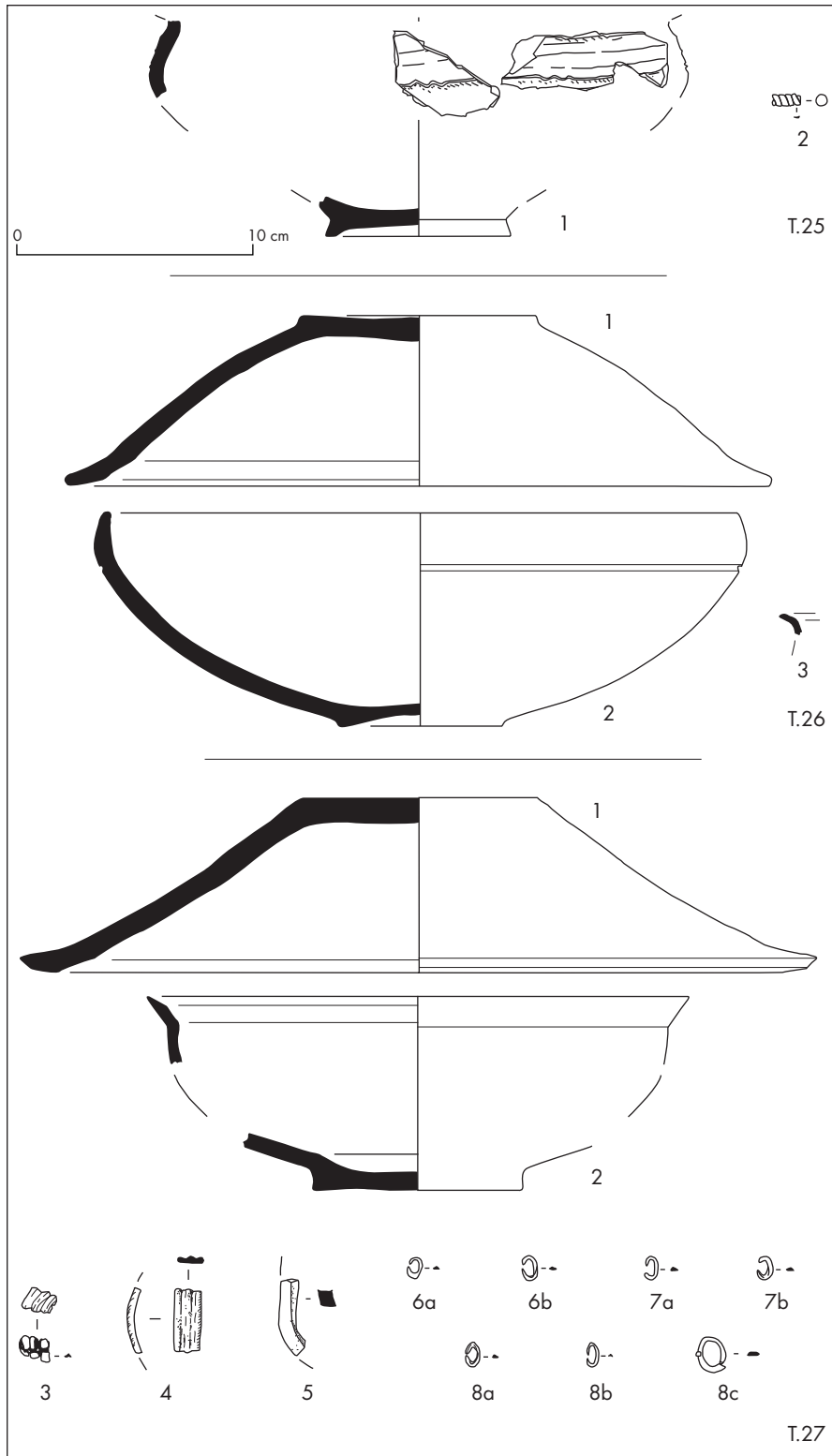
26.1 - Plat de forme Zd utilisé comme couvercle du vase cinéraire 26.2. H. : 70 mm ; diam. ouv. : 300 mm ; diam. : base : 100 mm.

26.2 - Coupe de forme Sd utilisée comme vase cinéraire. Elle est décorée d'une fine cannelure horizontale. H. : 94 mm ; diam. ouv. : 270 mm ; diam. base : 70 mm.

26.3 - Fragment de bord d'un petit vase de forme non restituable.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

Le vase cinéraire contenait 207,1 g d'os humains brûlés d'un sujet adulte ou de taille adulte.



■ 43 Mobilier des tombes 25, 26 et 27.

◆ Sépulture 27

(Carré E4)

DESCRIPTION GENERALE

Le dépôt funéraire de cette tombe a été écrêté par les travaux agricoles. Il était installé dans une petite dépression naturelle du substrat (fig. 41). Le mobilier, très écrasé, était compressé sur une épaisseur de 6 cm ce qui ne représentait plus qu'un tiers de sa hauteur initiale (fig. 42). Il comprend un vase cinéraire et un plat faisant office de couvercle dont les deux tiers ont disparu. Une dizaine d'objets en bronze brûlés, et parfois déformés, ont également été retrouvés dans l'ossuaire.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 43)

27.1 - Plat de forme Zc utilisé comme couvercle du vase cinéraire 27.2. H. : 75 mm ; diam. ouv. : 340 mm ; diam. base : 100 mm.

27.2 - Coupe de forme Td utilisée comme vase cinéraire. Le bord de ce récipient est marqué de deux facettes. H. : 84 mm ; diam. ouv. : 230 mm ; diam. base : 90 mm.

Objets métalliques (fig. 43)

27.3 - Trois perles ouvertes à tige mince en bronze, soudées et déformées par la chaleur. Elles proviennent du vase cinéraire 27.2.

27.4 - Fragment de bracelet en bronze, brûlé. Cet objet est mouluré et décoré sur un de ces bords de courtes incisions obliques. Il provient du vase cinéraire 27.2. L. : 17 mm ; l. : 8 mm ; ép. : 2 mm.

27.5 - Fragment d'objet indéterminé en bronze brûlé et déformé, provenant du vase cinéraire 27.2.

27.6a à 8b - Six perles ouvertes à tige mince en bronze, brûlées, provenant du vase cinéraire 27.2. L. : 6 mm ; l. : 2 mm ; ép. : 1 mm.

27.8c - Anneau ouvert en bronze brûlé, provenant du vase cinéraire 27.2. Diam. : 11 mm ; ép. : 1,5 mm.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

L'ossuaire complet de cette sépulture comprenait 213,6 g d'os humains brûlés appartenant à un sujet probablement adulte.

◆ Sépulture 28

(Carré E4)

DESCRIPTION GENERALE

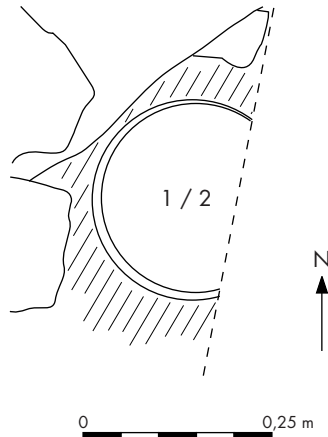
La moitié du dépôt funéraire de cette tombe a été tronquée par les sondages d'évaluation qui avaient également entamé une partie du substrat rocheux. Les contours de la fosse n'ont pu être observés. Le mobilier conservé comprend un vase cinéraire accompagné d'un plat en guise de couvercle (fig. 44).

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 51)

28.1 - Plat de forme Zd utilisé comme couvercle du vase cinéraire 28.2. Diam. ouv. : 265 mm ; diam. base : 90 mm.

28.2 - Coupe incomplète de forme W'd utilisée comme vase cinéraire. Le bord présente deux courtes facettes. La carène est soulignée d'une cannelure hori-



■ 44 Plan de la tombe 28.

zontale. Le fond est marqué intérieurement par une légère dépression. Diam. ouv. : 246 mm ; diam. base : 90 mm.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

L'ossuaire incomplet de la tombe 28 contenait 71,4 g d'os humains brûlés. Ils correspondent à un *infans* II ou à un adolescent.

◆ Sépulture 29

(Carré D4)

DESCRIPTION GENERALE

Quelques tessons et esquilles d'ossements humains brûlés ont été retrouvés sur une faible surface, dans des fissures du substrat rocheux. Ces vestiges correspondent aux restes d'une tombe détruite par les travaux agricoles.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 51)

29.1 - Tessons appartenant probablement au vase cinéraire (non dessinés).

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

L'ossuaire incomplet de la tombe 29 a livré 12,9 g d'os humains brûlés appartenant à un sujet d'âge indéterminé mais pas un nouveau-né ni un *infans* I.

◆ Sépulture 30

(Carré E4)

DESCRIPTION GENERALE

La partie supérieure du dépôt funéraire de cette tombe a été arasée par les travaux agricoles. La dépression dans laquelle était déposé le mobilier a été aménagée par extraction de blocs du banc rocheux. Le dépôt est composé d'un vase cinéraire et d'un plat faisant office de couvercle dont il ne reste que la partie supérieure (fig. 45 et 46). Une coupelle, placée sur le fond de la dépression, à l'ouest, accompagnait ce dépôt. Une quinzaine d'objets en bronze, brûlés et parfois déformés, ont également été retrouvés dispersés parmi les ossements humains incinérés contenus dans le vase cinéraire.

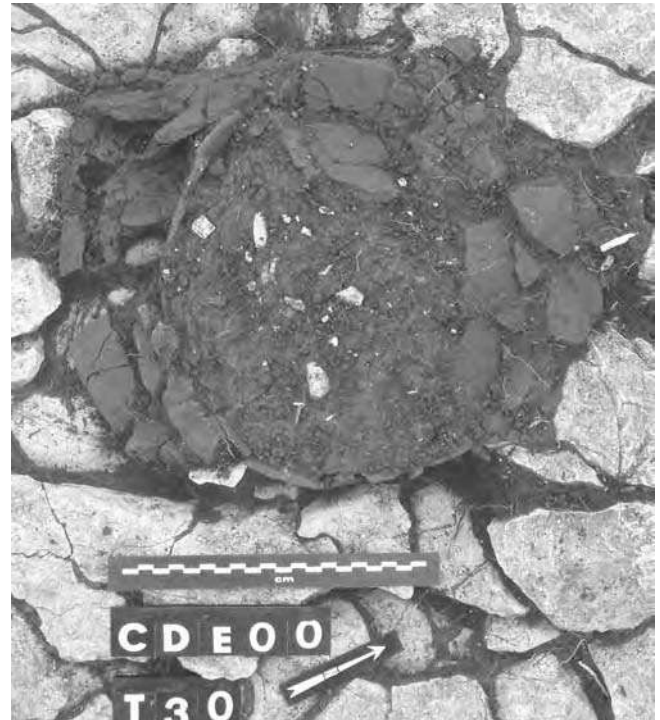
INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 51)

30.4 - Plat incomplet de forme Y utilisé comme couvercle du vase cinéraire 30.5. Diam. ouv. : 280 mm.

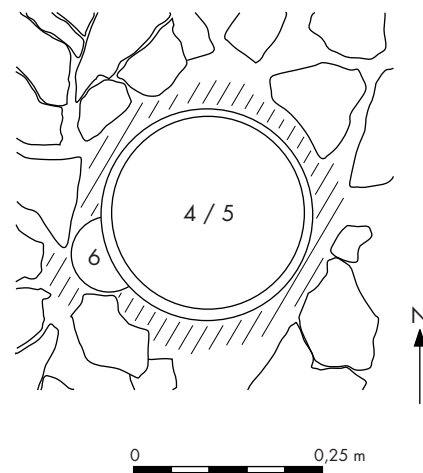
30.5 - Coupe de forme W'd utilisée comme vase cinéraire. H. : 75 mm ; diam. ouv. : 255 mm ; diam. base : 85 mm.

30.6 - Coupelle de forme We. H. : 38 mm ; diam. ouv. : 100 mm ; diam. base : 20 mm.



■ 45 Vue de la tombe 30 (cliché : O. Dayrens/AFAN).

■ 46 Plan de la tombe 30.



Objets métalliques (fig. 51)

30.1a à 2, 7b, 8, 9a à 9c - Neuf perles ouvertes à tige mince en bronze, brûlées, provenant du vase cinéraire 30.5. L. : 8 mm ; l. : 2 mm ; ép. : 1 mm.

30.3 - Fragment d'objet en bronze brûlé et déformé provenant du vase cinéraire 30.5 (non dessiné).

30.7a - Bouton conique à bélière, en bronze, brûlé, provenant du vase cinéraire 30.5. Diam. : 12 mm.

30.9d - Perle en bronze en tôle repliée, brûlée, provenant du vase cinéraire. L. : 6,5 mm ; l. : 5 mm.

30.9e et 9f - Bouton en bronze à bélière, brûlé et déformé, provenant du vase cinéraire 30.5.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

Le vase cinéraire de cette sépulture contenait 514,4 g d'os humains brûlés appartenant à un sujet adulte.

◆ **Sépulture 31**
(Carré D4)

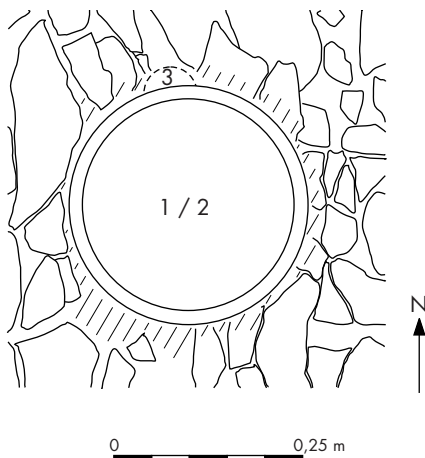
DESCRIPTION GENERALE

Le dépôt funéraire de cette tombe a été en partie écrêté par les travaux agricoles. Le mobilier était déposé dans une petite dépression irrégulière



■ 47 Vue de la tombe 31 (cliché : O. Dayrens/AFAN).

■ 48 Plan de la tombe 31.



et peu profonde, obtenue par extraction de blocs du banc calcaire. Il comprend un vase cinéraire et un plat retourné en guise de couvercle retrouvé affaissé sur les restes de l'incinération. Un petit vase, écrasé et très fragmenté, reposait sur le fond de la dépression, au nord (fig. 47 et 48).

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 51)

31.1 - Plat de forme Zd utilisé comme couvercle du vase cinéraire 31.2. H. : 73 mm ; diam. ouv. : 320 mm ; diam. base : 90 mm.

31.2 - Vase cinéraire à pied annulaire de forme non restituable. Diam. base : 85 mm.

31.3 - Petit vase de forme non restituable (non dessiné).

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

L'ossuaire de cette tombe est complet. Il comprenait 198,6 g d'os humains brûlés correspondant à un sujet adulte.

◆ **Sépulture 32**
(Carré D5)

DESCRIPTION GENERALE

Le dépôt de cette tombe a été fortement endommagé et dispersé par les travaux agricoles. Les vestiges mobiliers préservés, très fragmentés, ne doivent leur conservation qu'à la présence d'une petite dépression du substrat. Il comprend un vase cinéraire. Un objet en bronze brûlé a également été découvert à une cinquantaine de centimètres au nord-ouest de ce dépôt.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 54)

32.2 - Coupe incomplète de forme Td utilisée comme vase cinéraire. Elle est décorée d'une ligne incisée au double trait interrompue par une séquence d'ondes et soulignée de pointillés obliques incisés. Diam. base : 90 mm.

Objets métalliques

32.1 - Objet en bronze brûlé et déformé (non dessiné).

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

L'ossuaire incomplet de la tombe 32 a livré 58,2 g d'os humains brûlés appartenant à un sujet d'âge indéterminé mais pas un nouveau-né ni un *infans* I.

◆ **Sépulture 33**
(Carré E5)

DESCRIPTION GENERALE

Cinq tessons provenant d'au moins un vase étaient dispersés sur une faible surface du substrat rocheux. Aucune esquille osseuse n'est associée à ce mobilier. L'interprétation de ces vestiges comme les restes d'une tombe détruite est très incertaine.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 54)

33.1 - Fragment d'un grand vase décoré d'une ligne d'impressions digitées très profondes.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

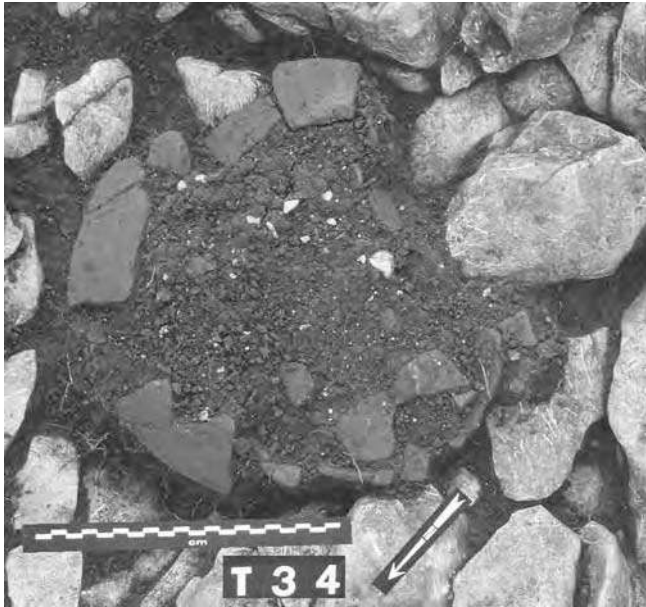
Néant.

◆ **Sépulture 34**
(Carré A3)

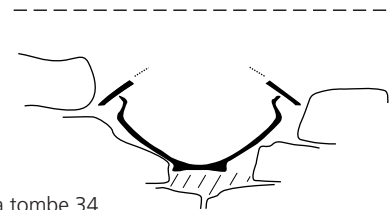
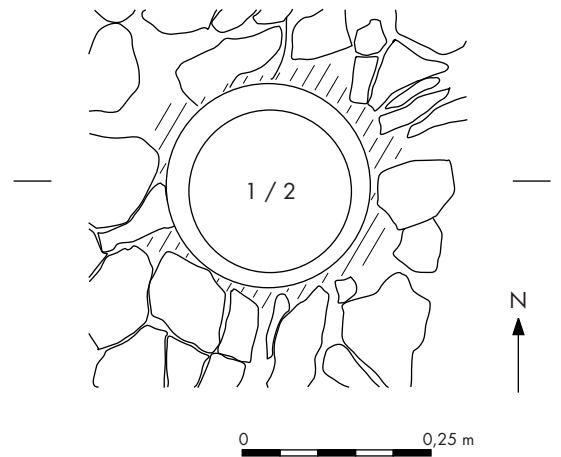
DESCRIPTION GENERALE

Les travaux agricoles ont écrêté le dépôt funéraire de cette tombe. Il occupait une petite fosse de 0,35 m de diamètre pour une profondeur n'excédant pas 0,15 m, obtenue par l'extraction de blocs du substrat

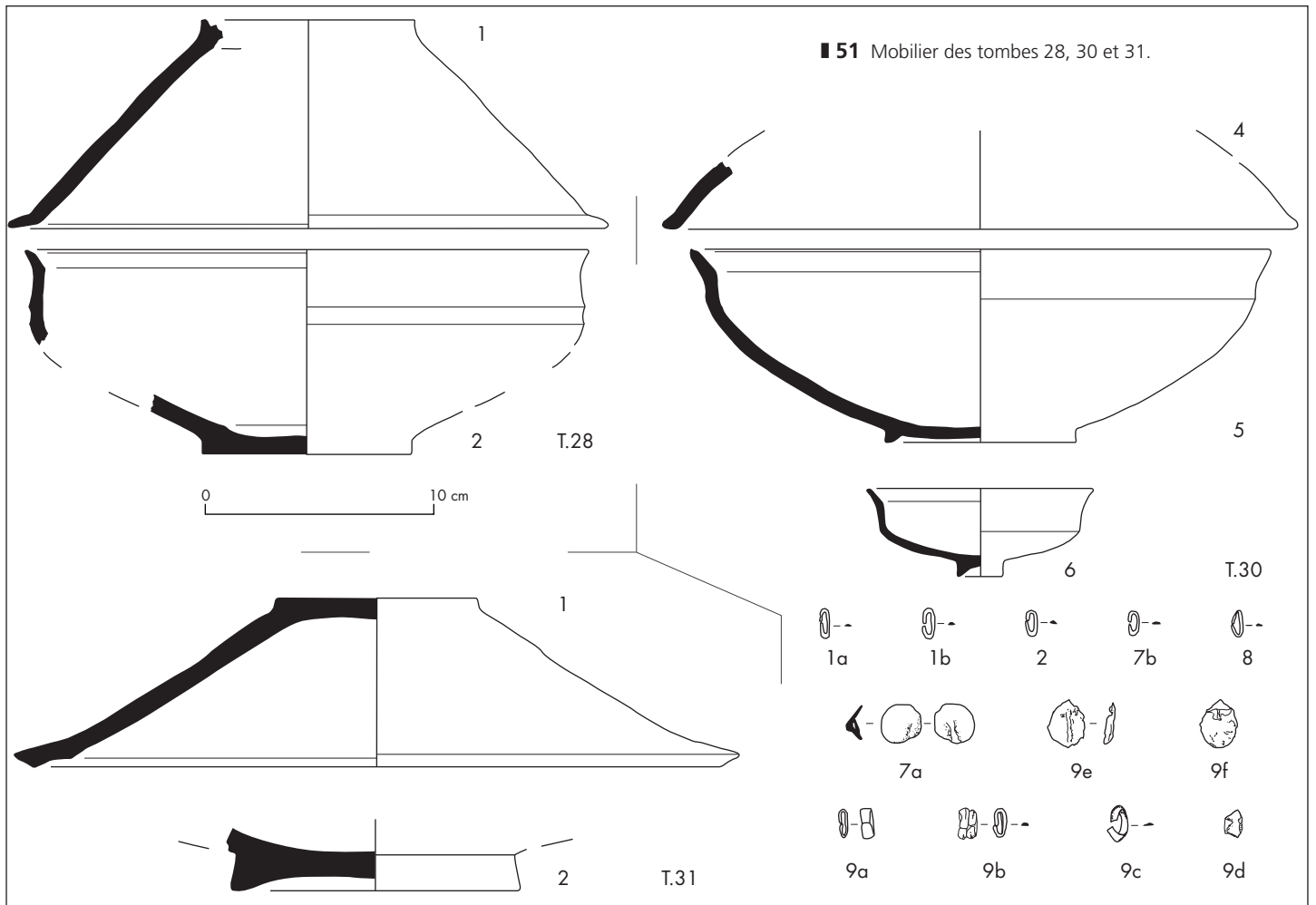
rocheux (fig. 49 et 50). Le mobilier se compose d'un vase cinéraire et d'un plat faisant office de couvercle. Il ne subsiste de ce dernier qu'une partie du bord.



■ 49 Vue de la tombe 34 (cliché : O. Dayrens/AFAN).



■ 50 Plan et coupe de la tombe 34.



■ 51 Mobilier des tombes 28, 30 et 31.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 54)

34.1 - Plat incomplet de forme Y utilisé comme couvercle du vase cinéraire 34.2. Diam. ouv. : 270 mm.

34.2 - Coupe de forme Td utilisée comme vase cinéraire. Elle est décorée d'une série de trois cannelures jointives disposées sur la partie supérieure de la panse. H. : 102 mm ; diam. ouv. : 215 mm ; diam. base : 75 mm.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

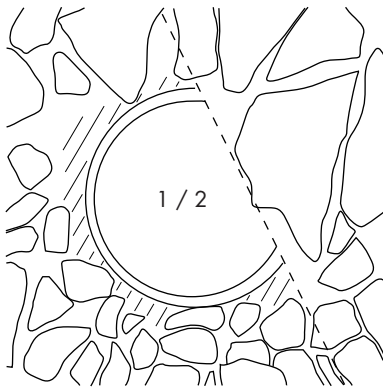
L'ossuaire incomplet de la tombe 34 a livré 6,3 g d'os humains brûlés appartenant à un sujet d'âge indéterminé, peut-être un immature *infans* I.

◆ Sépulture 35

(Carré B5)

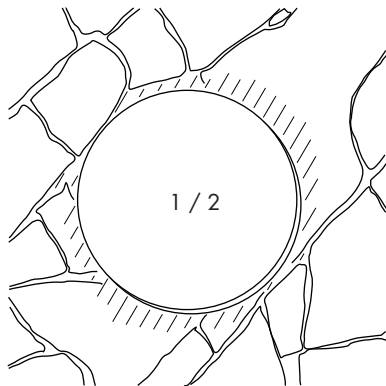
DESCRIPTION GENERALE

Le dépôt funéraire de cette tombe a été endommagé dans sa partie septentrionale par le décapage mécanique. Il était installé dans un petit aménagement du banc rocheux (fig. 52). Le mobilier, partiellement conservé, se compose d'un vase cinéraire recouvert d'un plat en guise de couvercle.



■ 52 Plan de la tombe 35.

■ 53 Plan de la tombe 36.



0 0,25 m

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

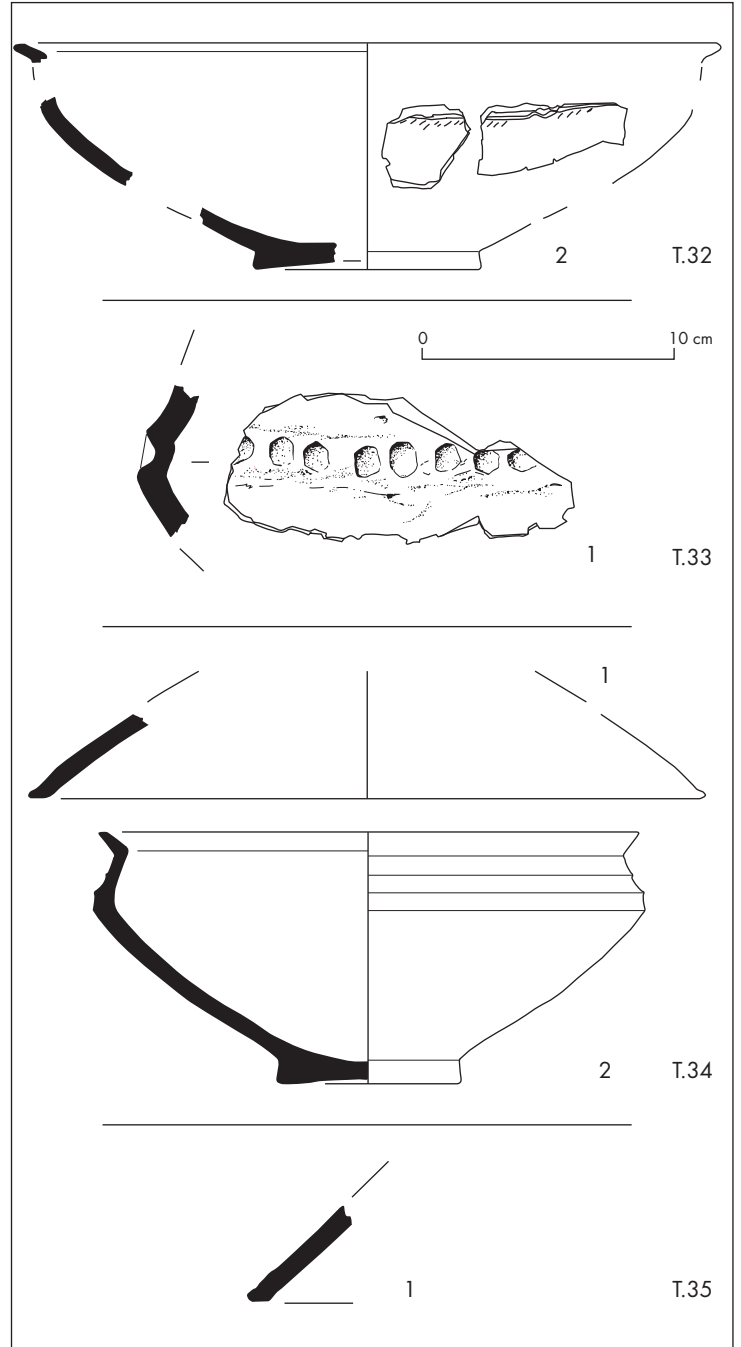
Céramique (fig. 54)

35.1 - Plat incomplet de forme Y utilisé comme couvercle du vase cinéraire 35.2.

35.2 - Vase cinéraire à fond plat de forme non restituable (non dessiné).

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

Le vase cinéraire de la tombe 35 contenait 82,3 g d'os humains brûlés correspondant à un adolescent ou un adulte.



■ 54 Mobilier des tombes 32, 33, 34 et 35.

◆ **Sépulture 36**
(Carré C4)

DESCRIPTION GENERALE

Le dépôt funéraire de cette tombe a été écrêté par la pelle mécanique lors des travaux de décapage, et probablement par les travaux agricoles. Il occupait une petite dépression aménagée dans le substrat (fig. 53). Le mobilier comprend un vase cinéraire et un plat retourné utilisé comme couvercle dont la partie inférieure a disparu.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 57)

36.1 - Plat incomplet de forme générale Y utilisé comme couvercle de l'urne cinéraire 36.2. Diam. ouv. : 290 mm.

36.2 - Coupe de forme Td utilisée comme vase cinéraire. La partie supérieure de la panse est décorée d'une ligne de pointillés incisés horizontaux surmontant deux cannelures jointives et une ligne interrompue de séquences de chevrons incisées au double trait et soulignée de pointillés. H. : 88 mm ; diam. ouv. : 290 mm ; diam. base : 80 mm.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

Les 154,5 g d'os humains brûlés provenant de l'ossuaire incomplet de cette sépulture sont ceux d'un sujet adulte ou de taille adulte.

◆ **Sépulture 37**
(Carré B6)

DESCRIPTION GENERALE

Bien qu'écrasé et très fragmenté, le dépôt funéraire de cette tombe nous est parvenu dans son intégralité (fig. 55). Il était installé dans un aménagement du banc rocheux obtenu par l'extraction d'une dalle calcaire. Le mobilier est composé d'un vase cinéraire et d'un plat faisant office de couvercle. Le vase cinéraire était en partie affaissé dans une faille du substrat dans laquelle ont été retrouvées quelques esquilles d'ossements humains brûlés (fig. 56).

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 57)

37.1 - Plat de forme non restituable à pied bas utilisé comme couvercle du vase cinéraire 37.2. Diam. base : 90 mm.

37.2 - Coupe de forme Tc utilisée comme vase cinéraire. Ce vase est décoré de deux lignes d'impression à la roulette, l'une à la jonction lèvre/panse et l'autre à l'inflexion de la panse sur laquelle viennent se rattacher de faux chevrons triples non jointifs. H. : 114 mm ; diam. ouv. : 280 mm ; diam. base : 105 mm.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

Le vase cinéraire de la sépulture 37 renfermait 55,7 g d'os humains brûlés appartenant à un sujet d'âge indéterminé, mais pas un nouveau-né.

◆ **Sépulture 38**
(Carré B4)

DESCRIPTION GENERALE

Le dépôt funéraire de cette tombe a été arasé par les travaux agricoles. Le mobilier, très écrasé, était placé dans une petite dépression du substrat, probablement d'origine naturelle. Il comprend un vase cinéraire et un autre récipient, très incomplet, vraisemblablement utilisé comme couvercle. La présence de quelques ossements humains calcinés en périphérie résulte probablement de la dispersion d'une partie de l'ossuaire lors de l'arasement.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

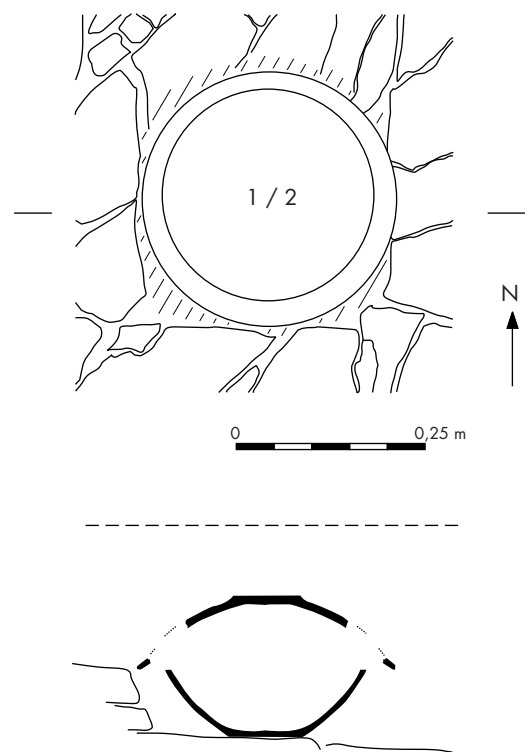
Céramique (fig. 57)

38.1 - Vase incomplet, de forme non restituable, probablement utilisé comme couvercle du vase cinéraire 38.2 (non dessiné).



■ 55 Vue de la tombe 37 (cliché : O. Dayrens/AFAN).

■ 56 Plan et coupe de la tombe 37.



38.2 - Coupe à pied bas, de forme non restituable, utilisée comme vase cinéraire. Diam. base : 70 mm.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

L'ossuaire complet de cette tombe comprenait 75,8 g d'os humains brûlés correspondant à un *infans* II, un adolescent ou un adulte.

◆ **Sépulture 39**

(Carré A3)

DESCRIPTION GENERALE

Une concentration de tessons de céramique était conservée dans une petite dépression naturelle du rocher. Il pourrait s'agir des restes d'une

tombe détruite par les travaux agricoles. Ces vestiges, très fragmentés, appartiennent à deux vases.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

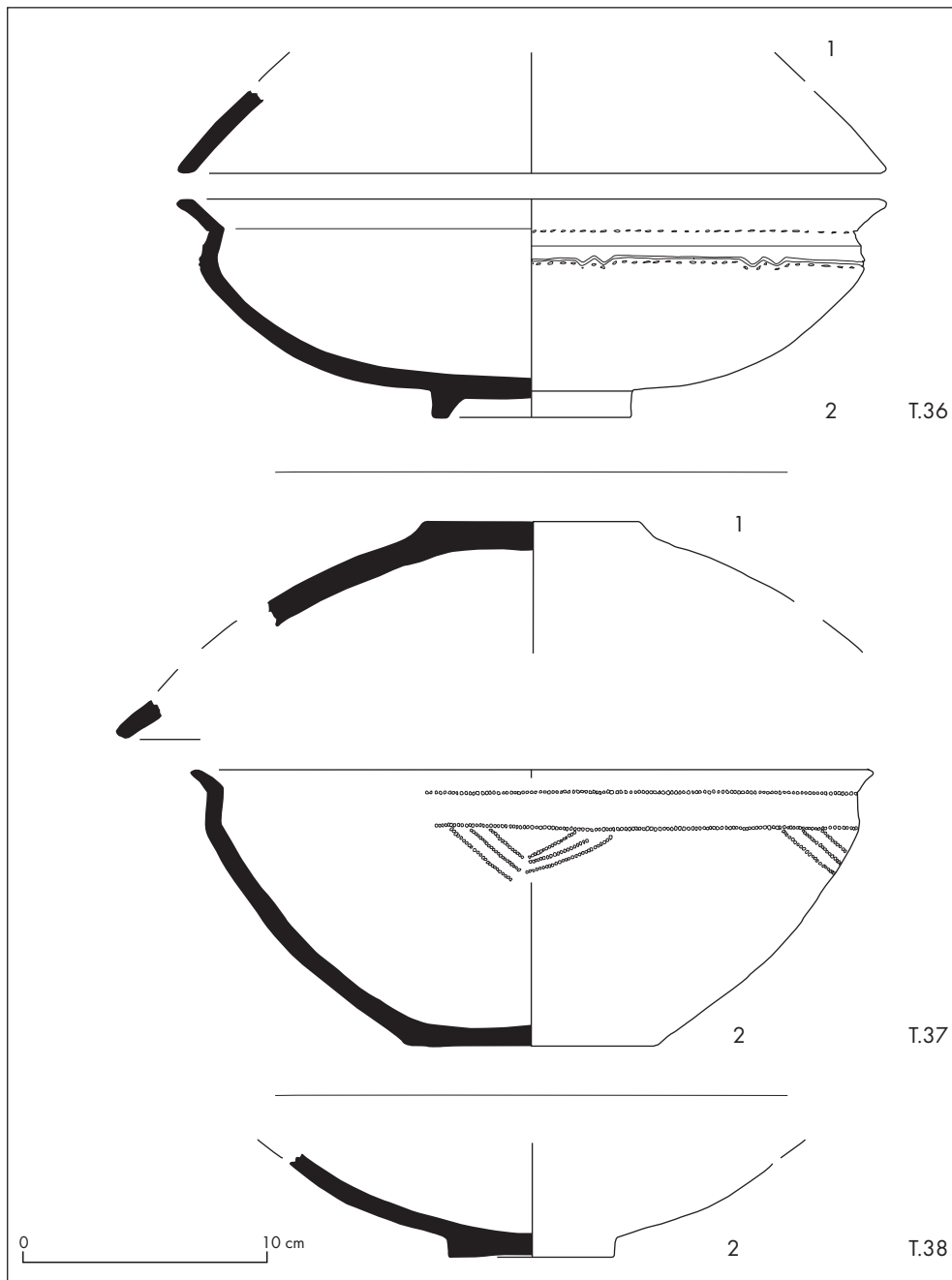
Céramique (fig. 62)

39.1 - Coupe incomplète décorée dans sur la partie inférieure de la panse d'une série de trois lignes interrompues de chevrons et soulignées de pointillés incisés obliques.

39.2 - Plat incomplet de forme Y.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

Néant.



◆ **Sépulture 40**

(Carré B3)

DESCRIPTION GENERALE

Le dépôt funéraire de cette tombe nous est parvenu dans son intégralité mais il présentait un écrasement important. Il occupait la partie centrale d'une petite fosse allongée de 0,45 m de long sur 0,28 m de large, aménagée dans le substrat rocheux sur une profondeur de 0,12 m (fig. 58). Le mobilier comprend un vase cinéraire et un plat retourné en guise de couvercle. Les bords de ce dernier prenaient appui sur les bordures méridionale et septentrionale de la fosse. Un objet en bronze brûlé a également été retrouvé parmi les restes de l'incinération.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 62)

40.1 - Plat de forme Zd utilisé comme couvercle du vase cinéraire 40.2. H. : 85 mm ; diam. ouv. : 320 mm ; diam. base : 100 mm.

40.2 - Coupe de forme Tc utilisée comme vase cinéraire. H. : 73 mm ; diam. ouv. : 260 mm ; diam. base : 80 mm.

Objets métalliques (fig. 62)

40.3 - Perle ouverte à tige mince en bronze, brûlée, provenant du vase cinéraire 40.2. Diam. : 6 mm ; ép. 1 mm.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

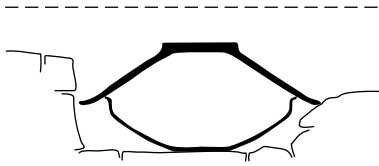
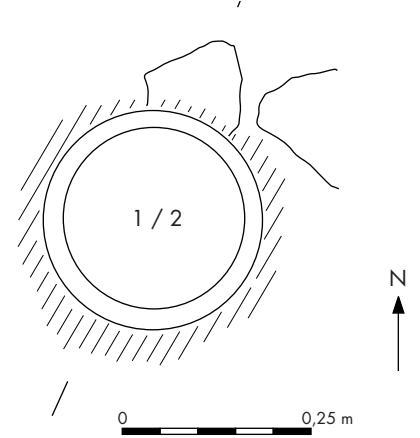
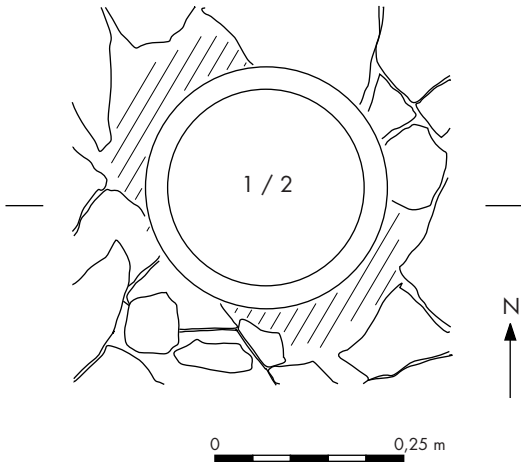
Le vase cinéraire contenait 10,4 g d'os humains brûlés appartenant peut-être à un enfant.

◆ **Sépulture 41**

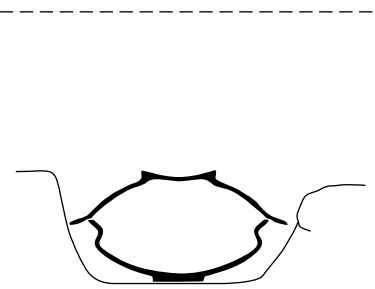
(Carré B5)

DESCRIPTION GENERALE

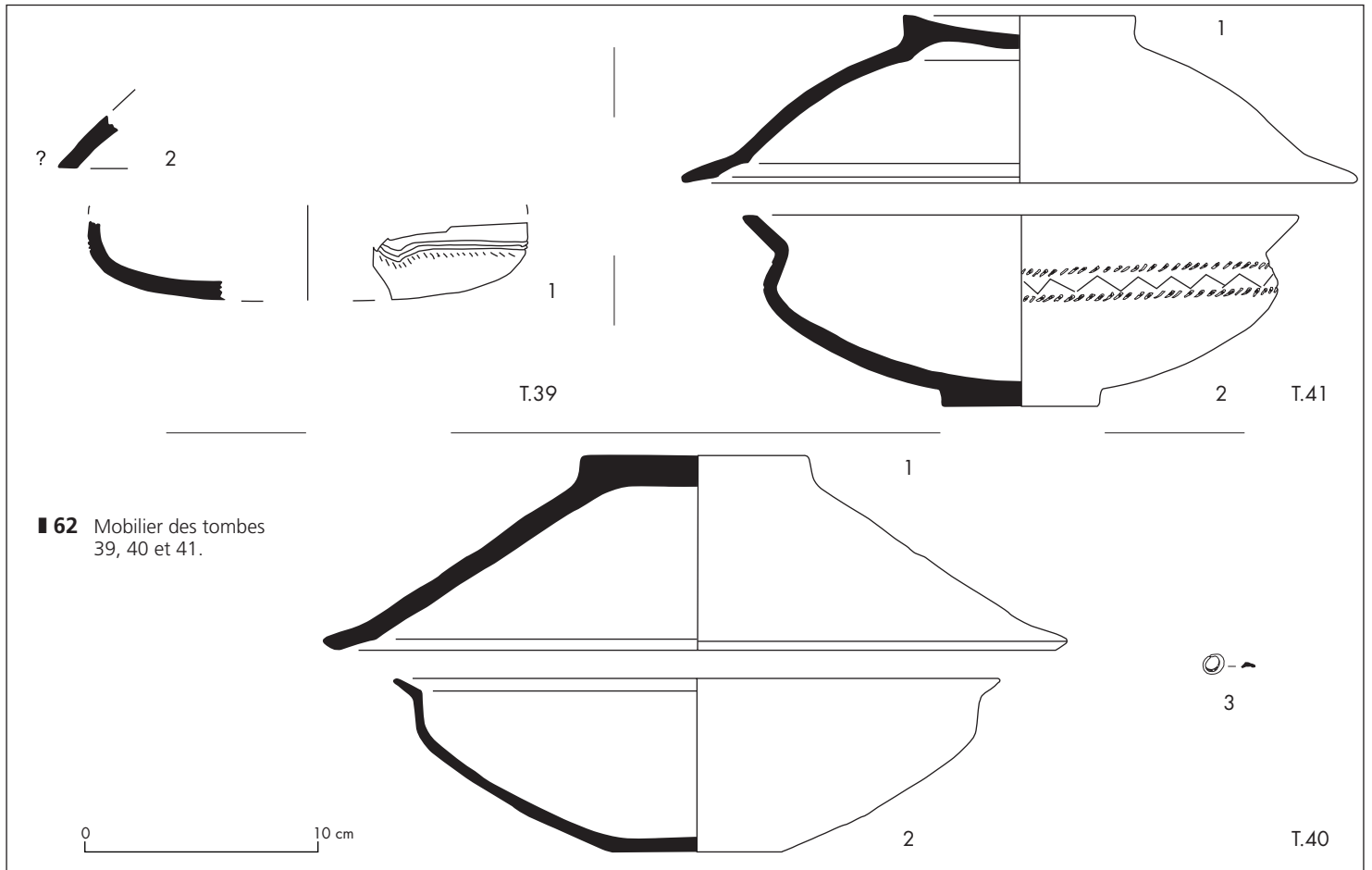
Cette tombe était installée dans une petite zone dépressionnaire anciennement cultivée. Son dépôt a été écrêté par les labours et le décapage mécanique. Les limites de la fosse sépulcrale n'ont pu être distinguées dans l'encaissant argileux. Le mobilier, affaissé sur lui-même, est composé d'un vase cinéraire et d'un plat faisant office de couvercle (fig. 59).



■ 58 Plan et coupe de la tombe 40.



■ 59 Plan et coupe de la tombe 41.



■ 62 Mobilier des tombes 39, 40 et 41.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 62)

41.1 - Plat de forme Zd utilisé comme couvercle du vase cinéraire 41.2. Une dépression interne marque le fond du plat. H. : 70 mm ; diam. ouv. : 290 mm ; diam. base : 100 mm.

41.2 - Coupe de forme Td employée comme vase cinéraire. La paroi externe du récipient est recouverte d'un engobe de teinte rougeâtre. La partie supérieure de la panse est ornée d'une frise de chevrons incisés placée entre deux lignes de pointillés obliques. H. : 81 mm ; diam. ouv. : 240 mm ; diam. base : 70 mm.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

Le vase cinéraire de cette tombe n'a fourni que 0,9 g d'os humains brûlés. Ils appartiennent à un individu d'âge indéterminé.

◆ **Sépulture 42**

(Carré B5)

DESCRIPTION GENERALE

Le dépôt funéraire de cette tombe nous est parvenu dans un excellent état de conservation (fig. 60). Il occupait une petite fosse de plan sub-circulaire d'un diamètre de 0,30 à 0,40 m, creusée avec soin dans le substrat rocheux sur une profondeur de 0,17 m. Une petite dalle de calcaire de 0,30 m de long sur 0,20 m de large a été retrouvée reposant au contact du mobilier. Cet élément, qui avait basculé à l'intérieur de la fosse sépulcrale, correspond aux restes d'un système de fermeture. Le mobilier funéraire, peu fragmenté, comprend un vase cinéraire et un plat retourné en guise de couvercle. Ces récipients étaient accompagnés d'un gobelet retourné et d'une coupelle, tous deux déposés sur le couvercle, l'un à l'est et l'autre à l'ouest (fig. 61). Le sédiment présent au-dessus de la couverture contenait quelques esquilles d'ossements humains brûlés. Il pourrait provenir des niveaux sus-jacents originels.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 68)

42.1 - Coupelle de forme Vb. La partie supérieure de la panse est décorée de deux cannelures jointives surmontant deux lignes ondulées incisées. H. : 28 mm ; diam. ouv. : 100 mm ; diam. base : 20 mm.

42.2 - Gobelet de forme K1c décoré d'une fine cannelure horizontale sur l'inflexion de la panse. H. : 65 mm ; diam. ouv. : 95 mm ; diam. base : 45 mm.

42.3 - Plat de forme Zd utilisé comme couvercle du vase cinéraire 42.4. Le marli est muni d'une perforation. La face interne du plat présente des traces de coloration rouge. H. : 79 mm ; diam. ouv. : 340 mm ; diam. base : 95 mm.

42.4 - Coupe de forme W'c utilisée comme vase cinéraire. H. : 85 mm ; diam. ouv. : 280 mm ; diam. base : 80 mm.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

Le vase cinéraire contenait 125,5 g d'os humains brûlés appartenant à un sujet immature, *infans* I ou *infans* II. Le loculus a livré 2,4 g d'os humains brûlés compatibles avec ceux déposés dans le vase cinéraire.

◆ **Sépulture 43**

(Carré B5)

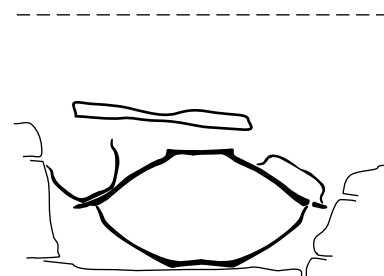
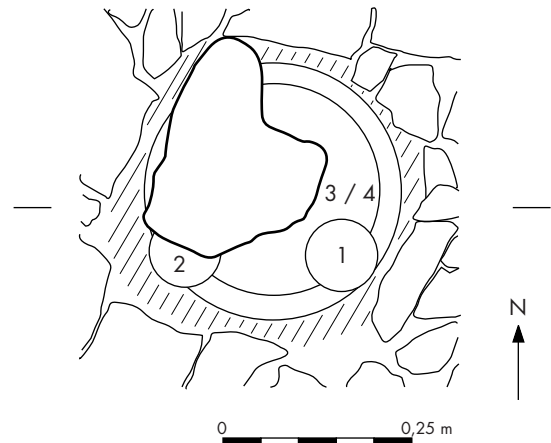
DESCRIPTION GENERALE

Un épandage de tessons de céramiques protohistoriques a été découvert sur le substrat rocheux à proximité de la tombe 44. Ces fragments proviennent d'au moins deux vases différents, dont l'un était manifestement en place. L'absence d'ossements humains brûlés parmi ces vestiges écarte la possibilité d'une tombe détruite mais conduit à interpréter cet ensemble comme un véritable dépôt périphérique en relation avec la tombe 44.



■ 60 Vue de la tombe 42 (cliché : O. Dayrens/AFAN).

■ 61 Plan et coupe de la tombe 42.



INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 68)

43.1 - Vase incomplet à pied bas. Diam. base : 90 mm.

43.3 - Fragment de bord d'un petit vase de forme non restituable.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

Néant.

◆ **Sépulture 44**
(Carré B5)

DESCRIPTION GENERALE

Le dépôt funéraire de cette tombe présente un bon état de conservation (fig. 63). Il était placé dans une petite fosse quadrangulaire, de 0,50 m de long sur 0,35 m de large, profonde de 0,20 m, aménagée par l'extraction de blocs du banc calcaire. Le mobilier est composé d'un vase cinéraire et d'un plat faisant office de couvercle. Une coupelle était déposée sur ce dernier, au nord-est (fig. 64). Le récipient contenant les restes de l'incinération n'avait pas subi d'écrasement important (fig. 65). En revanche, le couvercle a été retrouvé affaissé sur les restes de l'incinération, entraînant la coupelle dans son mouvement.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 68)

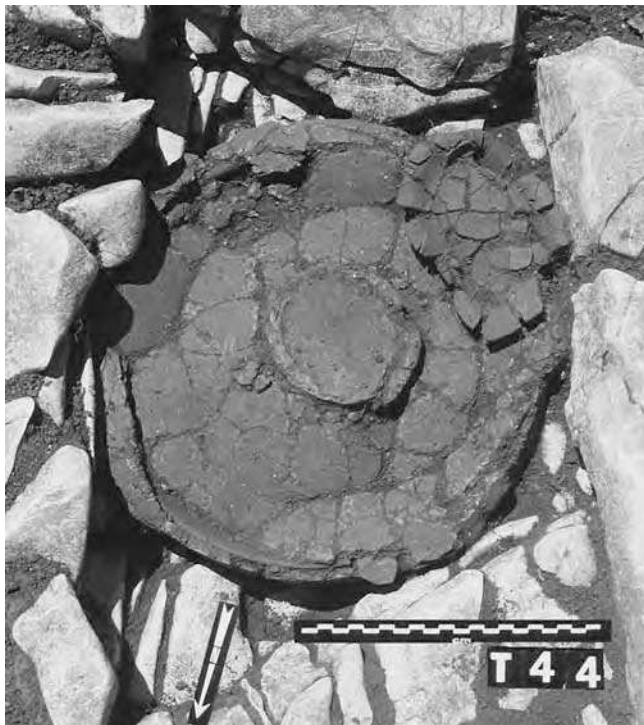
44.1 - Coupelle de forme Wb. H. : 29 mm ; diam. ouv. : 130 mm ; diam. base : 15 mm.

44.2 - Coupe de forme W'd utilisée comme couvercle du vase cinéraire
44.3. H. : 80 mm ; diam. ouv. : 270 mm ; diam. base : 100 mm.

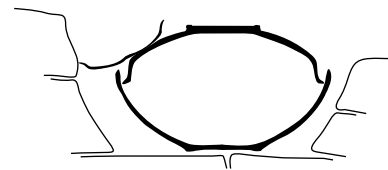
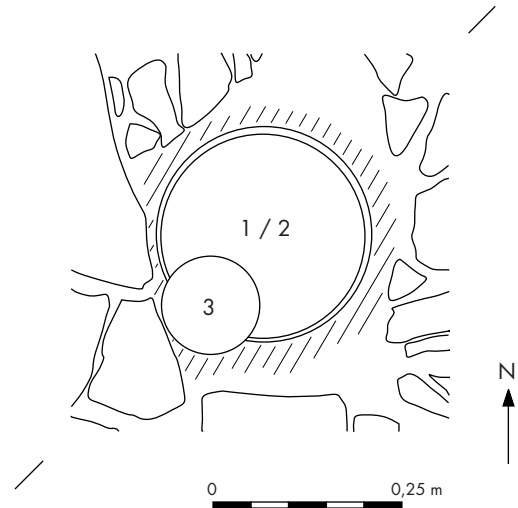
44.3 - Coupe de forme Sc utilisée comme vase cinéraire. H. : 110 mm ; diam. ouv. : 285 mm ; diam. base : 100 mm.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

Le vase cinéraire contenait 112,2 g d'os humains brûlés correspondant probablement à un sujet adulte.



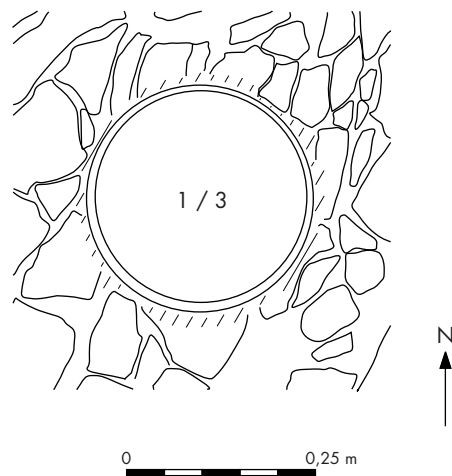
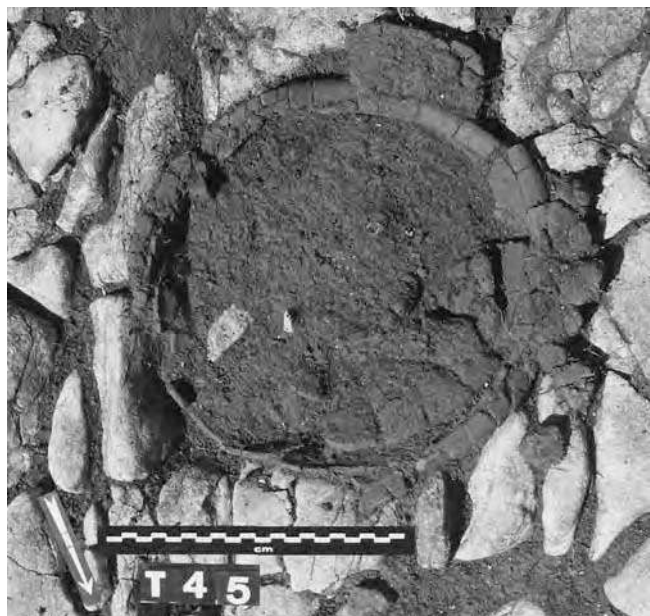
■ 63 Vue de la tombe 44 (cliché : O. Dayrens/AFAN).



■ 64 Plan et coupe de la tombe 44.

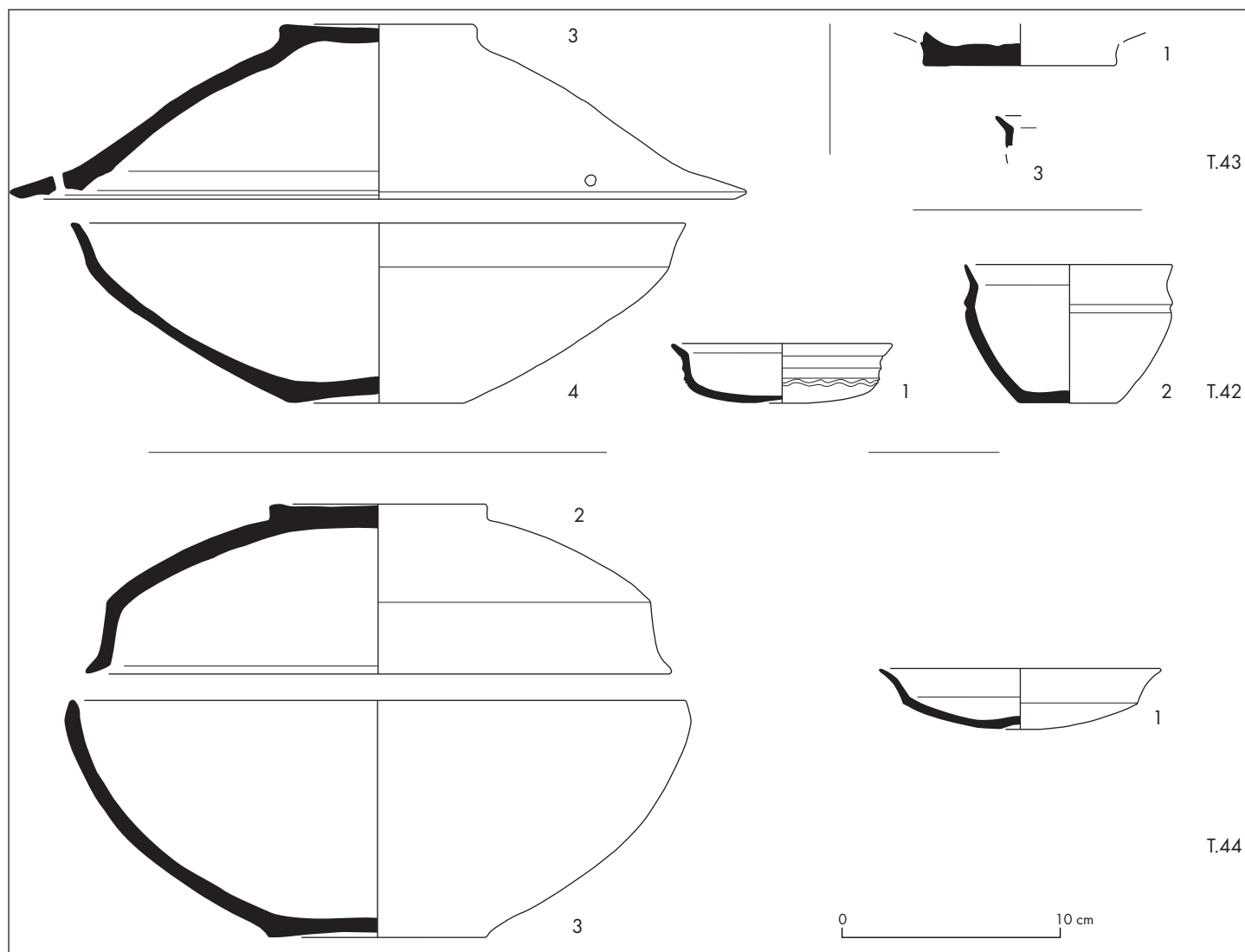
■ 65 Vue de l'ossuaire de la tombe 44 (cliché : O. Dayrens/AFAN).





■ 67 Plan de la tombe 45.

■ 66 Vue de la tombe 45 (cliché : O. Dayrens/AFAN).



■ 68 Mobilier des tombes 42, 43 et 44.

◆ **Sépulture 45**
(Carré B5)

DESCRIPTION GENERALE

Le dépôt funéraire de cette tombe a été écrêté par les travaux agricoles. Il épousait les contours d'une petite fosse sub-circulaire, d'une trentaine de centimètres de diamètre pour une profondeur n'excédant pas 0,15 m. Elle a été aménagée dans le substrat calcaire. Le mobilier funéraire, affaissé sur lui-même, était dans un état de fragmentation extrême (fig. 66 et 67). Il est composé d'un vase cinéraire et d'un plat utilisé en guise de couvercle. Un objet en bronze a également été retrouvé sur les restes de l'incinération.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 74)

45.1 - Vase très incomplet de forme non restituable (non dessiné).

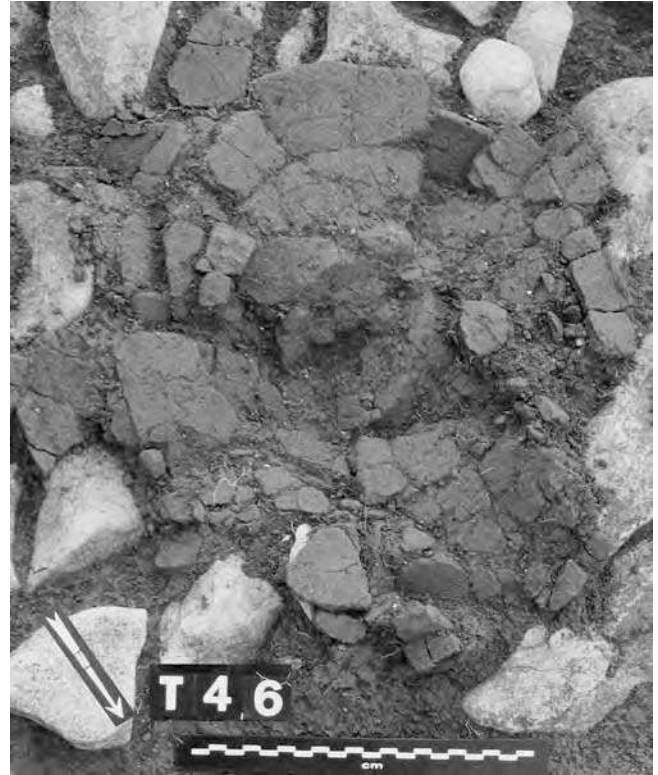
45.3 - Coupe de forme Td utilisée comme vase cinéraire. La partie supérieure de la panse est décorée de deux cannelures jointives encadrées de deux lignes de pointillés obliques incisés. H. : 79 mm ; diam. ouv. : 280 mm ; diam. base : 80 mm.

Objets métalliques (fig. 74)

45.2 - Anneau fermé en bronze provenant du vase cinéraire 45.3. Diam. 10 mm ; ép. : 1 mm.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

Les 192,1 g d'os humains brûlés recueillis dans l'ossuaire complet de cette tombe appartiennent à un sujet adulte ou de taille adulte.



■ 69 Vue de la tombe 46 (cliché : O. Dayrens/AFAN).

◆ **Sépulture 46**
(Carré A4)

DESCRIPTION GENERALE

Le dépôt funéraire de cette tombe nous est parvenu dans son intégralité mais le mobilier qu'il contient présente un état de fragmentation important (fig. 69). Il était déposé dans une petite fosse de plan circulaire, de 0,30 m de diamètre pour une profondeur de 0,12 m, obtenue par l'extraction de quelques blocs du lapiaz. Il comprend un vase cinéraire et un plat retourné en guise de couvercle. En périphérie de la fosse sépulcrale, plusieurs petites concentrations de tessons protohistoriques, appartenant à différents récipients, ont été repérées. Ces vestiges isolés en surface pourraient témoigner de dépôts annexes. Au nord du dépôt principal, plusieurs blocs, disposés sur le substrat et manifestement déplacés, ont également été découverts. Leur présence, dans ce secteur de la nécropole, peut signaler les restes d'une structure périphérique détruite (fig. 70).

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 74)

46.1 - Plat de forme Zc utilisé comme couvercle du vase cinéraire 46.2. H. : 72 mm ; diam. ouv. : 270 mm ; diam. base : 80 mm.

46.2 - Coupe de forme Sc utilisée comme vase cinéraire. H. : 87 mm ; diam. ouv. : 235 mm ; diam. base : 100 mm.

Objets hors dépôt (fig. 74)

46.3 à 6 - Tessons non identifiables (non dessinés).

46.7 - Fragment de panse d'un petit vase. Il est décoré d'une ligne horizontale interrompue par au moins une onde, incisée au double trait.

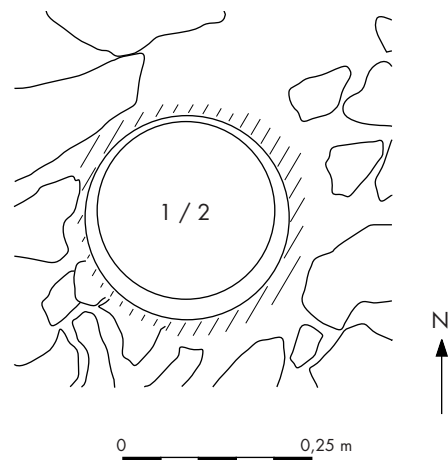
46.8 - Fragment de partie supérieure d'un vase décoré d'une ligne de pointillés obliques incisés.

46.9 à 14 - Tessons non identifiables (non dessinés)

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

Dans l'ossuaire complet de cette tombe, seuls 1,5 g d'os humains brûlés appartenant à un sujet d'âge indéterminé ont été recueillis.

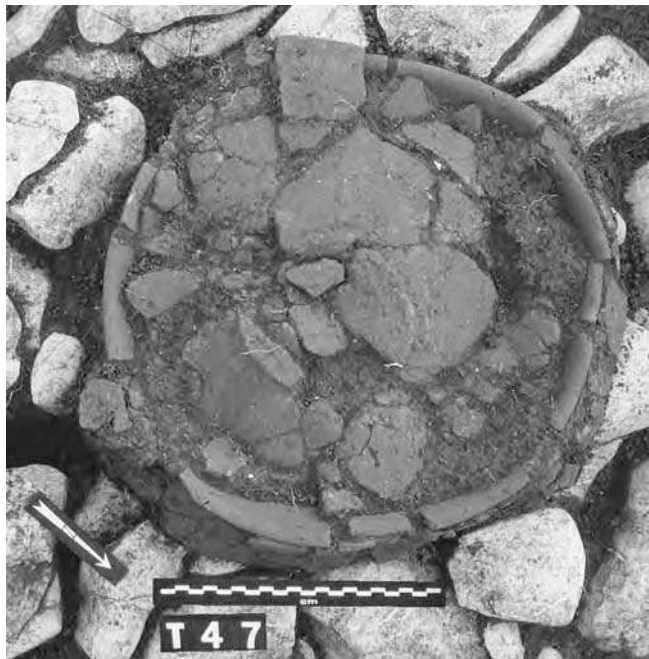
■ 70 Plan de la tombe 46.



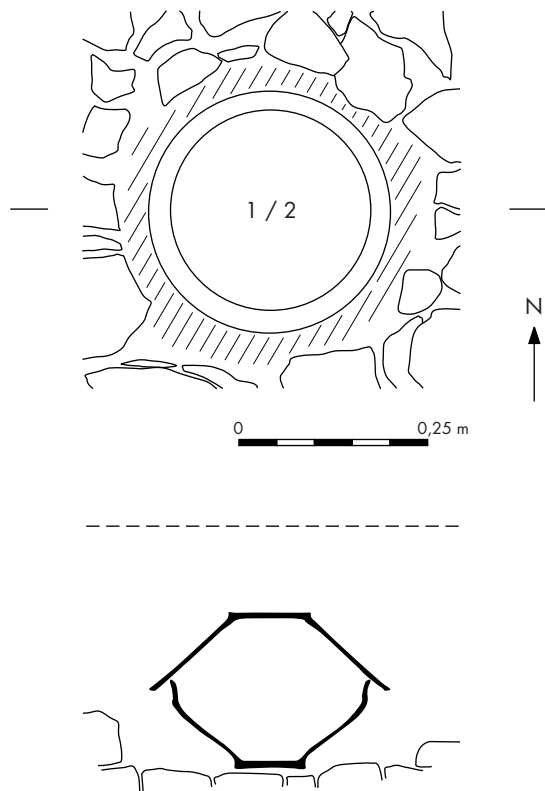
◆ **Sépulture 47**
(Carré A4)

DESCRIPTION GENERALE

Le dépôt funéraire de cette tombe a été épargné par les travaux agricoles (fig. 71). Il était placé dans une petite fosse d'une douzaine de centimètres de profondeur, aménagée dans le substrat calcaire altéré. Le mobilier, affaissé sur lui-même, était très fragmenté. Il comprend un vase cinéraire et un plat retourné en guise de couvercle (fig. 72). Un objet en bronze brûlé et déformé a également été découvert isolé en périphérie occidentale du dépôt. Le sédiment superficiel contenait des traces charbonneuses et quelques esquilles d'ossements humains brûlés provenant vraisemblablement des niveaux de surface originels.



■ 71 Vue de la tombe 47 (cliché : O. Dayrens/AFAN).



■ 72 Plan et coupe de la tombe 47.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 74)

47.2 - Plat de forme Yd utilisé comme couvercle de l'urne cinéraire 47.3. La paroi interne de ce récipient est marquée dans sa partie inférieure par une dépression. H. : 105 mm ; diam. ouv. : 320 mm ; diam. base 110 mm.

47.3 - Coupe de forme W'd utilisée comme vase cinéraire. H. : 120 mm ; diam. ouv. : 265 mm ; diam. base : 95 mm.

Objets métalliques

47.1 - Objet en bronze brûlé et déformé, non identifiable (non dessiné).

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

Le vase cinéraire de cette sépulture a livré 128,3 g d'os humains brûlés appartenant à un sujet adulte ou de taille adulte.

◆ Sépulture 48

(Carré A5)

DESCRIPTION GENERALE

Le dépôt funéraire de cette tombe, installé dans une petite zone dépressionnaire anciennement cultivée, a été très endommagé par les labours. Aucune limite de creusement n'a été décelée. En partie dispersé, le mobilier se compose d'un vase cinéraire et d'un plat retourné en guise de couvercle. Il est accompagné d'une coupelle qui avait probablement été déposée au sud-est sur le couvercle (fig. 73). Au sud et à l'ouest de ce dépôt, des épandages de tessons de céramiques protohistoriques ont été découverts. Ces vestiges correspondent au moins à trois vases différents.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 77)

48.1 - Coupelle de forme Vd. La partie supérieure de la panse est décorée d'une ligne de courts pointillés horizontaux incisés surmontant trois lignes horizontales interrompues de séquences d'ondes incisées. H. : 35 mm ; diam. ouv. : 120 mm ; diam. base : 20 mm.

48.2 - Plat de forme Zc utilisé comme couvercle du vase cinéraire 48.3. H. 95 mm ; diam. ouv. : 255 mm ; diam. base : 80 mm.

48.3 - Coupe de forme Sd, utilisée comme vase cinéraire. La lèvre de ce récipient est biseautée. H. : 77 mm ; diam. ouv. : 195 mm ; diam. base : 90 mm.

Objets hors dépôt (fig. 77)

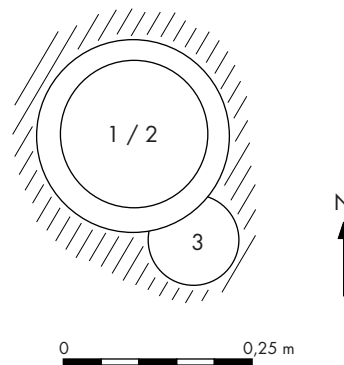
48.4 - Fragment de fond d'un grand vase à pied bas de forme non restituable. Diam. base : 80 mm.

48.5 - Coupelle incomplète de forme S. Diam. ouv. : 111 mm.

48.6 - Fragment de partie supérieure d'une coupe de forme T décorée d'une ligne de pointillés obliques incisés, surmontant deux cannelures jointives.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

L'ossuaire incomplet de la sépulture 48 comprenait 5,4 g d'os humains brûlés correspondant à un sujet d'âge indéterminé.

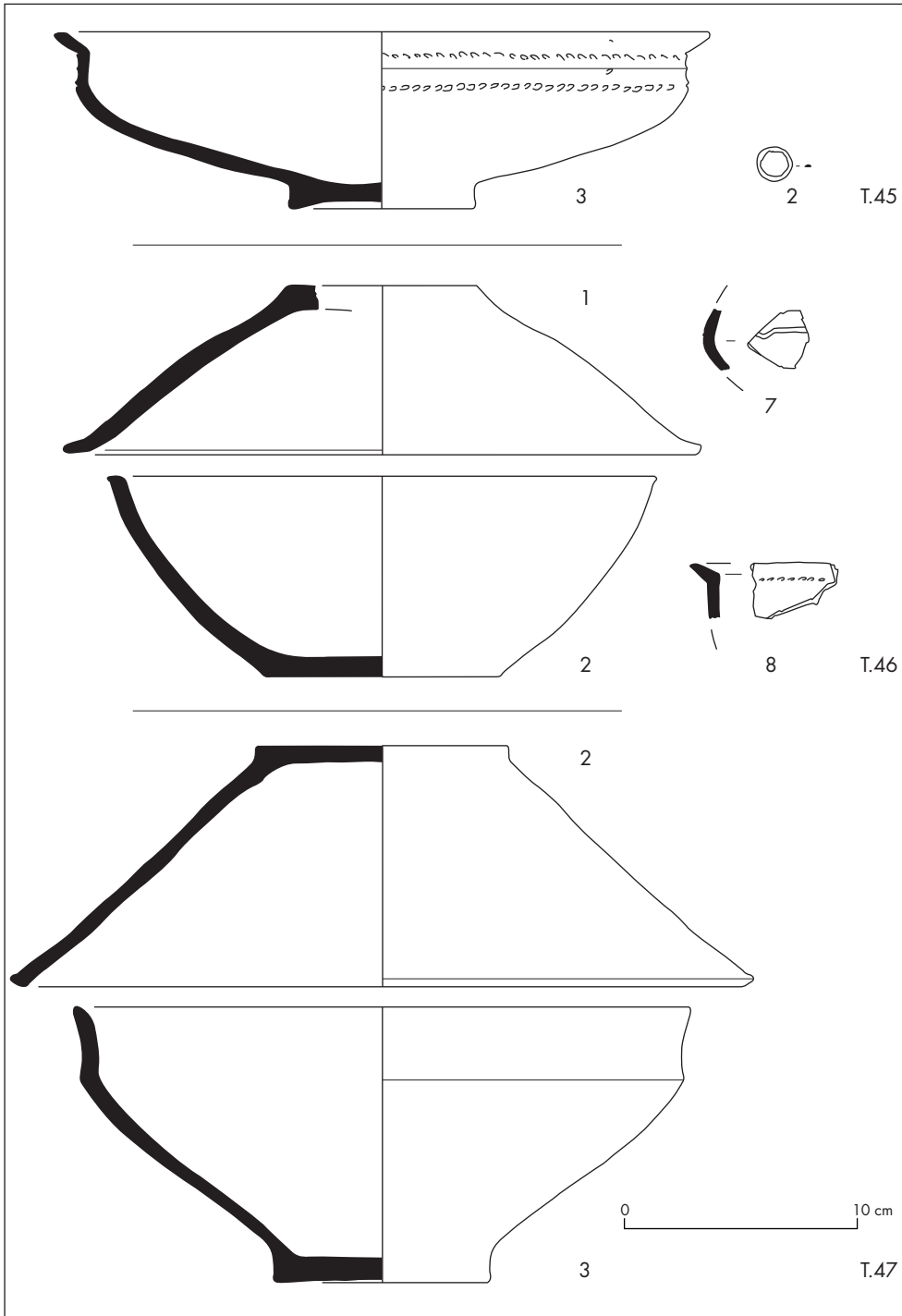


■ 73 Plan de la tombe 48.

◆ **Sépulture 49**
(Carré A5)

DESCRIPTION GENERALE

Quelques tessons étaient rassemblés sur une surface restreinte dans la zone dépressionnaire. Parmi ces vestiges, appartenant au moins à trois vases différents, un fond a été retrouvé en place. En dépit de l'absence d'ossements humains calcinés, ce mobilier correspond probablement aux restes d'une tombe détruite par les labours.



■ 74 Mobilier des tombes 45, 46 et 47.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 77)

- 49.1 - Fragment de bord d'une coupe de forme S.
- 49.2 - Fragment de partie inférieure d'un vase à fond plat. Diam. base : 80 mm.
- 49.3 - Fragment d'un petit vase de forme non restituable (non dessiné).

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

Néant.

◆ **Sépulture 50**
(Carré B4)

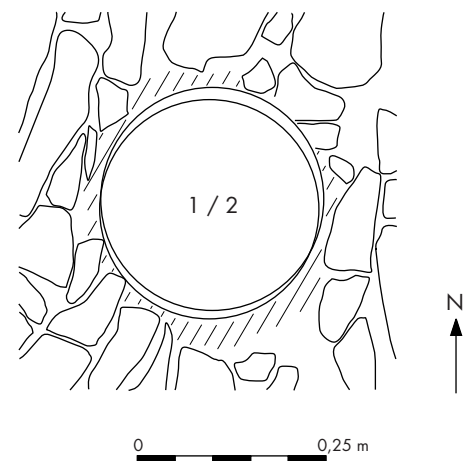
DESCRIPTION GENERALE

Le décapage mécanique est à l'origine de la destruction partielle du dépôt funéraire de cette tombe. Il était installé dans une petite fosse de plan circulaire, d'environ 0,30 m de diamètre, creusée sur une dizaine de centimètres dans le substrat rocheux. Le mobilier, très fragmenté, a subi un écrasement important (fig. 75). Il comprend un vase cinéraire et un plat faisant office de couvercle, dont seule une partie du bord était conservée.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 77)

- 50.1 - Plat incomplet de forme Y utilisé comme couvercle du vase cinéraire 50.2.
- 50.2 - Coupe de forme Td utilisée comme vase cinéraire. La partie supérieure de la panse est décorée d'une ligne de pointillés horizontaux incisés surmontant une frise de chevrons triples soulignée par des pointillés obliques incisés. Ces motifs sont incrustés d'une matière blanche. La paroi externe du vase est également enduite d'une couverte rouge. H. : 90 mm ; diam. ouv. : 292 mm ; diam. base : 95 mm.



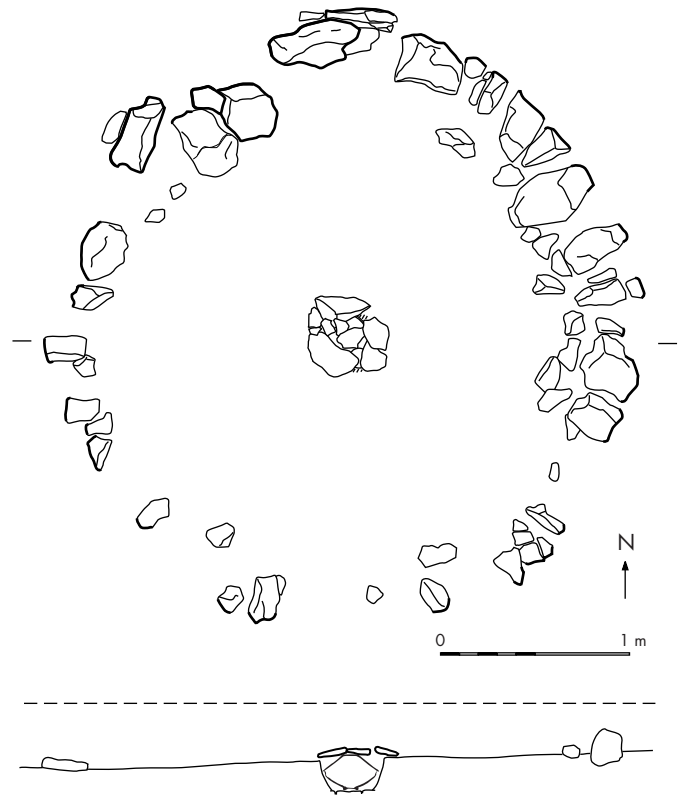
■ 75 Plan de la tombe 50.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

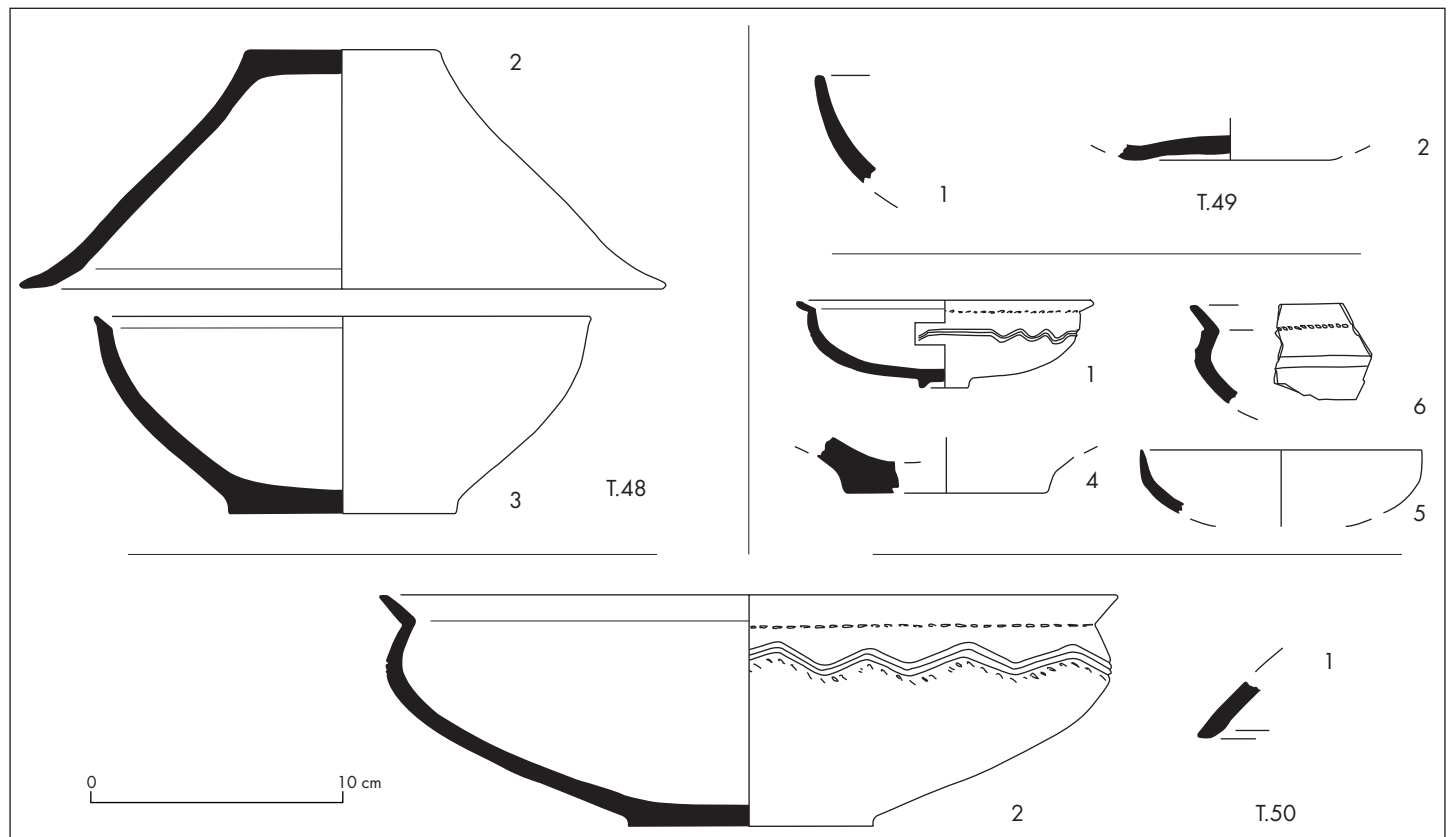
Le vase cinéraire de la tombe 50 a fourni 157,1 g d'os humains brûlés appartenant à un *infans* II, un adolescent ou un adulte.



■ 76 Vue générale de la tombe 51 (cliché : O. Dayrens/AFAN).



■ 78 Plan et coupe de l'entourage de la tombe 51.



■ 77 Mobilier des tombes 48, 49 et 50.



■ 79 Vue du dépôt de la tombe 51 (cliché : O. Dayrens/AFAN).

■ 81 Vue de l'ossuaire de la tombe 51 (cliché : O. Dayrens/AFAN).

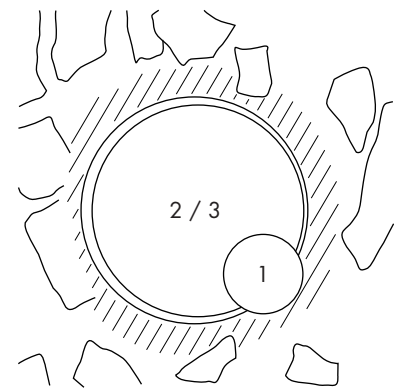
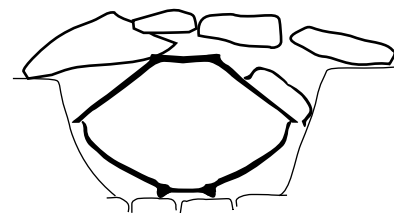
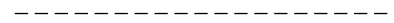
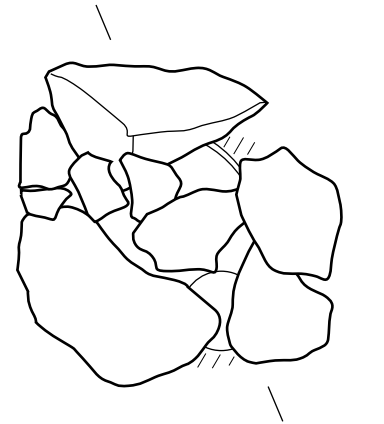


■ 80 Plans et coupe de la tombe 51.

◆ **Sépulture 51**
(Carré A4)

DESCRIPTION GENERALE

Cette tombe, installée dans la zone dépressionnaire, était particulièrement bien conservée (fig. 76). La fosse sépulcrale, retrouvée intacte avec les restes de son système de fermeture, était circonscrite par un aménagement circulaire de 3,10 m constitué par une série de blocs calcaires juxtaposés (fig. 78). Les éléments de la couverture, composés de dalles calcaires, étaient effondrés sur le dépôt funéraire. Celui-ci était installé dans une petite excavation de plan circulaire, d'un diamètre de



0,40 m, creusée sur 0,25 m de profondeur, jusqu'au sommet du lapiaz (fig. 79 et 80). Le mobilier funéraire comprend un vase cinéraire (fig. 81) recouvert d'un plat en guise de couvercle sur lequel était déposée, au sud-est, une petite coupelle retournée. D'infimes traces charbonneuses ainsi que quelques esquilles d'ossements humains brûlés étaient présentes dans le sédiment de comblement. Enfin, sur les franges externes de la structure périphérique, quelques tessons de céramiques protohistoriques isolés ont été découverts.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 88)

51.1 - Coupelle de forme Vb. La partie supérieure de la panse est décorée d'une ligne de courts pointillés horizontaux incisés surmontant trois lignes horizontales incisées interrompues de séquences de trois chevrons. H. : 34 mm ; diam. ouv. : 105 mm ; diam. base : 10 mm.

51.2 - Plat de forme Yd utilisé comme couvercle du vase cinéraire 51.3. H. : 91 mm ; diam. ouv. : 300 mm ; diam. base : 90 mm.

51.3 - Coupe de forme W'd utilisée comme vase cinéraire. La carène et marquée par une fine cannelure. Le pied est muni d'une perforation et la paroi interne du fond porte deux cannelures jointives. H. 108 mm ; diam. ouv. : 280 mm ; diam. base : 80 mm.

51.4 à 6 - Tessons non identifiables (non dessinés).

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

L'ossuaire complet de cette tombe a livré 429,5 g d'os humains brûlés appartenant à un sujet adulte ou de taille adulte. Dans le loculus, 16,6 g d'os humains brûlés, compatibles avec ceux déposés dans le vase cinéraire, ont été recueillis.

◆ Sépulture 52

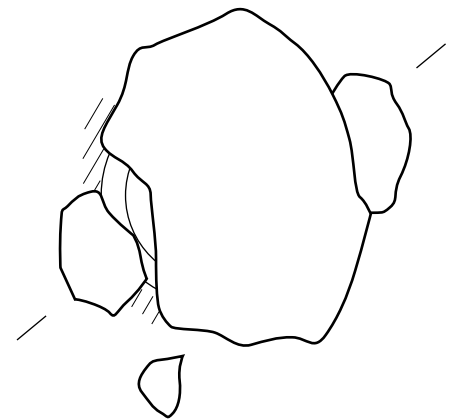
(Carré A5)

DESCRIPTION GENERALE

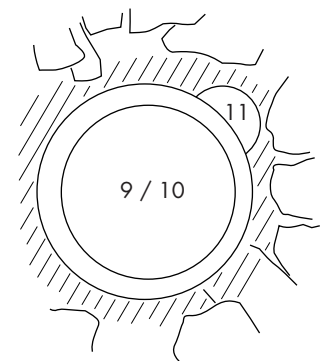
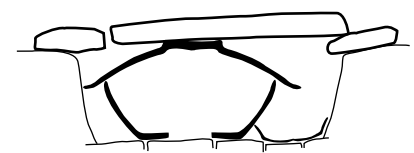
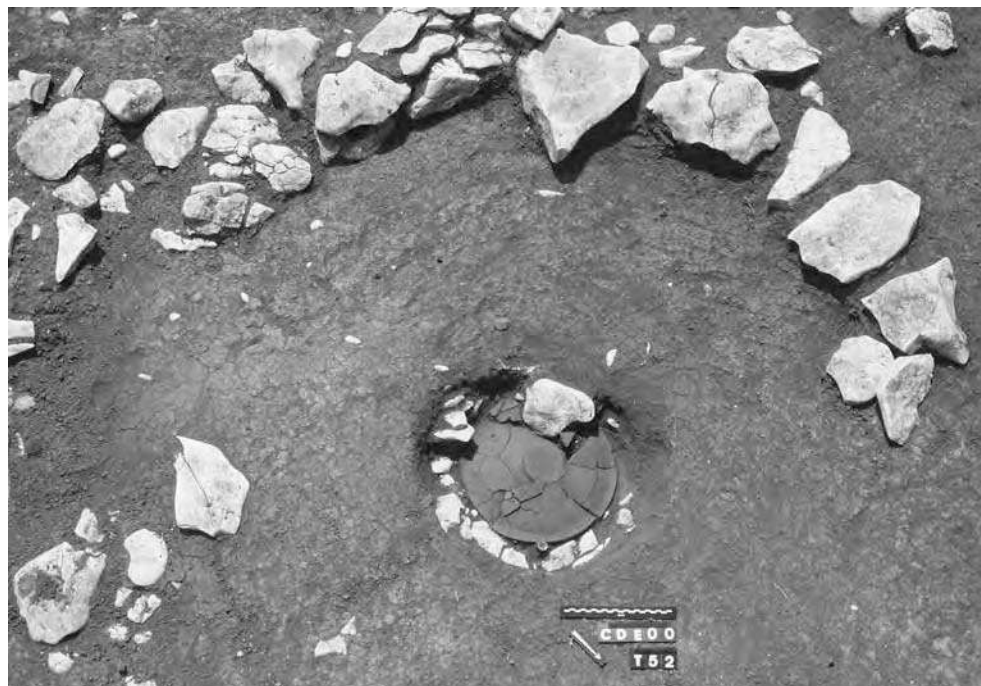
Cette tombe, aménagée dans la zone dépressionnaire, nous est parvenue dans un bon état de conservation (fig. 82). La moitié septentrionale de son aménagement périphérique a toutefois été détruite par les labours. La partie conservée est constituée de blocs calcaires posés à plat et juxtaposés formant un arc de cercle de 2,10 m de diamètre. Situé

au centre de cet aménagement, le dépôt funéraire a été épargné par les travaux agricoles. Il était installé dans une petite fosse de plan circulaire creusée jusqu'au sommet du substrat calcaire. Ses dimensions sont légèrement supérieures à celles du mobilier qu'elle recelait. Une dalle de calcaire de 0,45 m de long sur 0,30 m de large, ainsi que deux autres petites dalles, constituaient les restes d'un système de fermeture. Ces éléments, retrouvés en place au niveau de l'ouverture de la fosse, ont protégé le mobilier funéraire de l'écrasement (fig. 83). Celui-ci comprend un vase cinéraire et un plat retourné en guise de couvercle. Ce dépôt est accompagné d'une coupelle qui avait été placée sur le fond de la fosse, au nord-est. Quelques résidus charbonneux étaient présents dans le sédiment de comblement. Plusieurs fragments de céramiques protohistoriques correspondant à différents vases, tous très incomplets, ont été également retrouvés en surface, à l'intérieur et en périphérie de la structure d'entourage.

■ 83 Plans et coupe de la tombe 52.



■ 82 Vue de la tombe 52 (cliché O. Dayrens/AFAN).



0 0,25 m

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 88)

52.9 - Plat de forme Zd utilisé comme couvercle du vase cinéraire
52.10. La paroi interne du fond est marquée par une légère dépression.
H. : 65 mm ; diam. ouv. : 285 mm ; diam. base : 80 mm.

52.10 - Coupe de forme Sc utilisée comme vase cinéraire. H. 80 mm ;
diam. ouv. : 230 mm ; diam. base : 135 mm.

52.11 - Coupelle de forme Wb. H. : 28 mm ; diam. ouv. : 100 mm ;
diam. base : 15 mm.

Objets hors dépôt (fig. 88)

52.1 à 5 - Tessons non identifiables (non dessinés).

52.6 - Coupelle de forme Sa. H. : 27 mm ; diam. ouv. : 115 mm.

52.8a - Fragment de partie supérieure d'un vase fermé décoré de motifs
incisés constitués de triangles hachurés encadrés de deux doubles
lignes horizontales hachurées.

52.8b - Fragment de vase de forme non restituable décoré d'une double
ligne horizontale incisée hachurée.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

Le vase cinéraire de cette tombe renfermait 91,7 g d'os humains brûlés
correspondant à un infans I ou II.

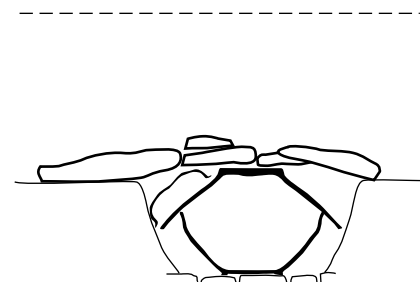
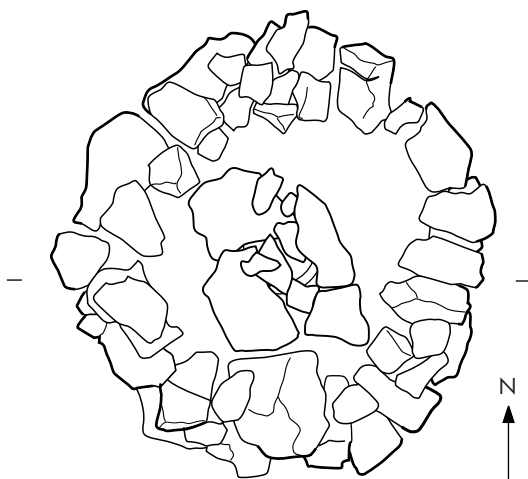
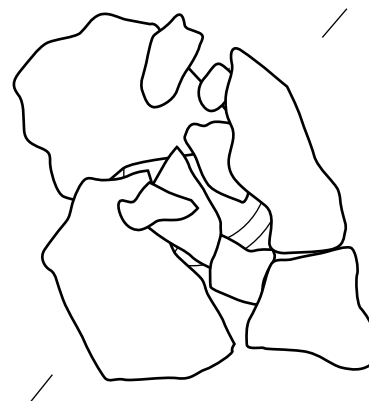


◆ Sépulture 53
(Carré A5)

DESCRIPTION GENERALE

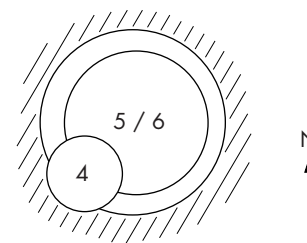
Cette tombe, implantée entre les tombes 52 et 51, nous est parvenue
dans un excellent état de conservation (fig. 84). Elle possédait une
structure périphérique de plan circulaire, de 1,15 m de diamètre,
composée d'une à deux assises de blocs calcaires (fig. 85). Au centre, se
situaient le dépôt funéraire installé dans une petite fosse de plan circulaire,

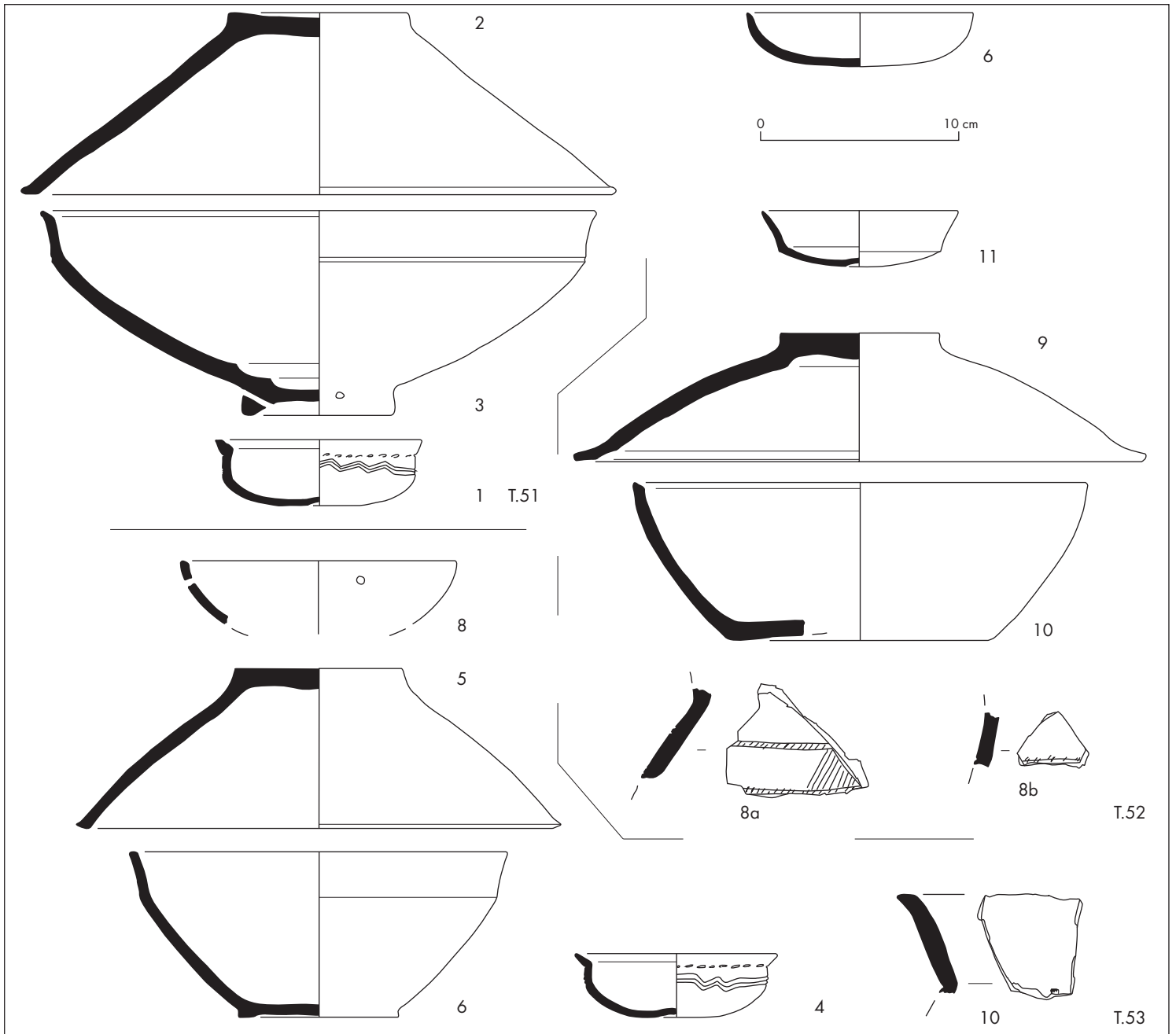
■ 84 Vue de la tombe 53
(cliché : O. Dayrens/AFAN).



■ 85 Plan et coupe de l'entourage de la tombe 53.

■ 86 Plans et coupe de la tombe 53.





■ 88 Mobilier des tombes 51, 52 et 53.

de 0,35 m de diamètre, creusée sur une quinzaine de centimètres, jusqu'au sommet du substrat rocheux. Une série de dalles, disposées à plat au niveau de l'ouverture de la fosse, constituait les restes d'un système de fermeture. Le mobilier funéraire comprend un vase cinéraire et un plat retourné en guise de couvercle. Une coupelle accompagne ce dépôt. Elle était placée à l'envers sur le couvercle, au sud-ouest (fig. 86). Celui-ci s'est affaissé dans le vase cinéraire. Quelques traces carbonneuses et des esquilles d'ossements humains brûlés ont été retrouvées dans le sédiment de remplissage. Des fragments de céramiques proto-historiques ont également été découverts en périphérie de la tombe, parfois recouverts par des éléments basculés de la structure d'entourage.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 88)

53.4 - Coupelle de forme Vb. La partie supérieure de la panse est décorée d'une ligne de pointillés horizontaux surmontant trois lignes horizontales incisées interrompues de séquences de chevrons. H. : 35 mm ; diam. ouv. : 105 mm. ; diam. base : 20 mm.

53.5 - Plat de forme Yc utilisé comme couvercle du vase cinéraire 53.6. H. : 80 mm ; diam. ouv. : 245 mm ; diam. base : 85 mm.

53.6 - Coupe de forme W'd utilisée comme vase cinéraire. H. : 81 mm ; diam. ouv. : 190 mm ; diam. base : 80 mm.

Objets hors dépôt

53.1 à 3, 7 et 11 - Tessons non identifiables (non dessinés).

53.8 et 9 - Fragments d'une coupelle de forme S munie d'une perforation placée sous la lèvre. Diam. ouv. : 140 mm.

53.10 - Fragment de col d'une urne décorée d'impressions au bâtonnet à la jonction col/panse. H col : 45 mm.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

L'ossuaire complet de cette sépulture contenait 1,4 g d'os humains brûlés appartenant vraisemblablement à un *infans* I.

◆ **Sépulture 54**

(Carré A5)

DESCRIPTION GENERALE

Cette tombe a été retrouvée dans un excellent état de conservation (fig. 87). Elle était limitée par une structure périphérique qui utilisait une partie de l'entourage de la tombe 55. De plan circulaire, cet aménagement de 1,25 m de diamètre est formé d'une série de blocs juxtaposés formant une assise. Vers le nord-est, plusieurs de ces éléments ont manifestement basculé vers l'extérieur, attestant d'une élévation initiale plus conséquente. Le dépôt funéraire occupait une petite fosse centrale peu profonde, d'une quinzaine de centimètres au maximum, dont les contours n'ont pas été repérés précisément. Il est composé d'un vase cinéraire et d'une coupe retournée faisant office de couvercle, sur laquelle une coupelle était déposée au nord-ouest (fig. 89). Trois dalles calcaires, qui reposaient directement sur ce mobilier, constituaient probablement les vestiges d'un système de fermeture. Quelques ossements humains brûlés, ainsi que des nodules de terre rubéfiée, ont été retrouvés dans le sédiment de remplissage. En surface, plusieurs fragments de céramiques protohistoriques isolés ont également été découverts.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 93)

54.11 - Coupelle de forme S. Diam. ouv. : 140 mm.

54.12 - Coupe de forme W^c utilisée comme couvercle du vase cinéraire 54.13. H. : 60 mm ; diam. ouv. : 240 mm ; diam. base : 95 mm.

54.13 - Coupe de forme Wa utilisée comme vase cinéraire. H. : 60 mm ; diam. ouv. : 155 mm.

Objets hors dépôt (fig. 93)

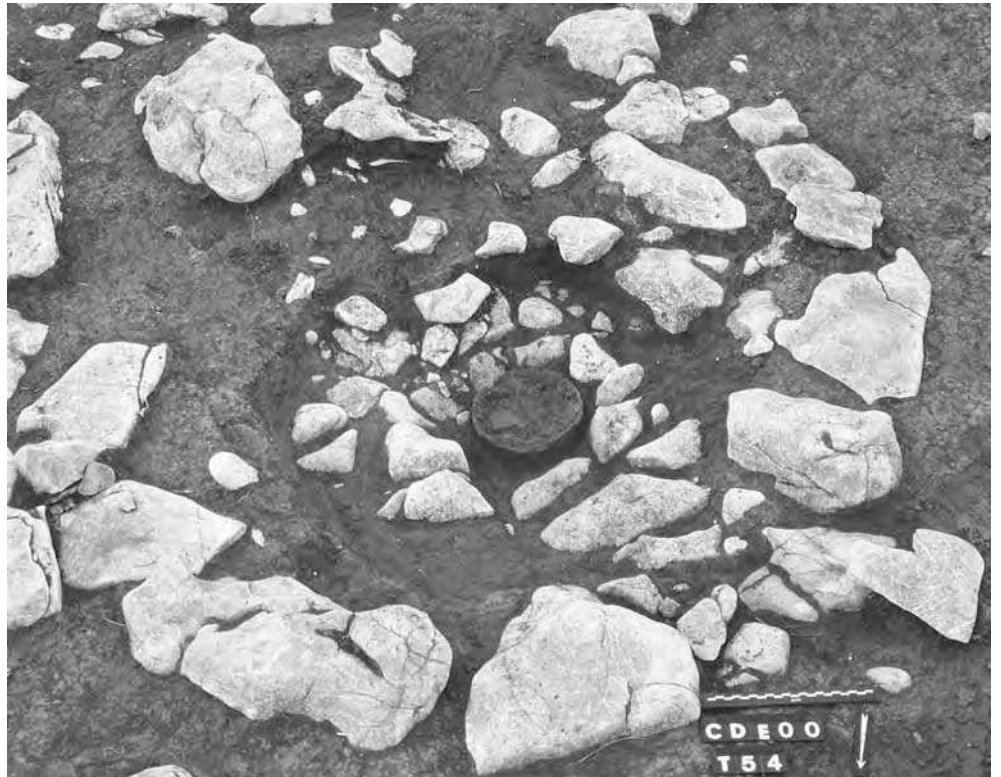
54. 1, 2, 4 à 8 et 10 - Tessons non identifiables (non dessinés).

54.3 - Fragment de bord d'une coupe de forme S. La lèvre est biseautée.

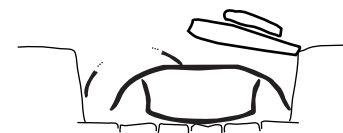
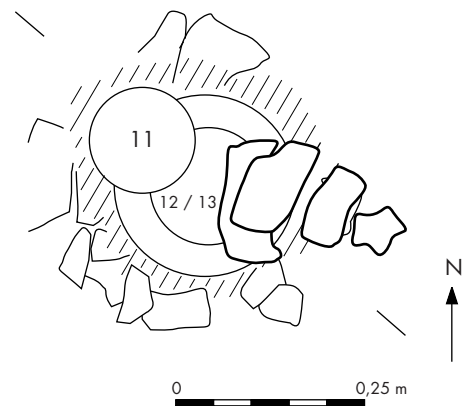
54.9 - Coupelle incomplète de forme S.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

L'ossuaire complet de cette sépulture ne comprenait que 2 g d'os humains brûlés correspondant vraisemblablement à un *infans* I.



■ 87 Vue de la tombe 54 (cliché : O. Dayrens/AFAN).



■ 89 Plan et coupe de la tombe 54.

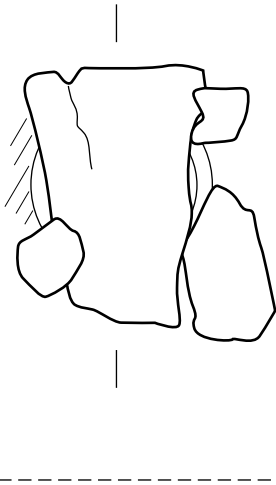
◆ **Sépulture 55**
(Carré A5)

DESCRIPTION GENERALE

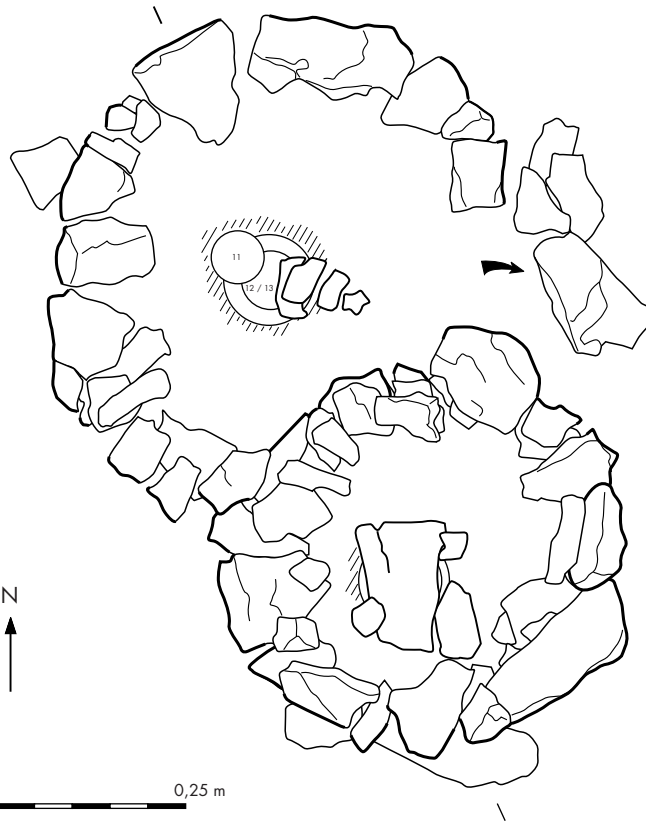
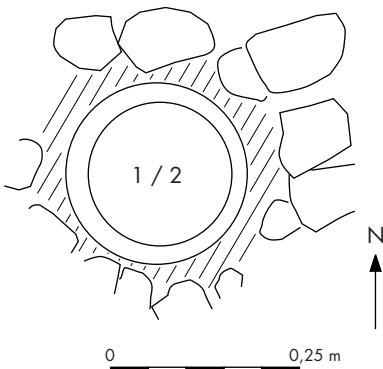
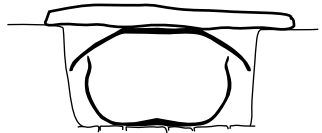
Installée entre les tombes 53 et 54, cette tombe était très bien conservée (fig. 90 et 92). Elle possédait une structure périphérique de plan nettement circulaire n'excédant pas 1,00 m de diamètre. Cet aménagement est formé d'au moins deux assises de blocs et de dalles calcaires juxtaposés. Le dépôt funéraire occupait une petite fosse de plan circulaire légèrement excentrée vers le sud. De dimensions légèrement supérieures à celles du mobilier qu'elle contenait, son creusement, profond de 0,15, atteint le sommet du substrat rocheux. La fosse sépulcrale était en partie obturée par deux dalles de calcaires représentant les éléments conservés d'un système de fermeture (fig. 91). Le mobilier déposé comprend un vase cinéraire et une coupe retournée en guise de couvercle. Des résidus charbonneux et des nodules de terre rubéfiée étaient présents dans le sédiment de comblement. Des fragments de céramiques protohistoriques ont également été retrouvés dispersés en surface.



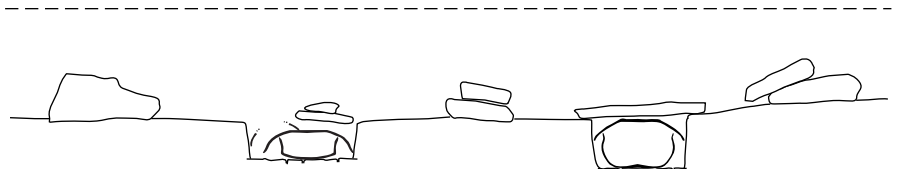
■ 90 Vue de la tombe 55 (cliché : O. Dayrens/AFAN).

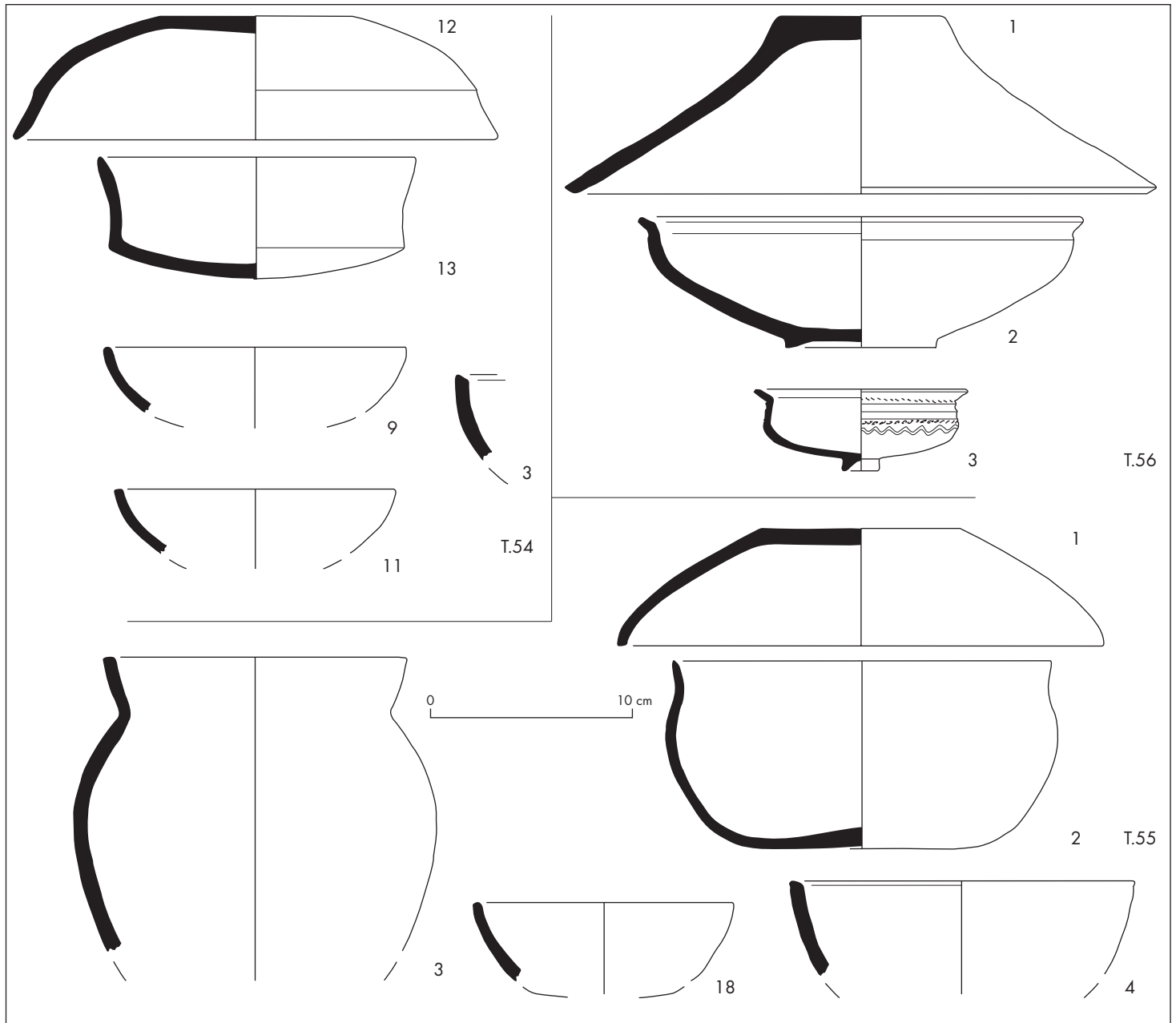


■ 91 Plans et coupe de la tombe 55.



■ 92 Plan et coupe des entourages des tombes 54 et 55.





■ 93 Mobilier des tombes 54, 55 et 56.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 93)

55.1 - Coupe de forme Sc utilisée comme couvercle du vase cinéraire

55.2. H. : 58 mm ; diam. ouv. : 240 mm ; diam. base : 100 mm.

55.2 - Coupe de forme Vc utilisée comme vase cinéraire. H. : 95 mm ;
Diam. ouv. : 190 mm ; Diam. base : 105 mm.

Objets hors dépôt (fig. 93)

55.3 - Fragment d'une urne incomplète à col bas et panse ovoïde.
Diam. ouv. : 150 mm ; H col : 28 mm.

55.4 - Fragment d'une coupe incomplète de forme S. Diam. ouv. :
170 mm.

55.5 à 7 - Tessons non identifiables (non dessinés).

55.8 - Fragment d'une coupelle incomplète de forme Sc. Diam. ouv. :
130 mm.

55.9 et 10 - Tessons non identifiables (non dessinés).

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

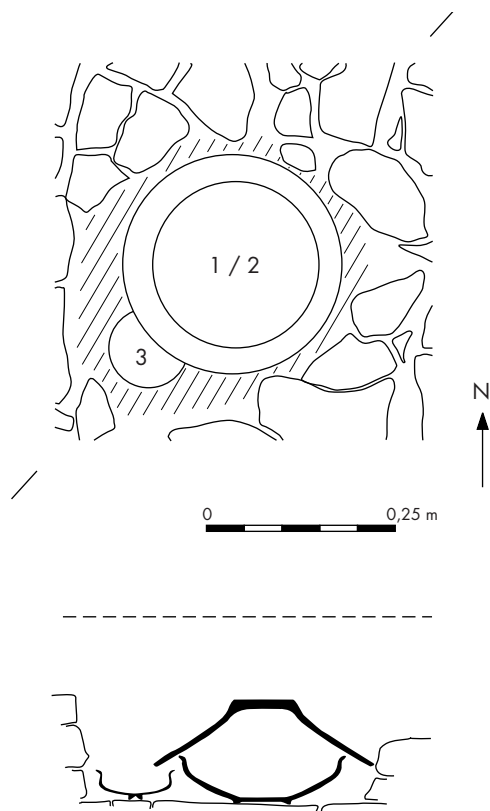
Le vase cinéraire contenait 16,8 g d'os humains brûlés correspondant à
un sujet *infans* I.

◆ Sépulture 56 (Carré A4)

DESCRIPTION GENERALE

Le dépôt funéraire de cette tombe nous est parvenu dans un bon état de
conservation. Il était placé dans une petite fosse de plan irrégulier,

d'environ 0,35 m de long sur 0,40 m de large, creusée avec soin dans le substrat rocheux sur une profondeur de 0,15 m. Le mobilier, affaissé sur lui-même et fragmenté, comprend un vase cinéraire et un plat faisant office de couvercle (fig. 94 et 95). Ces récipients sont accompa-



■ 94 Plan et coupe de la tombe 56.

■ 95 Vue de la tombe 56 (cliché : O. Dayrens/AFAN).



gnés d'une coupelle qui était déposée sur le fond de la fosse, au sud. Quelques traces charbonneuses, des petits nodules de terre rubéfiée et de rares esquilles d'ossements humains brûlés ont également été repérés dans le sédiment de comblement.

INVENTAIRE DU DEPOT FUNERAIRE

Céramique (fig. 93)

56.1 - Plat de forme Yc utilisé comme couvercle du vase cinéraire 56.2. H. : 90 mm ; diam. ouv. : 290 mm ; diam. base : 80 mm.

56.2 - Coupe de forme Td utilisée comme vase cinéraire. La lèvre est marquée de courtes facettes. H. : 65 mm ; diam. ouv. : 220 mm ; diam. base : 75 mm.

56.3 - Coupelle de forme Vd. La partie supérieure de la panse est décorée de deux lignes de pointillés incisés obliques tracés en sens inverse l'une et l'autre encadrant deux cannelures jointives et surmontant une ligne ondulée au double trait. H. : 40 mm ; diam. ouv. : 105 mm ; diam. base : 20 mm.

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES

L'ossuaire de cette tombe comprenait 114,1 g d'os humains brûlés appartenant à un sujet *infans* I. Le loculus a livré 0,9 g d'os humains brûlés compatibles avec ceux déposés dans le vase cinéraire.

3. Etude générale du mobilier

La nécropole du Camp de l'Église a fourni peu de mobilier. La céramique est bien représentée mais toujours en faible quantité dans les dépôts. Le métal est par contre rarissime, de même que les petits objets comme les fusaïoles.

3.1. LA CERAMIQUE

Au total, le mobilier céramique comprend un lot de 140 vases non tournés. Plus de 90 % de ces récipients ont pu être restitués graphiquement, intégralement ou en partie. Les remontages ne permettent toutefois de disposer que de 67 profils complets, soit un peu moins de la moitié de l'effectif total. En dépit de la faiblesse de cet échantillon, la qualité de la population retenue est suffisante pour établir une classification des formes. Pour ce faire, nous avons utilisé la classification établie pour les séries des nécropoles du Castrais (Lagarrigue, Pons à paraître), elle-même fondée sur celle mise au point par André Nickels pour l'étude de la nécropole du Peyrou à Agde (Nickels, Marchand, Schwaller 1989, 289-296) et reprise pour celle du Moulin à Mailhac (Taffanel, Janin 1998). Ainsi, la terminologie employée reste strictement identique, simplement enrichie d'un nouveau type spécifique à cet ensemble. Les résultats obtenus sont ainsi facilement comparables, autorisant les références et permettant une approche chrono-typologique.

▲ Typologie et classification

Nous ne nous attarderons pas sur le principe de la classification, sujet déjà largement abordé par différents auteurs.

Préalablement à l'étude des différents éléments constitutifs des récipients, nous avons tout d'abord effectué la distinction classique entre vases fermés et vases ouverts. Celle-ci s'établit à partir du calcul de l'indice de fermeture défini par le rapport : hauteur totale - hauteur du pied/diamètre à l'ouverture. L'histogramme de distribution des valeurs obtenues à partir des 67 profils complets (fig. 96) montre que la quasi-totalité des vases ont un indice de fermeture inférieur à 0,60 ce qui correspond à des récipients ouverts. Seuls deux récipients ont un indice supérieur à 0,60. Il s'agit de vases fermés. Le graphique permet également d'observer un pic important entre les valeurs 0,225 et 0,375 où sont distribués les trois quarts des vases ouverts.

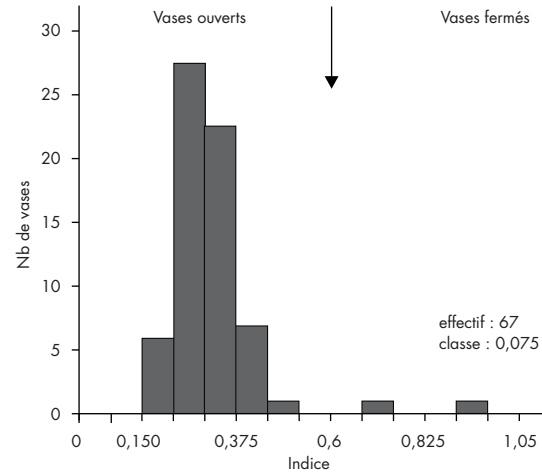
Les vases ouverts

La nécropole du Camp de l'Église a fourni 103 vases ouverts, dont 65 pour lesquels nous disposons de toutes les mesures. L'histogramme de distribution des diamètres à l'ouverture des vases ouverts a été réalisé à partir d'un échantillon de 82 récipients. Le graphique obtenu montre une répartition inégale des individus entre les valeurs 100 et 340 mm (fig. 97). Dans cet intervalle, deux groupes s'individualisent nettement. Le premier ensemble regroupe 19 individus dont le diamètre se situe entre 100 et 160 mm : nous parlerons ici de coupelles. Le second rassemble 59 récipients d'un diamètre compris entre 210 et 340 mm : il comprend les coupes et les plats. Quatre vases s'isolent entre ces deux groupes : l'un d'un diamètre de 170 mm et les autres d'un diamètre de 190 à 195 mm. Nous accorderons également le terme de coupes à ces valeurs intermédiaires.

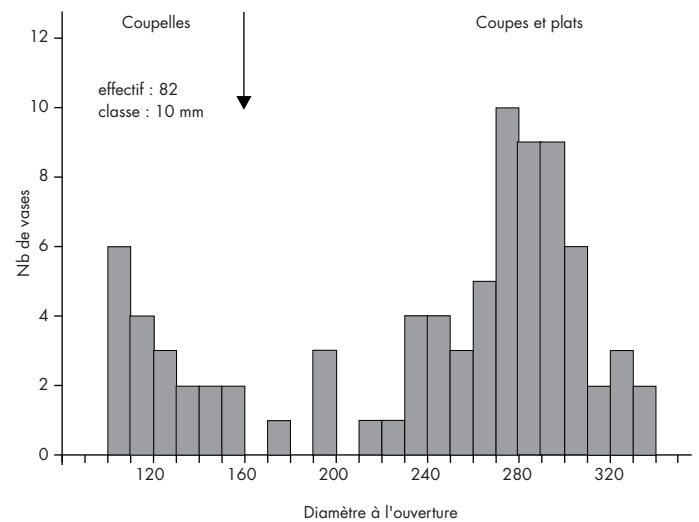
Un nuage de points, réalisé à partir des hauteurs de panses et des diamètres maximums de 69 vases ouverts (fig. 98) confirme la distinction observée précédemment. Les coupelles sont bien regroupées sur une petite surface du graphique. Elles s'isolent nettement des autres récipients qui forment un nuage plus diffus. Dans cet ensemble, les coupes et les plats se côtoient sans subdivision stricte. Toutefois, on peut remarquer que les plats sont globalement plus larges et moins hauts que les coupes.

Les embouchures

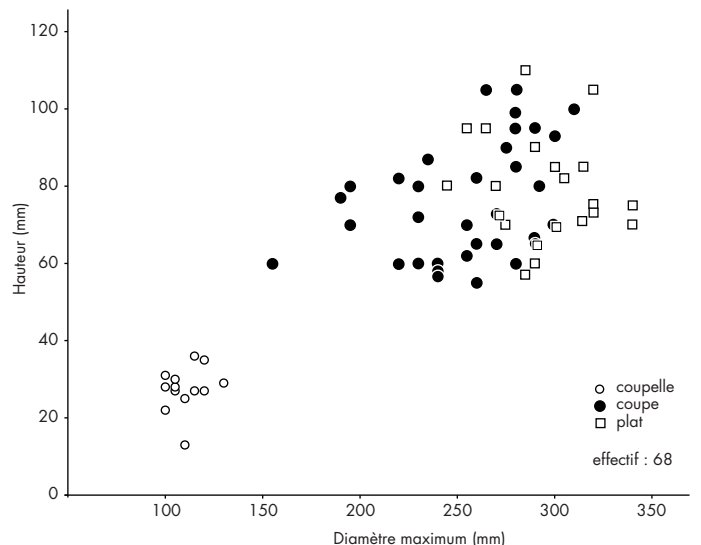
Les vases ouverts de la série du Camp de l'Église sont démunis de véritable col. Les bords s'inscrivent le plus souvent dans le prolongement de la paroi, sans décrochement marqué. La lèvre est arrondie ou aplanie, et dans quelques cas biseautée. Ce type de bord, recensé sur 47 vases, intéresse aussi bien les plats que les coupes et les coupelles (fig. 99). Sur d'autres récipients, l'embouchure est assurée par un bord individualisé. Cet élément est alors toujours déjeté. Il peut être plus ou moins redressé et parfois aménagé : bords déjetés à facette unique ou double, marlis des plats.



■ 96 Histogramme de distribution des indices de fermeture.



■ 97 Histogramme de distribution des diamètres à l'ouverture des vases ouverts.



■ 98 Distribution des vases ouverts en fonction du diamètre maximum et de la hauteur de la panse.

Types de bords		Plats	Coupes	Couppelles	
Bords simples		17	10	9	36
			8	3	11
Bords déjetés à facettes			16	10	26
			7		7
Marlis		5			5
		12			12
TOTAL		34	41	22	97

■ 99 Association des différentes formes de bords et des types de récipients.

■ Les vasques ou les panses

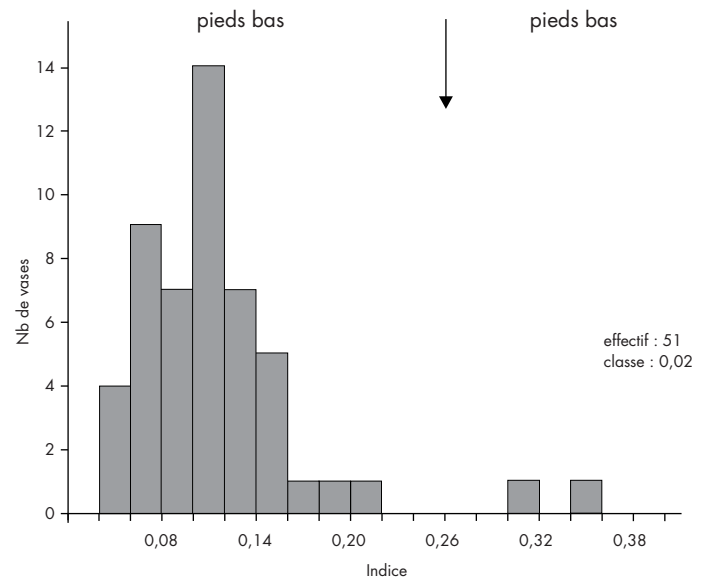
Sept types de formes ont été identifiés en fonction de la forme générale de la vasque, dont une nouvelle variante propre à la série et non répertoriée dans les séries du Castrais.

- forme S : coupe ou coupelle à vasque à paroi convexe. Ces récipients adoptent un profil plus ou moins hémisphérique selon l'ampleur du rétrécissement de l'ouverture ;
- forme T : Coupe à vasque biconique et bord déjeté ;
- forme V : coupe ou coupelle à vasque de profil convexe, et bord déjeté ;
- forme W : coupelle à vasque de profil concave-convexe et à carène basse ;
- forme W' : coupe à vasque de profil concave-convexe et à carène haute ;
- forme Y : plat tronconique évasé ;
- forme Z : plat tronconique évasé à bord déjeté ou façonné en marli.

■ Les bases

L'analyse morphologique et métrique des 87 bases conservées permet de distinguer cinq types de fond :

- type a : fonds ronds. Deux sont recensés ;
- type b : fonds ombiliqués. Cinq vases en sont pourvus, soit seulement 6 % de l'effectif ;



■ 100 Histogramme de distribution des indices de hauteur propre au pied.

- type c : fonds plats ou creux. Assez fréquents, ils concernent 28 vases, soit 32 % de l'effectif ;

- type d : pied bas, annulaire ou plein. Ce type est défini par un indice de hauteur propre inférieur à 0,26 (fig. 100), obtenu par le rapport hauteur du pied sur diamètre à la base. C'est le cas le plus fréquent, ils représentent près de 60 % des bases observées ;

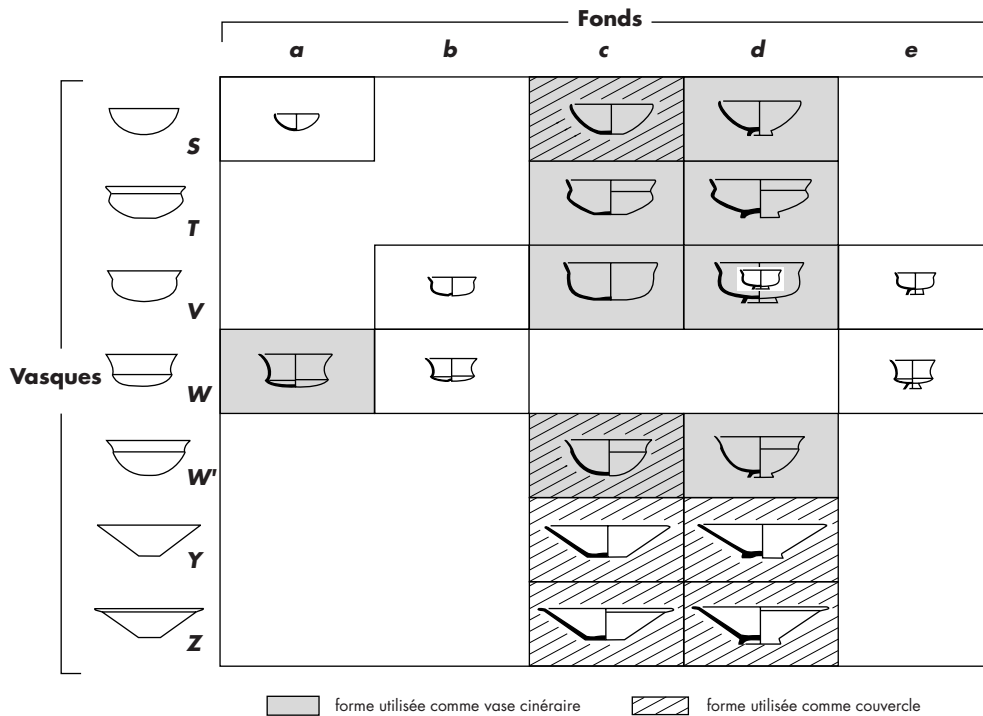
- type e : pied haut ou mi-haut. Un seul pied entre dans cette catégorie.

La combinaison de ces différents éléments morphologiques – embouchure, vasque et bases – permet d'établir la classification des récipients ouverts de la nécropole du Camp de l'Église résumé dans le tableau de la fig. 101.

Les vases fermés

Huit vases fermés sont recensés dans le corpus céramique du Camp de l'Église. Six d'entre eux proviennent de "dépôts périphériques" (T9.19, T10.20, T52.8, T53.10 et T55.3) et trois de dépôts funéraires (T4.3, T6.3 et T42.2). Seuls deux parmi ces derniers sont complets. Il s'agit de petits récipients, d'un diamètre à l'ouverture inférieur à 100 mm, qui méritent l'appellation de gobelets.

L'indice de hauteur propre au col du gobelet de la tombe 6, défini par le rapport hauteur du col sur diamètre à l'encolure, est de 0,158. Compris entre 0,05 et 0,50 cet indice correspond à la définition de col bas. De profil globuleux, la panse a un indice d'aplatissement, obtenu par le rapport de la hauteur de la panse sur le diamètre maximum de la panse, de 0,714. Son diamètre maximum, caractérisé par un indice de hauteur de la panse de 1,364, est situé assez haut. Ces paramètres permettent de définir la forme H1c pour ce petit



■ 101 Typologie des vases ouverts de la nécropole du Camp de l'Église.

réceptif (Lagarrigue, Pons à paraître). Le second gobelet est également pourvu d'un col bas dont l'indice de hauteur propre est de 0,111. La panse, en revanche, est plus surbaissée. Son indice d'aplatissement n'est que de 0,579 et son indice de hauteur de panse est de 1,222. Ce petit vase correspond à la forme K1c. Enfin, le dernier réceptif de ce type est malheureusement incomplet. Il est de très petite taille avec un diamètre maximum de 55 mm. Son profil de panse – indice d'aplatissement de 0,436 et indice de hauteur de panse de 1,333 – permet de l'inscrire également dans la famille K. Il est doté d'un petit pied annulaire. Les autres réceptifs fermés sont tous conservés à l'état de fragments. Celui recueilli à proximité de la tombe 55 adopte un profil de panse de forme H et un col bas. Ses dimensions, avec un diamètre à l'ouverture de 200 mm, lui confèrent l'appellation d'urne. Enfin, parmi les autres fragments, il existe au moins deux autres réceptifs de type urne, à cols bas. L'un possède un diamètre à l'ouverture de 230 mm (T9.19), l'autre atteint 280 mm (T10.20).

▲ Etude de détail des familles de vases

La classification des formes en usage dans la nécropole du Camp de l'Église étant établie, il convient maintenant d'étudier dans le détail les différentes familles à partir des échantillons qui les représentent. Nous aborderons également pour chaque groupe, leur répartition dans la nécropole. Au total, sur les 140 réceptifs recensés, 96 peuvent être rattachés à une famille, mais seules les formes de 71 d'entre eux ont pu être définies précisément.

Les vases ouverts : coupes, coupelles et plats

Sept grandes familles et 18 formes élémentaires sont répertoriées : 9 pour les coupes, 6 pour les coupelles et 4 pour les plats.

■ Les vases de la famille S

Cette famille de formes rassemble les réceptifs à vasque hémisphérique. Ils sont assez fréquents avec 17 vases ou fragments de vase répartis dans trois groupes de formes. Leur diamètre à l'ouverture est compris entre 115 mm pour le plus petit (T9.18) et 285 mm pour le plus grand (T44.3). On trouve donc dans cette famille aussi bien des coupes que des coupelles.

Ces réceptifs ne figurent jamais à plus d'un exemplaire par tombe où les coupes sont utilisées comme vase cinéraire et dans un cas comme couvercle. On rencontre

également à six reprises cette catégorie de vase aux abords des tombes.

• Forme Sa

Deux coupelles à fond rond sont répertoriées. La première présente une caractéristique au niveau du bord avec une lèvre nettement biseautée. Elle appartient au dépôt funéraire de la tombe 9 (T9.18) implantée en bordure occidentale de la zone fouillée. La seconde provient des abords de la tombe 52, située dans le même secteur de la nécropole (fig. 102).

• Forme Sc

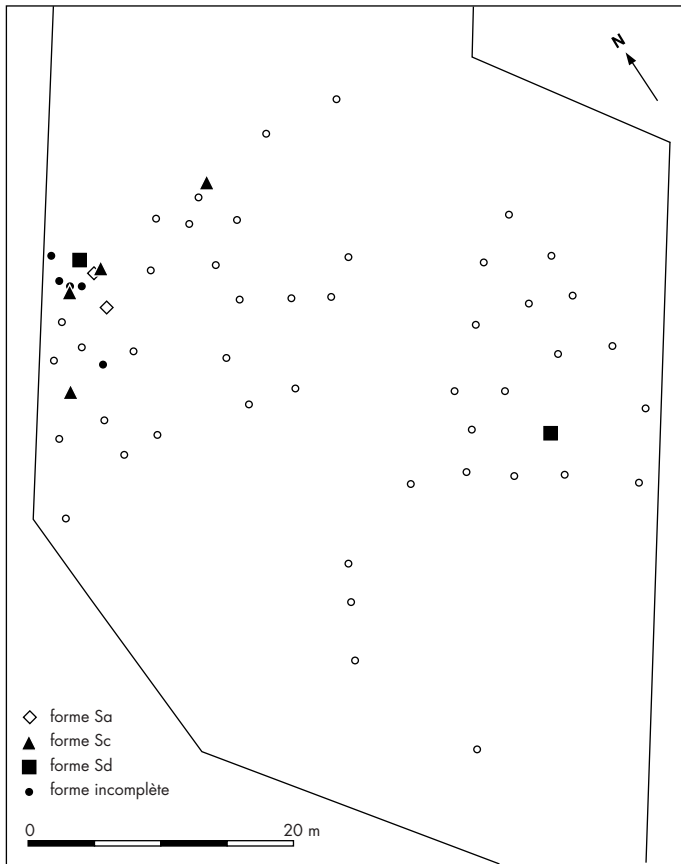
La forme Sc caractérisée par la présence d'un fond plat ou creux ne rassemble que des coupes d'un diamètre à l'ouverture compris entre 230 mm et 285 mm. Elles sont au nombre de quatre : trois ont été utilisées comme vase cinéraire (T44.3, T46.2 et T52.10), et la dernière a servi de couvercle (T55.1). Leur répartition est intéressante : ces réceptifs ne sont présents qu'en bordure septentrionale de la nécropole et en limite occidentale de la zone fouillée (fig. 102).

• Forme Sd

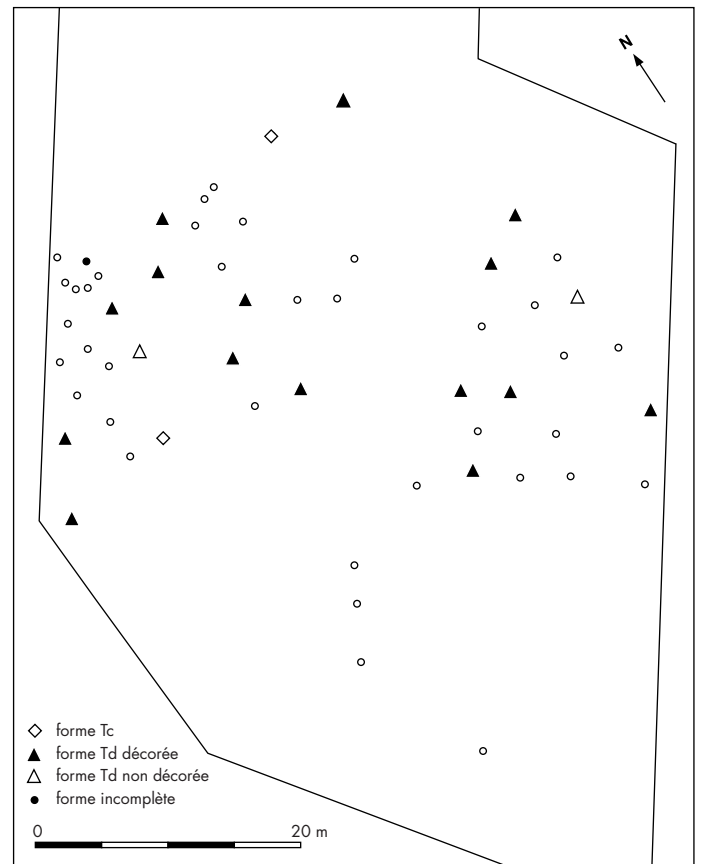
Cette forme à pied bas est représentée par deux coupes utilisées comme vase cinéraire.

La première provient d'une tombe du nord de la nécropole (T48.3) (fig. 102). Son embouchure, terminée par une lèvre biseautée, n'excède pas 195 mm.

La seconde (T26.2) est nettement plus grande avec un diamètre à l'ouverture de 270 mm. Elle est munie d'un pied



■ 102 Carte de répartition des vases de la famille S.



■ 103 Carte de répartition des vases de la famille T.

annulaire et décorée d'une fine cannelure profonde placée sur la partie supérieure de la vasque. Ce récipient est le seul exemplaire décoré de cette famille. Il est issu d'une tombe du secteur sud-est de la nécropole (fig. 102) isolée des autres tombes ayant livré des vases de la famille S.

■ Les vases de la famille T

Les vases de famille T sont caractérisés par une vasque biconique et un bord toujours déjeté qui peut être aménagé de facettes. Ils ne comprennent que des coupes d'un diamètre à l'ouverture compris entre 215 mm et 300 mm. Ces récipients constituent un groupe homogène aux caractéristiques stables. Le coefficient de corrélation calculé entre la hauteur de l'inflexion de la panse et la hauteur totale de la panse est très bon ($r = 0,97$), ce qui dénote un réel désir de reproduire une même forme. Des détails d'exécutions affectent toutefois la partie supérieure de la panse marquée par un profil plus ou moins redressé. Cette portion du vase est également très souvent décorée. Au total, 20 coupes sont rassemblées dans cette famille qui compte deux formes principales : l'une à fond plat, l'autre à pied bas.

À l'exception d'une pièce incomplète, trouvée en périphérie du dépôt funéraire de la tombe 48, ces récipients ont toujours été utilisés comme vase cinéraire.

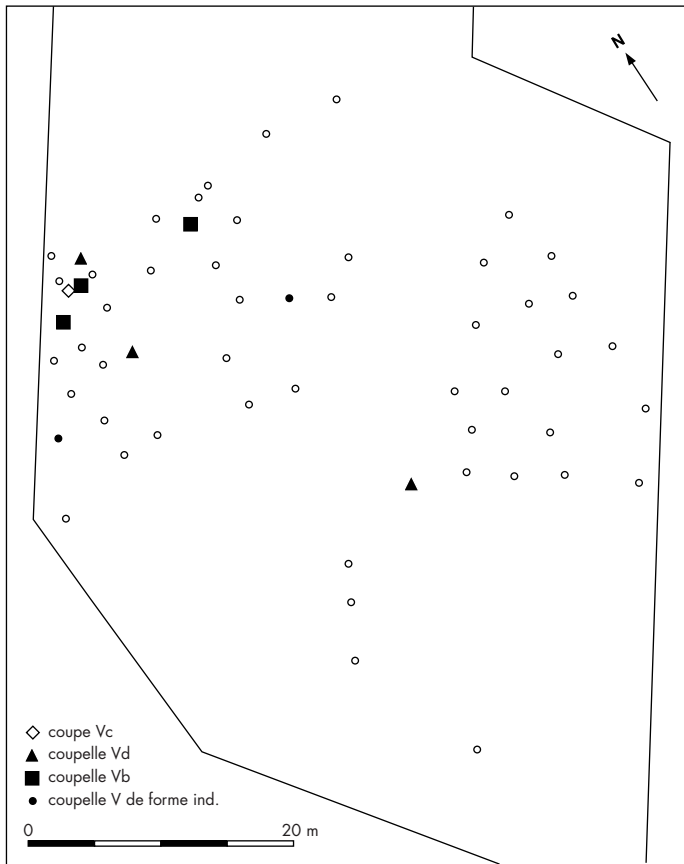
• Forme Tc

Cette forme à fond plat est représentée par deux coupes. La première provient de la tombe 37 (T37.2) située en limite nord-est du site. Elle possède un décor original, sur lequel nous reviendrons, constitué d'un motif de faux chevrons triples imprimés à la roulette.

La seconde (T40.2) ne porte aucun décor. Il s'agit d'un des rares vases de la famille T à n'avoir pas reçu de traitement de surface particulier. Elle appartient à une tombe du sud-ouest de la nécropole (fig. 103).

• Forme Td

Ces coupes à pied bas, annulaire ou plein, sont fréquentes. Elles ont été identifiées à 18 reprises. Trois d'entre elles sont munies d'une perforation au niveau du pied (T6.2, T9.16 et T12.2). Les décors sont très fréquents sur ces récipients où ils sont toujours disposés sur la partie supérieure de la panse. Seules deux coupes n'en sont pas pourvues (T27.2 et T56.2). Parfois complexes, ils font appel à différentes techniques : cannelures, incision simple ou double, pointillés. La paroi externe de quatre de ces coupes présente également une couverture de teinte rouge (T9.16, T15.1, T41.2 et T50.2). La distribution de cette forme montre sa présence dans tous les secteurs de la nécropole, à l'except-



■ 104 Carte de répartition des vases de la famille V.

tion toutefois de la bordure nord occidentale de la fouille (fig. 103). On peut également noter que les coupes Td décorées ne se rencontrent pas dans la frange sud-est du site.

■ Les vases de la famille V

La famille V rassemble des vases de profil convexe à bord replié vers l'extérieur. Ils ne sont pas très courants avec 9 exemplaires recensés, soit moins de 10 % de la série. À l'exception d'une coupe de taille modeste (T55.2), ces vases sont de faibles dimensions et n'excèdent pas 120 mm de diamètre à l'ouverture. Ces coupelles, systématiquement décorées, sont toujours déposées en un seul exemplaire dans les tombes où elles accompagnent l'ossuaire.

La distribution générale de ces récipients montre une nette prédilection pour les tombes du quart nord-ouest de la nécropole (fig. 104).

• Forme Vb

Trois coupelles à fond ombiliqué appartiennent à cette forme. Elles sont toutes trois décorées sur la partie supérieure de la panse et deux présentent un registre identique (T51.1 et T53.4). Ces dernières proviennent de deux tombes voisines de la bordure nord-ouest de la fouille (fig. 104). L'autre coupelle est issue d'un dépôt situé plus au nord de la nécropole.

• Forme Vc

Cette forme à fond plat n'a été identifiée que sur un seul vase : une coupe d'un diamètre à l'ouverture de 190 mm. Ce récipient n'est pas décoré et a servi de vase cinéraire dans une tombe (T.55) découverte en bordure nord-ouest de la fouille.

• Forme Vd

Cette dernière forme de la famille V rassemble trois coupelles de dimensions à peine supérieures à celles de leurs homologues à fond ombiliqué (T18.1, T48.1 et T56.3). Leur base repose toujours sur un pied annulaire très étroit, d'un diamètre de 20 à 25 mm. Ces petits récipients sont également décorés des mêmes motifs qui ornent les coupelles de formes Vb où les coupes de forme Td. Deux de ces vases proviennent du quart nord-ouest de la nécropole. Le troisième appartient à une tombe centrale (fig. 104).

■ Les vases de la famille W

Seuls cinq petits récipients adoptent cette forme carénée très caractéristique, au profil concave-convexe. Ces vases ne sont jamais décorés. Trois formes sont représentées.

• Forme Wa

Un seul vase répond à cette définition (T54.13). Il s'agit d'un récipient de taille modeste, d'un diamètre à l'ouverture de 155 mm. Cette petite coupe a été utilisée comme vase cinéraire dans une tombe située à l'extrémité nord-ouest du site.

• Forme Wb

Deux coupelles de la famille W présentent un fond ombiliqué. La plus grande possède un diamètre à l'ouverture de 130 mm (T44.1). Le diamètre de l'autre n'excède pas 100 mm (T52.11). Elles accompagnaient l'ossuaire de deux tombes implantées sur la frange septentrionale du site (fig. 105).

• Forme We

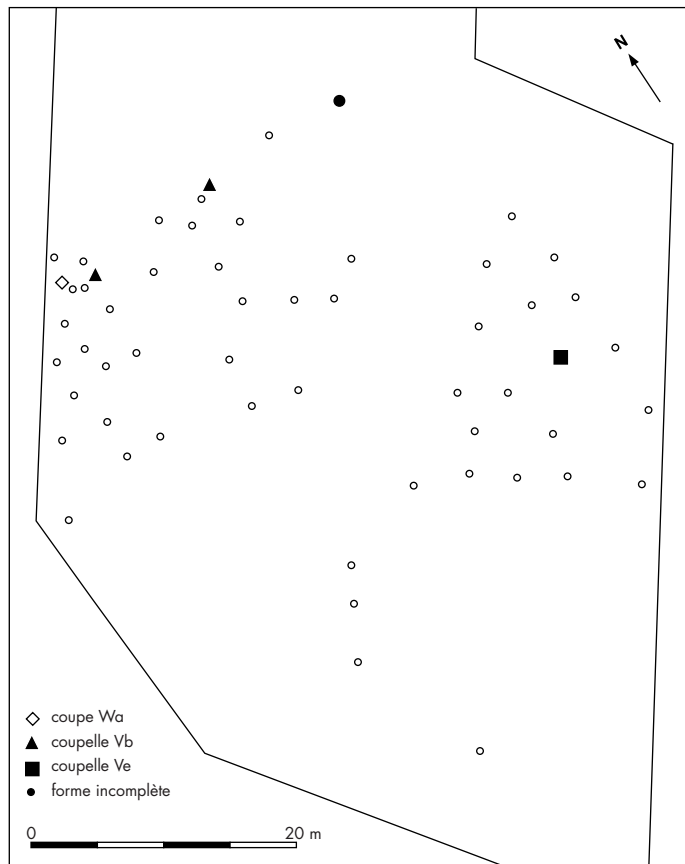
L'unique coupelle de cette forme possède un pied mi-haut de 8 mm pour un diamètre de 20 mm (T30.6). De petite dimension, son diamètre à l'ouverture n'est que de 100 mm. Elle appartient, contrairement aux autres récipients de la famille W, à une tombe du secteur oriental de la nécropole.

■ Les vases de la famille W'

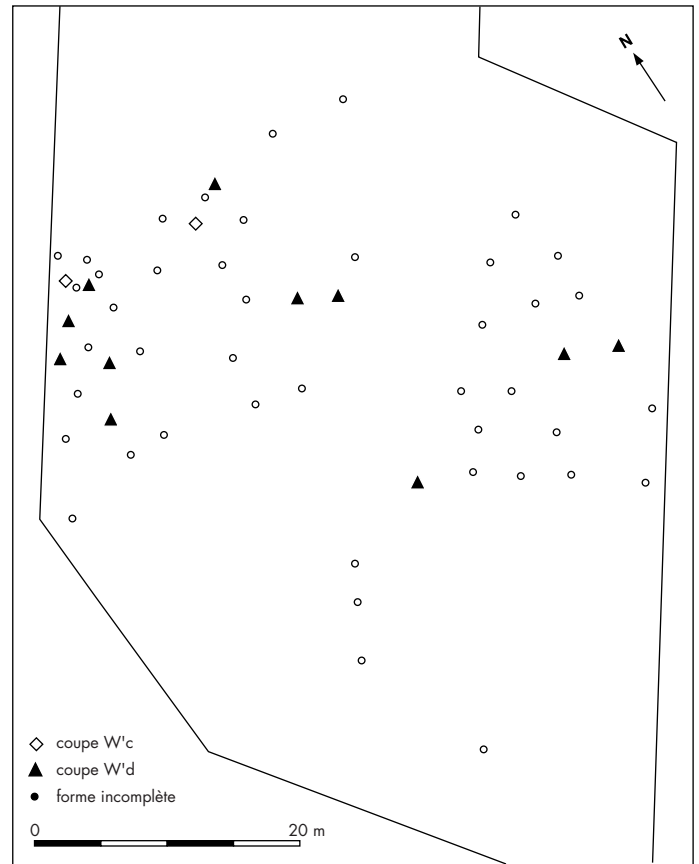
De profils très similaires, les vases rassemblés dans cette famille se distinguent des formes précédentes par une carène placée dans la moitié supérieure de la vasque. Ce groupe est bien représenté avec 13 récipients identifiés. Il ne comporte que des vases de grandes dimensions dont le diamètre à l'ouverture est compris entre 190 mm (T53.6) et 310 mm (T7.2). Ces coupes ont été utilisées à 11 reprises comme vase cinéraire et dans deux cas comme couvercle de ce récipient.

• Forme W'c

Deux coupes de ce type sont recensées. La plus grande, qui possède un fond creux (T42.4), a servi de vase cinéraire. La seconde (T54.12), peu profonde est munie d'un fond plat.



■ 105 Carte de répartition des vases de la famille W.



■ 106 Carte de répartition des vases de la famille W'.

Elle a fait office de couvercle. Aucun de ces deux récipients n'est décoré. Ils proviennent de la frange septentrionale du site (fig. 106).

• Forme W'd

Cette forme à pied bas intéresse 11 récipients. Ils ont tous, à une exception près (T44.2), été utilisés comme vase cinéraire. Leur base se termine par un pied bas, annulaire ou plein, parfois muni d'une perforation. Elle est également souvent marquée par une dépression interne (T51.3 par exemple). Les bords de ces coupes sont rarement aménagés. Sur deux d'entre elles, ils présentent toutefois une double facette (T18.3 et T28.2). Les décors sont assez succincts : ils se résument sur quatre vases à une cannelure étroite soulignant la carène (T.7.2 par exemple), et sur un autre à une couverture externe de teinte rouge (T13.2).

Cette forme est présente un peu partout dans la nécropole avec toutefois une fréquence plus élevée dans la moitié occidentale de la nécropole, et en particulier dans le secteur nord-ouest (fig. 106).

■ Les vases de la famille Y

Cette famille rassemble les plats tronconiques. Leurs bords sont toujours simples et se terminent par une lèvre arrondie ou plus souvent aplanie. Au moins 17 récipients sont ras-

semblés dans ce groupe, soit un peu plus de la moitié des plats. Ils sont tous de grandes dimensions : le plus petit possède un diamètre à l'ouverture de 245 mm (T53.5) et l'embouchure du plus grand (T47.2) atteint 320 mm. L'un d'entre eux, de forme incomplète, est décoré de cannelures ou degrés internes (T.24.1). Ces récipients, systématiquement utilisés comme couvercle du vase cinéraire, se rencontrent essentiellement dans la moitié occidentale du site (fig. 107).

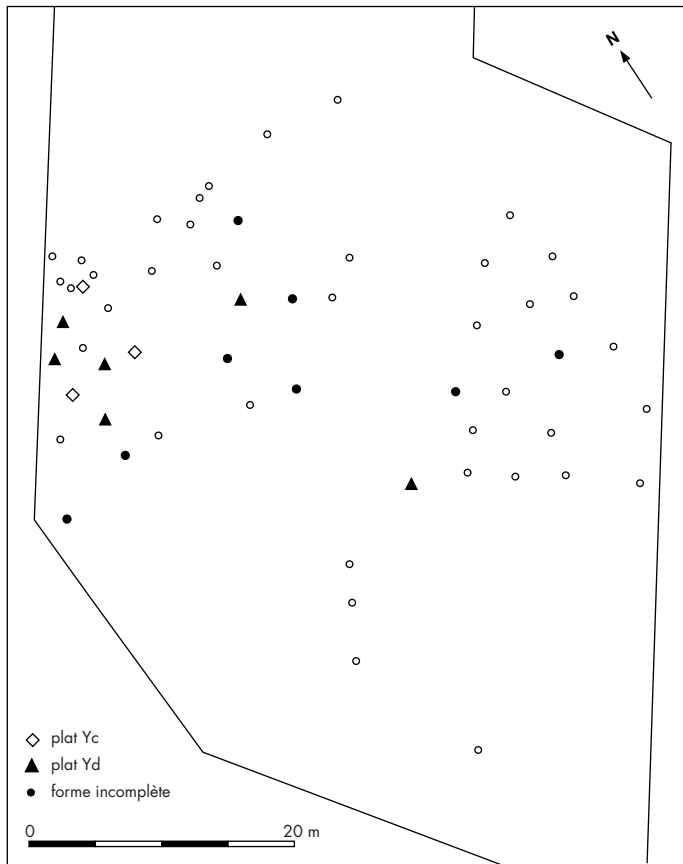
• Forme Yc

On ne dénombre que trois plats à véritable fond plat. Ils proviennent de trois tombes implantées dans le secteur occidental du site (fig. 107).

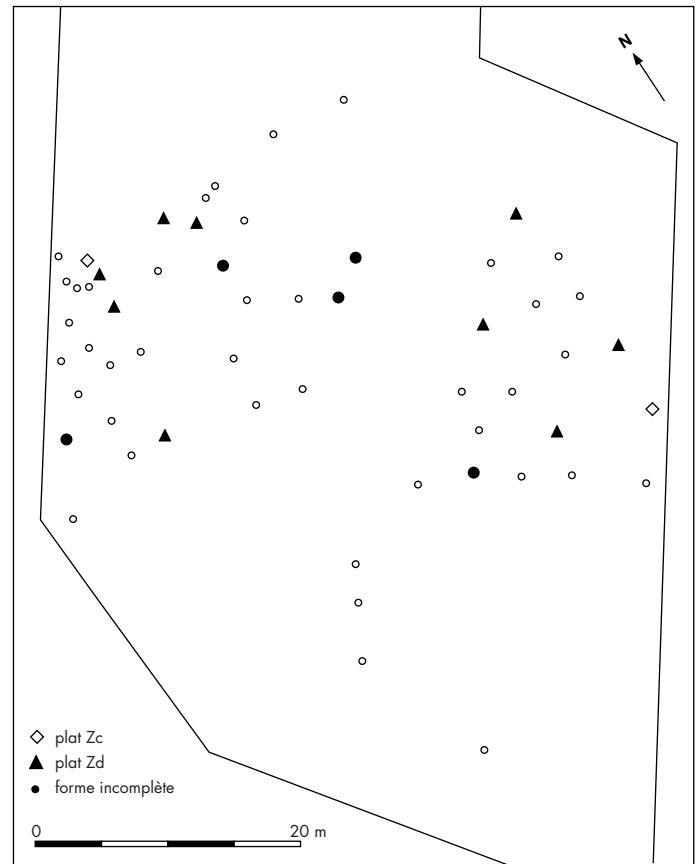
• Forme Yd

Six plats répondent aux critères de la forme Yd. Les véritables pieds annulaires n'existent pas. Ils possèdent tous un pied plein ou légèrement évidé. Le diamètre à l'ouverture de ces récipients est assez constant, compris entre 270 et 300 mm. L'unique décor recensé sur cette forme est malheureusement incomplet : il semble constitué de plusieurs groupes de deux fines cannelures rayonnantes (T7.1).

Les plats de forme Yd se rencontrent dans le même secteur que les précédents mais aussi dans deux dépôts du centre de la nécropole (fig. 107).



■ 107 Carte de répartition des vases de la famille Y.



■ 108 Carte de répartition des vases de la famille Z.

■ Les vases de la famille Z

Cette dernière famille de formes rassemble elle aussi des plats tronconiques, qui se différencient nettement des précédents par leur bord. Cette partie du vase est en effet toujours pliée vers l'extérieur et souvent aménagée de facettes. La lèvre peut être également très développée et former un marli (T41.1 par exemple). On dénombre 16 vases dans ce groupe, dont cinq formes incomplètes. Il s'agit de plats de grande taille : six d'entre eux ont un diamètre à l'ouverture de plus de 300 mm qui peut atteindre 340 mm (T27.1 et T42.3). Un de ces plats, dont nous ignorons la forme complète (T15.2), est richement décoré de plusieurs lignes de chevrons irréguliers incisés sur la paroi interne. Tous ces récipients ont également été employés comme couvercle du vase cinéraire.

Leur répartition sur le site est assez intéressante : on les rencontre en effet un peu partout à l'exception de la bordure occidentale, plutôt réservée aux plats de la famille Y (fig. 108).

• Forme Zc

Deux exemplaires à fond plat sont recensés. Parmi eux, le plat de la tombe 48 (T48.2) est le plus petit récipient de la famille : son embouchure n'excède pas 255 mm de dia-

mètre. L'autre fait partie des deux plus grands récipients de la série (T27.1). Ils proviennent de deux tombes très éloignées l'une de l'autre (fig. 108).

• Forme Zd

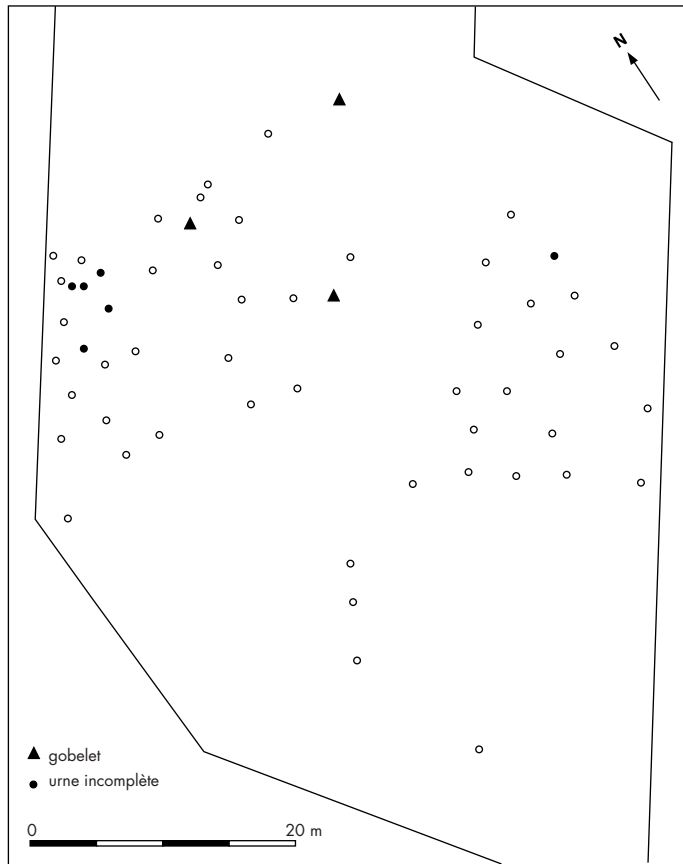
À l'instar des plats tronconiques de forme Yd, les véritables pieds annulaires n'existent pas dans ce groupe où l'on n'observe que des pieds pleins ou légèrement déprimés (T41.1).

Parmi les neuf exemplaires identifiés aucun ne porte un décor de motifs. L'un d'entre eux est par contre recouvert intérieurement d'un engobe de teinte rouge (T42.3). Ce récipient est également muni d'une perforation placée sous le marli.

Les vases fermés

Le gobelet de forme H1c (T6.3) provient de la tombe la plus septentrionale du site. Le second (T42.2), de forme K1c, appartient à un dépôt de la frange nord-ouest de la nécropole. Il est décoré d'une fine cannelure placée au niveau de l'inflexion de la panse.

À l'exception d'un fragment de grand vase d'origine incertaine, retrouvé isolé à l'est du site (T33.1) les fragments



■ 109 Carte de répartition des vases fermés.

d'urnes identifiés proviennent tous de dépôts situés dans le quart nord-ouest du site, dans un secteur où les tombes sont les mieux conservées (fig. 109). Le col de l'urne recueilli à proximité de la tombe 10 est décoré à sa base d'une ligne horizontale d'impressions profondes. Celui retrouvé en périphérie de la tombe 53 porte également une rangée d'impressions au bâtonnet. Enfin, les deux fragments provenant des environs de la tombe 52 sont décorés de motifs incisés : l'un de triangles hachurés encadrés de deux doubles lignes horizontales hachurées (T52.8a), l'autre d'une double ligne horizontale incisée hachurée (T52.8b).

▲ Les décors

Parmi les 140 vases de la série, 44 portent un décor, soit 31 % de l'effectif total et 46 % des formes identifiées. Les motifs représentés ne sont malheureusement lisibles dans leur intégralité que sur 27 de ces récipients. Toutes les formes ne sont pas concernées de façon identique par l'ajout de cet élément. D'un point de vue général, ce sont les vases cinéraires et les vases d'accompagnement qui sont le plus souvent décorés : un vase sur deux pour les premiers et dans 40 % des cas pour les seconds. En revanche, seuls quatre couvercles portent un décor.

Dans le détail, les coupes de la famille T et les coupelles de la famille V sont presque toujours le support d'une ornementation, souvent obtenue à l'aide de différentes techniques. Viennent ensuite, mais dans une moindre proportion, les coupes de forme W'd et Sd. Elles présentent également un registre décoratif plus limité. Enfin, certaines formes ne sont par jamais décorées : il s'agit des vases de forme Sa, Sc et Vc, ainsi que des vases de la famille W.

Les techniques décoratives

Plusieurs techniques ont été utilisées pour la réalisation des décors des céramiques du Camp de l'Église. L'une nécessite l'adjonction d'un élément sur la pâte (engobe), les autres modifient une partie de la surface (cannelures, incisions, pointillés et impressions).

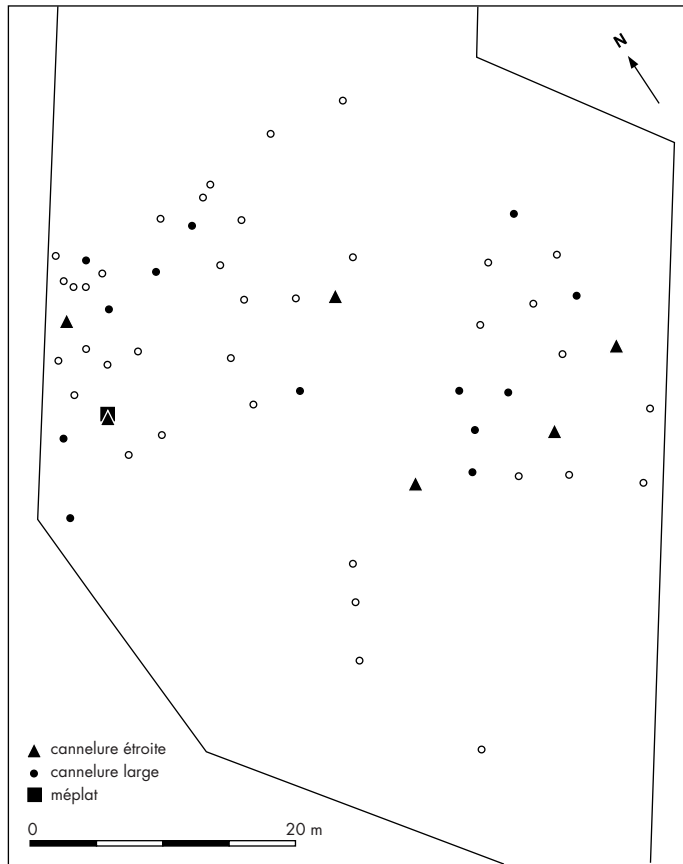
■ Les décors peints ou engobes

L'altération des surfaces est un obstacle majeur pour l'observation de cette technique. En effet, et bien que les protections les plus élémentaires aient été respectées, ce traitement n'est souvent visible qu'à l'état de traces sur les parois fragilisées. Sur sept récipients, nous avons pu ainsi identifier une couverte de teinte rouge. Parmi eux, un seul plat, de forme Zd, a reçu ce traitement de surface (T42.3). Il s'agit d'une exception car cette technique ne se rencontre que sur des vases de famille T, en association avec des motifs géométriques, et dans un cas sur un vase de forme W'd (T13.2), tous utilisés comme vase cinéraire. Une de ces coupes (T50.2) comporte également dans les creux de son décor incisé, des incrustations d'une matière colorante blanche qui contraste avec le rouge de l'engobe. Cette matière se retrouve sur une autre coupe non revêtue d'un engobe (T3.1).

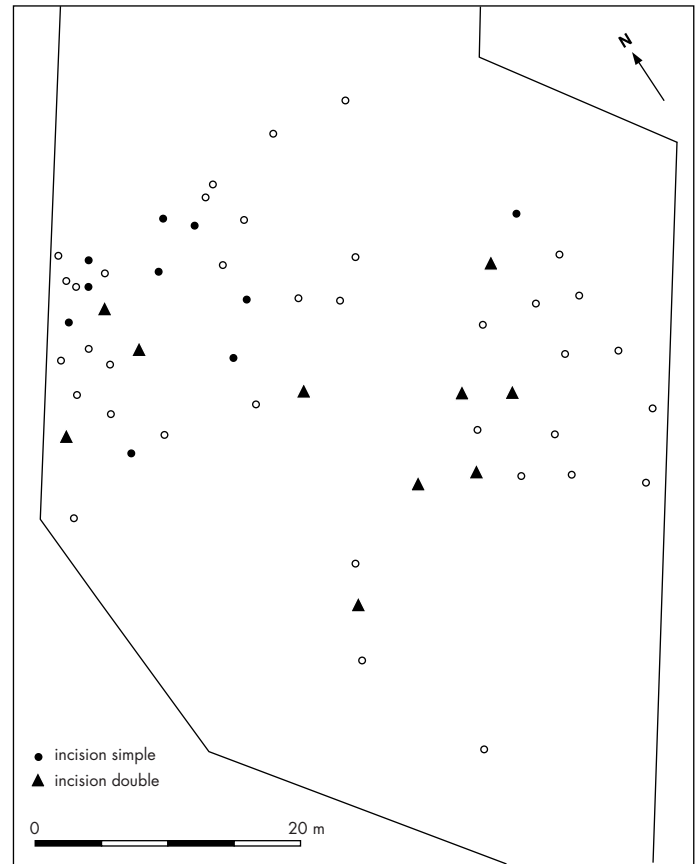
Cette technique décorative semble être surtout présente sur des récipients issus de dépôts de la moitié occidentale du gisement.

■ Les cannelures

La cannelure est l'une des techniques décoratives la plus usitée. Seule ou associée à d'autres techniques, elle se rencontre sur près de la moitié des vases ornés. Elle peut être employée de différentes façons. Il faut ici différencier les cannelures larges des cannelures étroites. Les cannelures larges sont obtenues à l'aide d'un outil à extrémité arrondie d'une largeur de 0,5 à 10 mm. Elles sont toujours disposées horizontalement, juxtaposées par paire ou regroupées par trois. Ce décor, présent sur 13 vases, occupe préférentiellement la partie supérieure de la panse des coupes de forme Td et des coupelles de famille V. L'intérieur d'un plat est également recouvert de cannelures multiples ou degrés internes (T24.1). La carte de répartition de ces cannelures montre leur absence dans les tombes implantées en bordures ouest et sud-est du site (fig. 110). Moins fréquentes, les cannelures étroites sont le plus souvent limitées à un seul tracé horizontal, parfois profond. On les rencontre surtout sur les vases de famille W'au niveau de l'inflexion de



■ 110 Carte de répartition des décors de cannelures et méplats.



■ 111 Carte de répartition des décors incisés.

la panse, mais aussi sur une coupe de forme Sd (T26.2) ou encore sur le gobelet de forme K1c de la tombe 42. Enfin, à l'intérieur de deux plats, des groupes de cannelures étroites disjointes ont également été utilisés pour former un décor rayonnant (T4.1 et T7.1). La distribution de ces décors diffère quelque peu de celle des cannelures larges : on les rencontre surtout en bordure ouest du site et dans la frange orientale de la nécropole (fig. 110).

■ Les méplats

Si les méplats sont parfois considérés comme un critère plus morphologique que décoratif, la présence d'un seul vase dont la panse supérieure est couverte de deux méplats ne nous semble pas justifier la création d'une nouvelle famille de forme. Ce récipient provient de la tombe 15 installée à l'ouest du site. Il s'agit d'une coupe utilisée comme vase cinéraire. Les deux méplats occupent la même portion de vase que les cannelures larges.

■ Les incisions

Deux types d'incisions sont utilisés : l'incision simple et l'incision au double trait. Les motifs représentés peuvent être simples (lignes horizontales ou verticales) ou plus complexe (motifs géométriques ou curvilignes). La technique

de l'incision est employée sur plus de la moitié des vases décorés recensés.

L'incision simple est attestée sur une douzaine de récipients. On la rencontre principalement sur des coupes de forme Td et des coupelles de forme Vb sous la forme d'une ligne horizontale qui vient simplement souligner les points d'inflexion de la paroi : jonction bord/panse ou changement de direction de la panse. Elle est également utilisée aussi pour dessiner une (T14.1) ou plusieurs lignes interrompues de séquences de chevrons (T51.1 par exemple) ou d'ondes (T12.2 par exemple). Le résultat obtenu donne parfois l'illusion d'une incision au triple trait (T50.2, T48.1) La coupe 2 de la tombe 41 est également ornée d'une frise de chevrons simples à l'aide de cette technique. Plus original est le décor incisé du plat 1 de la tombe 15, constitué de plusieurs frises de chevrons irréguliers. Les vases ornés de décor d'incision simple proviennent tous, à l'exception d'un seul (T14.1), de tombes de la moitié occidentale du site (fig. 111).

Obtenu à l'aide d'un outil à extrémité bifide, l'incision au double trait permet d'obtenir des tracés parallèles, plus ou moins profonds. Aussi fréquente que l'incision simple, elle a été utilisée pour la réalisation de décors sur une dizaine de

réipients, exclusivement sur des coupes de forme Td et des coupelles de forme Vd. Les motifs dessinés sont identiques à ceux réalisés par incision simple : ligne horizontale au niveau de l'inflexion de la panse (T15.1 et T18.1), tracés horizontaux interrompus de chevrons courts ou de séquences d'ondes (T36.2 par exemple), frises de chevrons ou d'ondes (T56.3 et T9.13).

La carte de répartition de ces décors est intéressante. On ne les rencontre pas dans les franges septentrionale et orientale de la nécropole (fig. 111).

■ *Les pointillés*

Les décors de pointillés sont très présents, reconnus sur une vingtaine de vases. Ils sont formés de petits traits obliques, horizontaux ou verticaux réalisés par de courtes incisions ou par de fines impressions. On les trouve uniquement sur des coupes de forme Td et sur des coupelles de la famille V. Disposés sur une ligne horizontale, ils sont le plus souvent placés au niveau des changements de direction de la panse. Ils peuvent également souligner d'autres décors comme les lignes incisées interrompues de chevrons ou d'ondes (T21.2 par exemple).

La carte de répartition de ces décors n'apporte aucun renseignement particulier.

■ *Les impressions*

Les véritables décors imprimés sont rares. Quelques impressions, réalisées au doigt (T33.1 et T10.2) ou au bâtonnet (T53.10), sont présentes sur des fragments de récipients fermés isolés aux abords des tombes, mais aucune de ces techniques n'a été utilisée sur les vases contenus dans les dépôts funéraires. Une autre technique, bien particulière est par contre identifiée : l'impression à la roulette. Elle a été utilisée seule pour orner une des deux coupes de forme Tc, celle de la tombe 37 utilisée comme vase cinéraire. Le registre est composé de deux lignes horizontales soulignant les points d'inflexion de la paroi du vase et surmontant de faux chevrons triples espacés. Ce décor, isolé dans la nécropole, l'est tout autant dans la région.

Les associations de techniques et les motifs

Les différentes techniques décoratives peuvent être utilisées seules pour composer le décor d'un vase mais elles sont le plus souvent combinées entre elles pour obtenir un registre plus riche (fig. 112). Afin de différencier ces deux cas de figures, nous parlerons de registres simples lorsqu'une seule technique est employée pour des motifs linéaires, et de registres évolués lorsque plusieurs techniques s'associent ou qu'une seule décrit des thèmes géométriques ou curvilignes.

■ *Les registres décoratifs simples*

Nous avons dénombré une dizaine de vases décorés sommairement. Il s'agit pour quatre d'entre eux de coupes de forme W'd sur lesquelles figure une cannelure étroite au

niveau de la carène. Le gobelet de la tombe 42 et la coupe hémisphérique de la tombe 26 sont également ornés de cette manière. Deux autres coupes, de forme Td, dont la partie supérieure de la panse présente 2 à 3 cannelures jointives (T23.2 et T34.2), s'inscrivent aussi dans ce groupe.

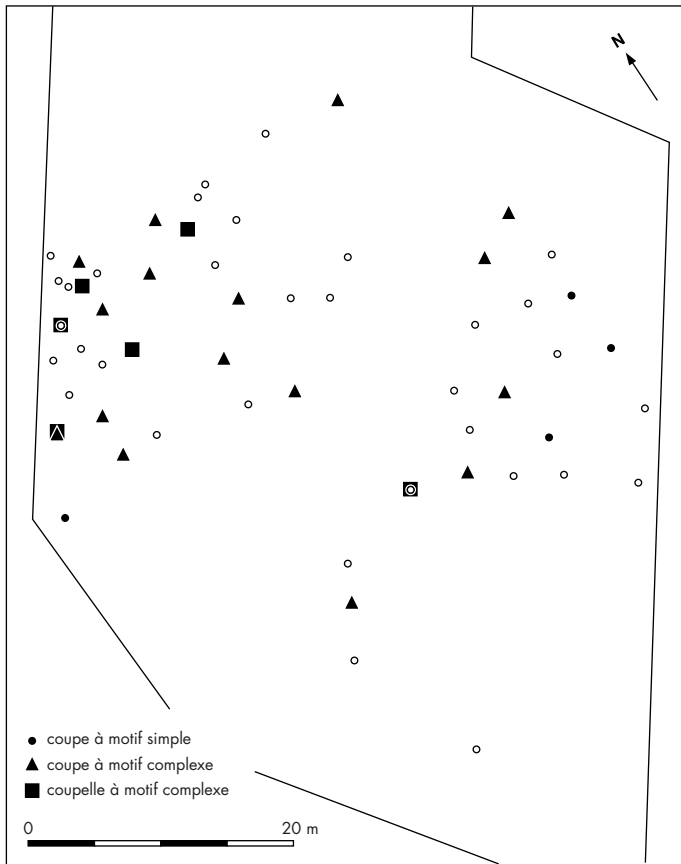
La distribution spatiale de ces registres ne montre aucune concentration particulière.

■ *Les registres décoratifs évolués*

Les motifs complexes sont les plus fréquents et font très souvent appel à différentes techniques. Ils sont représentés de façon quasi exclusive sur les coupes de famille T et sur les coupelles de famille V. Ils ornent également l'intérieur de quelques plats. Les décors les plus riches sont composés à l'aide de trois techniques différentes, parfois agrémentées d'un ajout de matière (engobe, incrustations). L'association la plus fréquente se retrouve sur cinq récipients : trois coupes (T21.2, T25.1 et T36.2) et deux coupelles (T18.1 et T56.3). Le registre comprend des cannelures jointives, des motifs géométriques ou curvilignes incisés au double trait et des décors de pointillés. D'autres associations mettent en jeu la technique de l'incision simple. Elle peut être combinée avec l'incision au double trait (T9.16) mais elle se substitue le plus souvent à cette dernière (T14.1, T15.3 et T51.1). Au premier abord, la carte de répartition de ces vases ornés ne montre aucune concentration particulière (fig. 113). Par contre, si l'on considère dans le détail le type de support on constate que les coupes aux registres décoratifs évolués ne s'associent jamais – à une exception près, il est vrai (T15) – à des coupelles décorées d'un registre similaire. Ces petits récipients accompagnent en effet des vases cinéraires non décorés ou ornés de motifs simples.

	cannelure large	incision simple	pointillés obliques	incision double	pointillés horizontaux	pointillés verticaux	cannelure étroite	roulette
cannelure large	14	3	3	5	1	2		
incision simple	3	8	3	1	2	1		
pointillés obliques	3	3	8	1	1			
incision double	5	1	1	6				
pointillés horizontaux	1	2	1		5			
pointillés verticaux	2	1				3		
cannelure étroite							2	
roulette								1

■ 112 Les associations de techniques.



■ 113 Carte de répartition des registres décoratifs.



■ 114 Carte de répartition des objets métalliques.

3.2. LES OBJETS MÉTALLIQUES

Les sépultures de la nécropole du Camp de l'Église ont livré un petit lot de 76 objets métalliques, tous en bronze. Ils sont issus de 13 dépôts funéraires répartis sur toute la surface du site, à l'exception toutefois de la frange méridionale (fig. 114). Ce dénombrement doit toutefois être pris avec prudence. En effet, ces objets, pour la plupart recueillis dans les ossuaires, portent tous des stigmates de chauffes qui rendent parfois leur identification délicate, voire impossible. Par ailleurs, certaines pièces, issues d'un même dépôt, peuvent provenir initialement d'assemblages plus complexes disloqués lors de la crémation.

Quoi qu'il en soit, l'ensemble des objets identifiés appartient à des éléments de parures et/ou d'accessoires de vêtement. Il s'agit d'épingles, de bracelets, d'anneaux, de perles et de boutons.

◆ Les épingles

Deux objets peuvent être assimilés à des épingles. Ils sont issus de deux tombes du quart nord-ouest de la nécropole. Le premier (T9.2), est malheureusement incomplet et se

limite à une portion de tige de section circulaire de 31 mm de long. Le second (T11.2) pourrait être le fruit de la récupération d'un autre objet – peut-être l'ardillon d'une fibule – dont l'extrémité brisée a été réaménagée (polissage). Cette pièce, longue de 52 mm, présente une section circulaire de 2 mm d'épaisseur. Elle est décorée de deux lignes horizontales incisées dans sa partie proximale.

◆ Les bracelets

Deux pièces en bronze peuvent appartenir à cette catégorie d'objets. Elles sont malheureusement très incomplètes. La première provient d'un dépôt du centre de la nécropole (T4.5a). Il s'agit d'une mince bandelette de section plano-convexe, large de 4 mm et épaisse d'environ 1,5 mm. Elle est décorée sur sa face convexe de courtes stries obliques probablement gravées. Son aspect général rappelle les armilles, objets très fréquents dans les nécropoles du sud de la France. La seconde (T27.4) était déposée dans une tombe de l'extrémité est du gisement. Cet objet est réalisé à partir d'une tige mince plus large que le précédent (8 mm). Sa section est composite : plane sur la face interne, elle alterne creux et relief sur la face externe. La pièce, ainsi ornée de deux can-

nelures étroites longitudinales, donnait ainsi l'apparence de trois fins bracelets juxtaposés. Enfin, sur un des côtés de l'objet un décor de courtes stries obliques est encore visible.

◆ Les anneaux

Quatre anneaux figurent dans la série métallique. Deux ont été recueillis à l'intérieur du vase cinéraire (T9.12 et T45.2), et le troisième a été retrouvé en périphérie de la tombe 9 (T9.24). Pour trois d'entre eux, il s'agit d'anneaux fermés à tige mince de section plane ou losangique. Les deux pièces de la tombe 9 sont strictement identiques, d'un diamètre de 15 mm. Celui de la tombe 45 n'atteint que 10 mm de diamètre. La quatrième pièce (T27.8c) est un petit anneau ouvert de section plano-convexe d'un diamètre de 11 mm.

◆ Les perles

C'est le groupe d'objets le plus fourni de la série. Il rassemble près d'une soixantaine de pièces provenant de huit tombes. Nous avons distingué trois types de perles.

■ *Les perles ouvertes à tige mince*

On pourrait inclure ces objets parmi les anneaux qui forment parfois les maillons des chaînettes. Cependant, le passage sur le bûcher les a parfois soudés et on peut alors observer, que ces petits objets sont accolés les uns aux autres et non pas enchevêtrés (T27.3 ou T30.9b par exemple). Cet état laisse supposer qu'ils étaient maintenus par un lien en matière périssable.

Au nombre de 58, la moitié de ces perles proviennent de l'ossuaire de la tombe 9 où elles étaient probablement associées pour former une pièce plus complexe.

De facture similaire, elles sont constituées d'une mince tige de bronze, de 1 à 2 mm de largeur, repliée sur un gabarit de section rectangulaire. Leur longueur varie de 5 à 9 mm de long.

La carte de répartition de ces objets ne montre aucune concentration particulière (fig. 114).

■ *Une perle en tôle repliée*

La tombe 30 a livré un objet de ce type (T30.9d). Il s'agit d'une mince tôle de bronze, longue de 6,5 mm et large de 5 mm, repliée au niveau de deux de ses angles opposés.

■ *Une perle spiralée.*

Une perle formée d'une tige de bronze enroulée en hélice provient du vase cinéraire de la tombe 25 (T25.1). Incomplète et déformée, sa partie conservée mesure 8 mm de long pour un diamètre de 3 mm. La tige est de section plane, de 2 mm de large, et très fine, épaisse d'1 mm.

◆ Les boutons

Au moins trois pièces sont recensées dans cette catégorie d'objets. Très déformées par l'action du feu, elles ont été recueillies dans la tombe 30 (T.30.7a, 9e et 9f) située dans

la moitié sud du site. Il s'agit de trois boutons coniques à bélière non saillante d'un diamètre approximatif de 12 à 15 mm. Deux de ces exemplaires (T30.7a et 9e) présentent une tige soudée transversalement à l'intérieur de l'objet.

3.3. LES FUSAIOLLES

Ces petits objets en terre cuite sont extrêmement rares. Ils ne sont représentés que par deux exemplaires recueillis dans les tombes 4 (T4.4) et 14 (T14.3), localisées au centre et en bordure orientale de la nécropole. Ces fusaioles, qui ne portent aucun décor, sont de deux types. La première (T4.4), d'un diamètre de 38 mm, présente une section rectangulaire épaisse de 22 mm. La seconde (T14.3) a un profil caréné. Plus large de 6 mm, son épaisseur est également de 22 mm.

4. Chronologie et développement de la nécropole

En dépit d'un effectif réduit, la qualité et la diversité du mobilier funéraire permettent une tentative sérieuse de sériation chronologique des sépultures. Cette analyse est bien entendu une étape indispensable pour essayer d'appréhender le développement topographique de la nécropole.

4.1. SÉRIATION ET PÉRIODISATION DES SÉPULTURES

La mise en séquence chronologique des tombes a été effectuée selon une méthode désormais classique : les sériations matricielles. Pour ce faire, nous avons bien évidemment fait appel aux données fournies par l'étude du mobilier. Les critères ubiquistes comme les plats tronconiques ont été rejetés. Par ailleurs, nous n'avons considéré aucun élément d'ordre quantitatif, tel que le nombre de vases ou d'objets métalliques formant les dépôts. En effet, la prise en compte de ces paramètres, dont on connaît pour certains une évolution dans le temps (Taffanel, Janin 1998 ; Giraud, Pons 2000), suppose, non seulement des ensembles contemporains mais aussi l'assurance de leur seule valeur chronologique. Or, il est généralement admis que la composition des dépôts, en terme qualitatif et quantitatif, participe aussi à l'analyse sociologique des nécropoles (Nickels, Marchand, Schwaller 1989 ; Janin 1994).

□ Les critères

Le choix des critères porte donc uniquement sur les éléments mobiliers. Les objets métalliques n'ont toutefois pas été sollicités. Assez rares, ils ne comportent que des pièces en bronze, peu diversifiées et sans caractère discriminant.

Seule la céramique a donc été mise à contribution. Les récipients ont été sélectionnés selon leur forme et leurs décors. Ces choix sont fondés principalement sur la distribution spatiale de certains paramètres, mais aussi sur la valeur chronologique d'une partie d'entre eux.

Nous avons ainsi utilisé parmi les formes céramiques disponibles les coupes biconiques Td décorées et non décorées, les coupes biconiques Tc, les coupes carénées W', les coupes et coupelles carénées W, les coupes et coupelles hémisphériques S, les coupes et coupelles V et les gobelets. Les décors retenus sont les cannelures larges, les incisions simples, les incisions au double trait, les pointillés et les impressions à la roulette.

□ Les associations types

Les résultats obtenus à partir du calcul matriciel sont présentés sous la forme d'un graphique simple et facilement exploitable. Son examen permet de mettre en évidence des associations types dont la répartition traduit une évolution dans les assemblages. Notons que toutes les tombes ne sont pas indexées dans la matrice où seuls figurent les dépôts complets ou considérés comme tels.

■ *Les coupes biconiques de forme Td décorées*

Ces coupes sont bien représentées dans la matrice. Elles portent très souvent des décors mettant en œuvre plusieurs techniques : cannelures larges, double trait, pointillé, incision simple. Seules trois d'entre elles ne sont ornées qu'à l'aide d'une technique décorative : deux de cannelures larges et une de pointillés. Cette dernière, cas rarissime, est associée à une coupe carénée de famille W' et à un gobelet. Il est tout aussi exceptionnel de les rencontrer dans des ensembles ayant livré des coupelles de famille S ou V. Elles ne côtoient jamais les autres types de récipients.

■ *Les coupes biconiques de forme Td non décorées*

Peu fréquentes, deux coupes non décorées de forme Td sont relevées. L'exemplaire de la tombe 56 coexistait avec une coupelle de famille V ornée de motifs incisés et de pointillés. Celui de la tombe 27 est associé à une coupe de famille W'.

■ *Les coupes biconiques de forme Tc*

Parmi les trois coupes de forme Tc recensées, une (T37) porte un décor d'impression à la roulette et une autre (T50) des motifs incisés et des pointillés. On ne les rencontre jamais en compagnie des coupelles de famille V et des coupes carénées.

■ *Les coupes carénées de la famille W'*

Assez nombreuses, ces coupes carénées se rencontrent très souvent dans des ensembles ayant livré des coupelles de famille V. Elles côtoient également les coupes et coupelles des familles S et W. On les retrouve aussi aux côtés des gobelets. Elles sont en revanche quasiment absentes des sépultures qui contiennent des coupes de forme Td.

■ *Les coupes et coupelles carénées de la famille W*

Peu fréquents, ces vases carénés sont très liés avec les coupes des familles W' et S et ne sont jamais associés aux décors figurants dans la matrice.

■ *Les coupes hémisphériques de la famille S*

Elles côtoient souvent les récipients des deux catégories précédentes et exceptionnellement des éléments décorés (T48). L'un de ces vases est lié à l'unique coupe de la famille V (T55).

■ *Les coupelles hémisphériques de la famille S*

Parmi les trois exemplaires relevés deux accompagnent une coupe de famille W' et une coupe de forme Td décorée. Un de ces récipients se retrouve également avec une coupe de famille W dans la tombe 54. On ne les rencontre jamais avec les coupelles de famille V, ni curieusement, avec leur homologue de plus grandes dimensions.

■ *Les coupes de la famille V*

L'exemplaire recensé n'est, à lui seul, pas très significatif. Son association avec une coupe de la famille S lui confère une position intéressante au bas de la matrice.

■ *Les coupelles de la famille V*

Ces petites coupelles, ornées de motifs complexes, accompagnent dans presque tous les cas des récipients non décorés, pour l'essentiel des coupes de famille W'. Elles sont en revanche absentes dans les ensembles contenant des récipients carénés de famille W.

■ *Les gobelets*

Les trois gobelets recensés sont systématiquement associés à des coupes de famille W'.

■ *Les cannelures larges*

Elles sont très présentes sur les coupes de forme Td mais aussi sur les coupelles de famille V. Cette technique est rarement utilisée seule (T23 et T34) mais le plus souvent en association avec les décors incisés et les pointillés. Il est par contre exceptionnel de trouver ces décors dans des ensembles ayant fourni des gobelets, des coupes carénées de famille W' ou des coupelles hémisphériques. Enfin, ils ne sont jamais associés aux décors d'impressions à la roulette, pas plus qu'avec des coupes de famille Tc, des coupes et coupelles carénées de famille W ou des coupes hémisphériques.

■ *Les incisions au double trait*

Bien représentés dans la matrice, les décors incisés au double trait font l'objet des mêmes associations que pour les cannelures larges, avec lesquelles ils sont étroitement liés. Il est toutefois plus rare de les rencontrer avec des décors d'incisions simples.

■ *Les incisions simples*

L'incision simple intéresse principalement les sépultures ayant livré des coupes de forme Td ou des coupelles de

□ Le groupe 3

C'est le groupe le mieux représenté dans la matrice avec une quinzaine de sépultures. Il se singularise par l'absence totale de décors de cannelures larges, d'incisions et de pointillés, et par là même des coupes de forme Td décorées et des coupelles de famille V. Les coupes carénées de famille W sont très présentes et les vases hémisphériques, en particulier les coupes, sont plus nombreux. De nouvelles formes caractérisent également cet ensemble : les récipients carénés de famille W et les coupes de famille V. Les impressions à la roulette appartiennent se situent dans ce groupe.

4.3. INTERPRÉTATION DE LA MATRICE : PERIODISATION DES SEPULTURES

Les groupes définis précédemment présentent, certes des caractéristiques communes, mais également de nettes différences : les critères retenus ne sont pas tous compatibles entre eux. Nous ne reviendrons pas en détail sur les dangers possibles d'interprétations de ces classements : différences d'ordre sociologiques, sexuelles ou chronologiques ? En l'occurrence, nous l'avons vu, les critères ont été choisis selon l'objectif recherché : les données quantitatives n'ont pas été retenues, mais ce sont bien des types qui ont été sollicités. Ce choix reflète une évolution de la production et traduit manifestement une progression chronologique. Aussi, sans aborder le problème épineux des datations, nous pouvons désormais assimiler chaque groupe à une phase chrono culturelle.

□ La phase I

Elle est bien évidemment définie par les éléments du groupe 1. Les récipients appartenant à cette phase sont marqués par une forte tradition Bronze final. L'utilisation de pointillés incisés et du double trait en est le témoin. Nous serions donc tentés de l'attribuer au Bronze final IIIb. Toutefois, l'ensemble ne comporte pas de jalons chronologiques fiables qui caractérisent cette période. Par exemple, les motifs géométriques d'influence mailhacienne, que l'on trouve dans des séries proches comme celles de la grotte aux Poteries à Vers (Lagarrigue 1993) ou celle de la perte du Cros à Saillac (Galan 1967), ne sont pas représentés. Par ailleurs, les coupes de forme Td décorées, caractéristiques de cette phase, sont absentes des séries quercinoises de la fin de l'âge du Bronze. Ces récipients, qui portent parfois les mêmes types de décors, se retrouvent par contre souvent en nombre dans les nécropoles des rives de la Garonne et de ses principaux affluents. Ils sont attribués selon les auteurs à des ensembles du Bronze final IIIb (Janin, Burens, Carozza 1997), de la transition Bronze/Fer (Müller, Lautier 1995) ou du tout début du premier âge du Fer (Ladier 1992 ; Beyneix, Dautant, Marcadal 1995).

□ La phase II

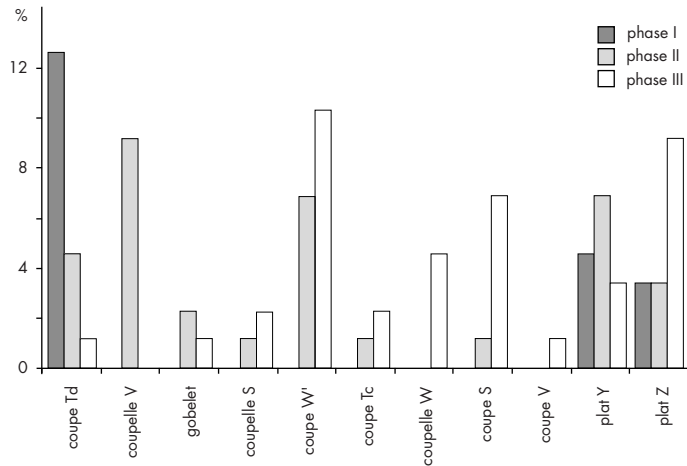
Les ensembles rassemblés dans le groupe 2 appartiennent à cette phase. Elle est caractérisée, d'une part par la présence de coupelles de forme V, d'autre part par l'apparition de coupes de famille W'. Cette forme, à carène haute ou médiane, est attribuée en agenais à la phase ancienne du premier âge du Fer. Elle existe notamment dans les niveaux IV et V de l'habitat de Chastel à Aiguillon (Dautant 1983). Elle est également attestée dans la nécropole du Moulin à Mailhac (forme Ub), où elle apparaît dans des ensembles transition Bronze/Fer mais aussi dans la phase III, qui marque le début de l'âge du Fer *stricto sensu*, en association avec des coupelles de forme V (Taffanel, Janin 1998). Ces coupelles sont également présentes dans les séries castrais où on ne les trouve pas avant le début de l'âge du Fer (Lagarrigue, Pons à paraître). C'est également au cours de cette période qu'apparaissent les premières coupelles hémisphériques que l'on rencontre aussi dans la série du Camp de l'Église.

□ La phase III

Les sépultures du groupe 3 correspondent à cette phase. Le mobilier qu'elles contiennent est nettement différent de celui des tombes de la phase I. Les coupelles de famille Vb, caractéristique de la phase précédente, ne sont plus représentées et remplacées par des coupelles hémisphériques ou d'un nouveau type : les coupelles à carène basse de famille W. Ces petits récipients, mais aussi les coupes carénées et hémisphériques, que l'on rencontre dans les sépultures de cette phase, ne portent jamais de décor de cannelures larges, de motifs incisés ou de pointillés. Les récipients à carène basse apparaissent dans des ensembles de la phase IV du castrais, soit dans une phase moyenne du premier âge du Fer (Lagarrigue, Pons à paraître). Quelques exemplaires sont également présents dans trois sépultures du groupe 3 de la série du Camp d'Alba (Janin, Burens, Carozza 1997).

Enfin, c'est dans cette phase également que se place la coupe de forme Tc décorée de faux chevrons imprimés à la roulette. Si cette technique est bien représentée dans les séries castrais dès la transition Bronze/Fer (phase II), les motifs représentés quant à eux montrent une évolution significative, les faux chevrons s'inscrivant dans une phase moyenne du premier âge du Fer (Lagarrigue, Pons à paraître).

La mise en séquence chronologique des ensembles funéraires du Camp de l'Église permet donc d'établir trois phases successives marquées par une évolution progressive de la production. Les fréquences d'utilisations des récipients, présentées sous la forme d'un tableau (fig. 116), sont particulièrement significatives. À l'exception des plats de forme Y et Z, que l'on retrouve tout au long du fonctionnement de la nécropole, toutes les formes ne sont présentes dans les trois groupes. L'éventail des formes est de plus en plus important : 3 à la phase I, 9 à la phase II et 10 à la



■ 116 Fréquence d'utilisation des formes en fonction des phases chronologiques.

phase III. Les différences entre les phases I et III sont bien entendu très marquées avec notamment la disparition des décors complexes et le remplacement des coupelles de familles V par des petits récipients hémisphériques ou carénés, ainsi que celui des coupes biconiques par des coupes hémisphériques ou carénées.

4.4. DATATIONS DES SEQUENCES CHRONOLOGIQUES

Aussi évidente soient-elle, la mise en séquences chronologiques et l'évolution de la conformation des récipients funéraires doivent toutefois être interprétées avec prudence, notamment lorsqu'il s'agit d'aborder la question épineuse de la chronologie. Certes, des schémas très similaires ont été obtenus sur d'autres sites funéraires, tels que les nécropoles de la région de Castres (Lagarrigue, Pons à paraître) ou celles du bas Languedoc autois et de l'ouest héraultais (Nickels, Marchand, Schwaller 1989; Taffanel, Janin 1998); pour ces derniers ensembles, c'est la présence de critères bien connus, qu'il s'agisse de certains types de rasoirs ou des rares importations méditerranéennes, qui a permis la datation des phases définies.

Pour le Camp de l'Église, le problème est différent. Si les phases I, II et III se succèdent, c'est l'attribution chronoculturelle de la phase I qui préside finalement à la datation des séquences. En d'autres termes, la phase I est-elle le Bronze final IIIb? Dans le même ordre d'idée, la phase II est-elle déjà dans l'âge du Fer? L'absence d'objets en fer se révèle ici un handicap de tout premier ordre.

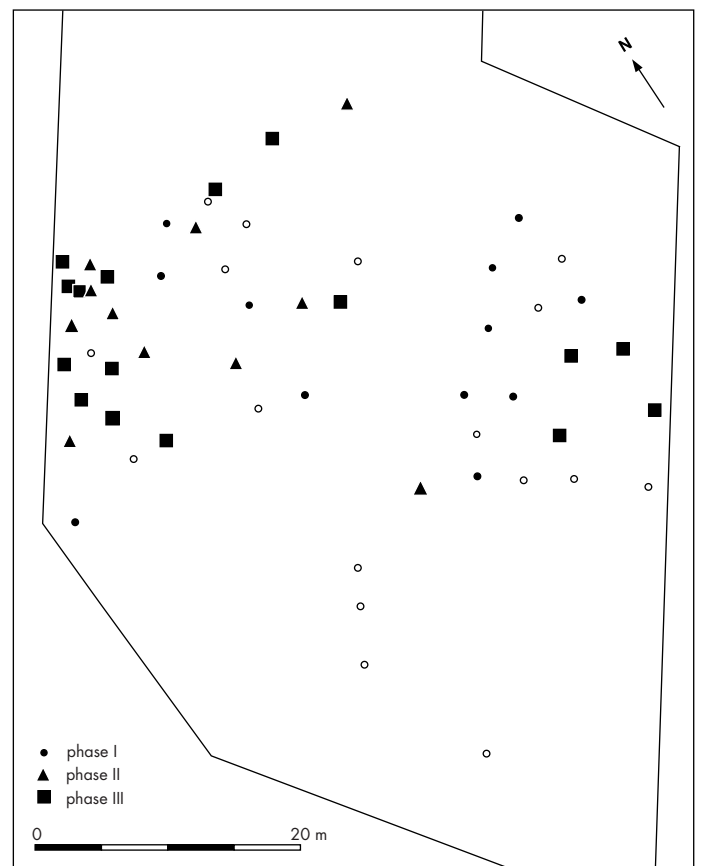
Le décalage chronologique avec les séries languedociennes évoqué avant (Janin, Burens, Carozza 1997) pourrait en fait refléter plus une accélération des changements dès l'extrême fin de l'âge du Bronze : la phase de transition repérée

par ailleurs ne serait alors pas perceptible en Quercy, pour lequel les séries de comparaisons demeurent somme toute très réduites. Seule la multiplication des observations et la poursuite de l'exploration d'ensemble clos, tels les nécropoles, permettraient sans doute de discuter plus avant de ce problème important.

4.5. DEVELOPPEMENT TOPOGRAPHIQUE DE LA NECROPOLE

À la lumière des résultats fournis par les différentes études, il est possible d'esquisser le développement topographique de la nécropole du Camp de l'Église. Toutefois, le schéma d'évolution proposé ne saurait être exclusif. Il convient en effet de garder à l'esprit qu'il n'intéresse qu'une partie de l'espace funéraire, celui-ci n'ayant pas été reconnu dans sa totalité. Quoiqu'il en soit, le zonage des différentes phases chronologiques permet d'analyser assez précisément l'implantation des sépultures découvertes (fig. 117).

Les tombes de la phase I, qui livrent les caractères les plus anciens, sont essentiellement regroupées dans deux secteurs de la nécropole, à l'est et au nord. Ces deux ensembles sont



■ 117 Carte de répartition des phases chronologiques.

séparés par une bande de terrain, qui rappelons-le, n'a livré aucune tombe. À l'ouest et à l'est du groupe le plus méridional se développe ensuite toute une série de sépultures attribuables à la phase II, tandis qu'au sud-est du groupe oriental, on ne rencontre que des ensembles plus tardifs (phase III) dont l'implantation est également très marquée en bordure occidentale du site.

Ce développement – en apparence assez classique – qui s'étend autour d'un noyau central, présente cependant quelques "irrégularités". Si certaines peuvent être mises sur le compte d'un rapprochement délibéré, en revanche d'autres ne semblent trouver aucune explication en l'état actuel. Il en est ainsi du secteur le plus occidental où une tombe présentant des caractères anciens se trouve en situation isolée (T34). Il est clair que l'arasement du site nous prive de toute documentation dans sa partie méridionale, interdisant tout lien avec le reste de la nécropole. En définitive, seule l'extension des fouilles vers l'ouest permettrait peut-être de préciser le développement topo-chronologique de la nécropole.

5. Étude anthropologique

5.1. METHODE ET BASE DOCUMENTAIRE

L'étude anthropologique des sépultures à incinération, secondaires, a connu ces dernières années un regain d'intérêt : il n'est en effet plus besoin aujourd'hui de démontrer l'apport considérable de cette approche, indispensable à l'analyse d'une sépulture, d'une nécropole et, au-delà, à l'appréhension des pratiques funéraires des communautés du passé. Plusieurs expériences, menées tant dans le cadre de la recherche fondamentale que lors de publications monographiques, ont permis la mise en place d'un protocole, éprouvé et aujourd'hui largement utilisé. Il est donc inutile de rappeler ici les fondements et les limites de cette analyse (en dernier lieu : Duday, Depierre, Janin 2000, avec bibliographie antérieure).

La série anthropologique du Camp de l'Église n'a pu faire l'objet d'un traitement optimal : en l'occurrence, les ossuaires n'ont pas pu être fouillés en laboratoire car les conditions de gisement ne le permettaient pas (cf. § 1.1). Les lots ont en revanche fait l'objet d'un démontage sous l'eau afin de limiter la fragmentation des vestiges osseux. Concernant l'enregistrement des données, seul le poids des fragments a été retenu ; leur décompte n'a pas été réalisé, conformément aux conclusions présentées par H. Duday (1989). La détermination de l'âge au décès s'est effectuée selon les protocoles classiques de l'Anthropologie ; les limites liées à la pratique incinératoire ont bien sûr été prises en compte (Duday, Depierre, Janin 2000, 9) et on a retenu les classes d'âge suivantes :

- *infans* I : de 0 à 6 ans ;
- *infans* II : de 6 à 12 ans ;
- juvenis (adolescent) : de 12 à env. 20 ans ;
- adulte : plus de 20 ans.

Ces découpages, on l'a dit récemment, ne sont pas strictement limités, dans la mesure où il est bien souvent difficile de préciser l'âge au décès d'un défunt ; dans certains cas, on trouvera d'ailleurs la mention "*adulte ou de taille adulte*", désignant un individu adolescent ou adulte. Dans d'autre, on parlera d'un sujet d'âge indéterminé "*mais pas un nouveau-né*" lorsque certaines pièces recensées interdiront de confirmer la présence d'un sujet décédé en phase périnatale. Si chaque lot osseux a été étudié précisément (cf. annexe 1), l'étude anthropologique globale présentée ici n'est bien entendu fondée que sur les séries provenant d'ossuaires complets, au nombre de 38. Il s'agit des vases cinéraires des sépultures 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 21, 22, 24, 26, 27, 30, 31, 34, 35, 37, 38, 40, 41, 42, 44, 45, 46, 47, 50, 51, 52, 53, 54, 55 et 56. Les ensembles 20, 33, 39, 43, 49 n'ont livré aucun ossement humain.

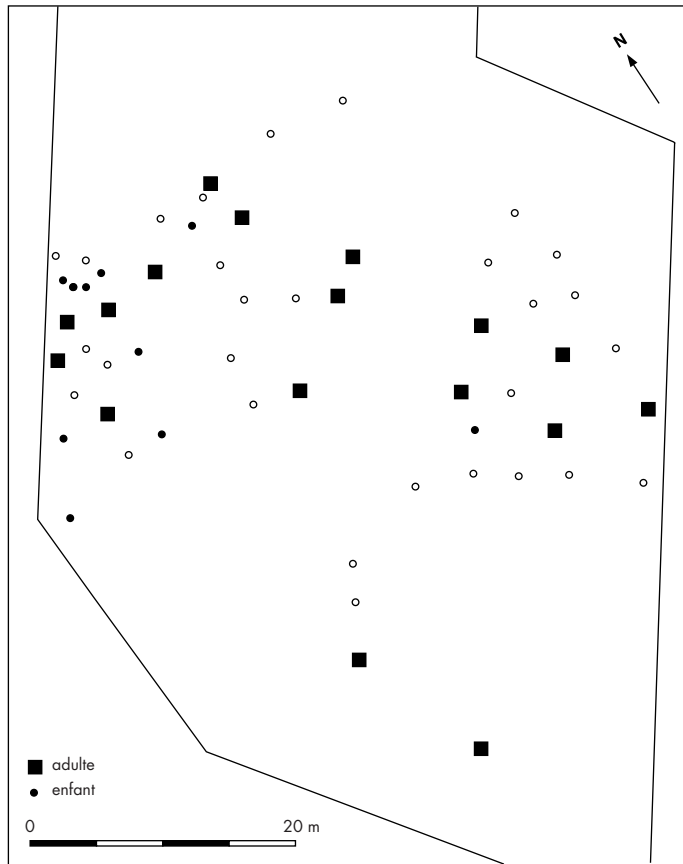
5.2. RECRUTEMENT DE LA NECROPOLE ET MODE DE DEPOT

Toutes les sépultures étudiées sont des sépultures individuelles. On a recensé 5 *infans* I, 4 *infans* I ou *infans* II, 1 *infans* I, *infans* II ou adolescent, 1 *infans* II ou adolescent, 9 *infans* II, adolescent ou adulte, 4 adolescents ou adultes, 13 adultes et 12 sujets d'âge indéterminé. Quant à la répartition des tombes d'enfants et d'adultes, on remarquera simplement que les sépultures de sujets immatures (*infans* I et/ou *infans* II) se rencontrent essentiellement dans le secteur nord-ouest de la nécropole (fig. 118).

Toutes les sépultures ne contiennent qu'un ossuaire. Dans six cas (T6, T8, T13, T42, T51 et T56), des ossements humains brûlés ont également été recueillis dans le loculus. Ces vestiges, qui ne présentent pas d'incompatibilité avec les restes issus de l'ossuaire, représentent de 0,8 % à 4,2 % du poids total des os humains brûlés recueillis dans la sépulture (fig. 119). Il pourrait s'agir de vestiges prélevés avec les résidus du bûcher dont on a comblé le loculus. On remarquera, à titre indicatif, que 5 des 6 sépultures présentant cette particularité sont classées dans la phase II ; seule la tombe 8 relève de la phase III.

5.3. DONNEES QUANTITATIVES GLOBALES : LE POIDS TOTAL DES OS INCINERES

Pris globalement, les ossuaires ont livré un poids d'os variant de 0,9 g (T41) à 514,4 g (T30), avec une moyenne de 153,8 g.



■ 118 Carte de répartition des tombes de sujets adultes ou de taille adulte et des tombes d'infans I et/ou infans II.

Tombe	Phase	Age	P Total	P Oss	P Loc	IP Oss	IP Loc
6	II	infl-ado-adu	489,40	468,90	20,5	95,8	4,2
8	II	infl-ado-adu	212,70	209,50	3,20	98,5	1,5
13	II	infl-ado-adu	213,10	209,00	4,10	98,1	1,9
42	II	infl-infl	127,90	125,50	2,40	98,1	1,9
51	II	adu	446,10	429,50	16,60	96,3	3,7
56	II	infl	115,00	114,10	0,90	99,2	0,8

■ 119 Tombes dont le loculus a livré des os : données anthropologiques (P : poids; Oss : ossuaire; Loc : loculus; IP : indice pondéral).

Pour les sujets adultes ou de taille adulte (14 tombes), cette variation s'étend de 82,3 g à 514,4 g, pour une moyenne de 237,3 g. Ce chiffre est très inférieur à ceux calculés pour les tombes adultes de la nécropole du Peyrou à Agde, Hérault (833,7 g; Duday 1989), du Moulin à Mailhac, Aude (328,9 g; Taffanel, Janin 1998) et du Camp d'Alba à Réalville, Tarn-et-Garonne (419,9 g; Janin, Burens, Carozza 1997), enfin à celui calculé lors de l'expérience menée à Agde sur les ossuaires de la nécropole de Gourjade à Castres, Tarn (714,2 g; Duday, Depierre, Janin 2000). La

distribution des poids totaux d'os de ces sépultures montre une bipartition, un groupe majoritaire de 11 lots est compris entre 50 et 250 g, alors que trois ensembles ont livré plus de 450 g de vestiges.

Pour les sujets immatures, c'est-à-dire les *infans* I et/ou *infans* II, la moyenne du poids total d'ossements est globalement de 54,6 g, les poids s'étalant de 1,4 g à 154 g. Pour les seuls *infans* I, cette moyenne est de 31 g, les poids variant de 1,4 g à 115 g; elle est de 78,1 g pour les *infans* I-II (y compris la sépulture 15 d'un sujet *infans* I-II ou adolescent), avec une variation de 6,3 g à 154,2 g. Le poids moyen contenu dans les sépultures immatures est proche de celui calculé au Moulin à Mailhac (70,35 g), très inférieur à celui calculé pour le Peyrou à Agde (280,5 g), enfin supérieur au poids de la seule tombe d'immature recensée au Camp d'Alba à Réalville (22,4 g).

Enfin, pour les sujets correspondant aux stades *infans* II, adolescent ou adulte, le poids moyen est de 202,1 g, avec une variation de 75,8 g à 489,4 g.

5.4. QUANTIFICATION RELATIVE : LA REPRÉSENTATION DES DIFFÉRENTES PARTIES DU SQUELETTE

Comparer les lots osseux entre eux implique, dans un second temps, qu'on distingue les différentes régions anatomiques. L'analyse de leurs représentations respectives est en effet une des étapes essentielles de l'étude anthropologique des incinérations (Duday, Depierre, Janin 2000). Pour la série du Camp de l'Église, forte de 38 lots complets, nous avons initialement distingué la tête, le tronc, les membres supérieurs, les membres inférieurs et les membres indéterminés; cependant, après ce premier exercice, il est apparu que la démarcation entre membres supérieurs et inférieurs n'était pas représentative, la fragmentation des vestiges osseux ayant rarement permis de distinguer les fragments relatifs aux appendices. Ainsi, on analysera et comparera la part relative de la tête, du tronc et des membres, pris globalement. Rappelons que l'indice pondéral exprime en pourcentage la part du poids de chaque région anatomique rapportée au poids total des os humains brûlés.

► Le poids relatif de la tête

C'est l'indice pondéral crânien (IPC) qui indique la représentation de la tête (crâne, mandibule, dents) au sein du lot des vestiges humains brûlés. Au Camp de l'Église, l'indice pondéral moyen de la tête est de 18,3 %, moyenne proche de celle calculée sur des sujets non incinérés qui avoisine les 20 % (Krogman 1978). Il varie ici de 0 à 57,1 %.

Pour les sujets adultes ou de taille adulte, cette moyenne est de 22 %; elle est de 26,6 % pour les *infans* I, de 20,6 % pour les *infans* I-*infans* II. Globalement, la part de la tête au

sein des lots de sujets immatures est de 23,6 %. On notera, à la suite d'H. Duday (1989, 469), que les sépultures d'*infans* I ont un IPC moyen logiquement supérieur à celui calculé pour les tombes d'adultes.

L'histogramme de distribution des indices pondéraux crâniens (fig. 120) montre qu'au-delà de la moyenne globale, certaines tombes contiennent une part très faible de vestiges de la tête, alors que d'autres présentent un IPC supérieur à 50 %. Les sous-représentations de la tête (IPC < 10 % ; 12 sépultures) ne semblent liées ni à l'âge au décès du défunt, ni à la phase chronologique de la tombe. On notera toutefois que les deux indices les plus bas, de 0 % (T46) et de 1 % (T40) concernent des tombes dont le poids total des vestiges osseux est respectivement de 1,5 et de 10,4 g. Les sur-représentations de la tête (IPC > 35 % ; 4 sépultures) ne semblent pas plus en relation avec l'âge au décès qu'avec la phase chronologique considérée. Cependant, on notera que l'IPC le plus haut (57,1 % ; tombe 53, *infans* I) est calculé sur un lot dont le poids total est seulement de 1,4 g !

► Le poids relatif du tronc

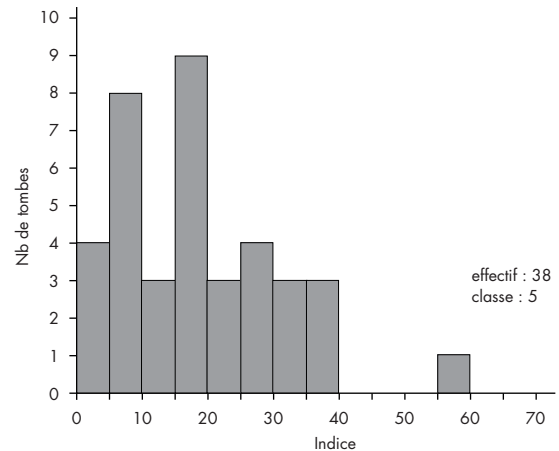
L'indice pondéral moyen du tronc calculé sur les 38 lots complets du Camp de l'Église est de 0,9 %, donc très nettement inférieur à celui calculé par Krogman (1978), avoisinant les 17 %. L'IPT le plus bas est de 0 %, le plus haut de 5,2 %.

Pour les sujets adultes, cet indice moyen est de 1,3 % ; il est de 1,1 % pour les seuls *infans* I, et de 1 % pour les immatures en général. L'histogramme de distribution des indices pondéraux du tronc (fig. 121) montre une homogénéité sensible, puisque seule la sépulture 26 présente un indice supérieur à 5 %. Onze tombes ont un IPT égal à 0 %, 13 ont un IPT compris entre 0 % et 1 %, huit entre 1 % et 2 %, et cinq entre 2 % et 5 %. Ces variations ne sont liées ni au défunt ni aux phases chronologiques. Ce déficit des vestiges osseux du tronc semble récurrent puisqu'il a déjà été relevé à de nombreuses reprises dans les nécropoles protohistoriques du Midi de la France (Duday, Depierre, Janin 2000, 21-22).

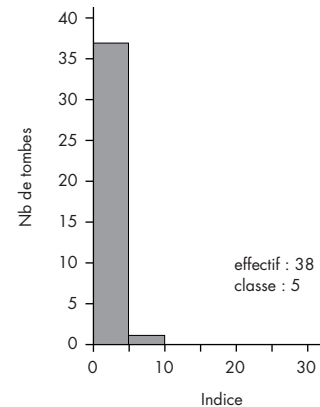
► Le poids relatif des membres

Les membres, pris dans leur globalité (membres supérieurs, membres inférieurs et membres indéterminés) constituent, en regard des observations précédentes, la part la plus importante des vestiges humains brûlés. L'indice pondéral moyen des membres est de 80,8 %, donc supérieur à celui rapporté dans Krogman (1978) avoisinant les 63 %. Il varie de 42,9 % (tombe 53) à 100 % (tombe 46). Les membres sont donc, logiquement, sur-représentés, quelle que soit d'ailleurs la classe d'âge des défunts considérés.

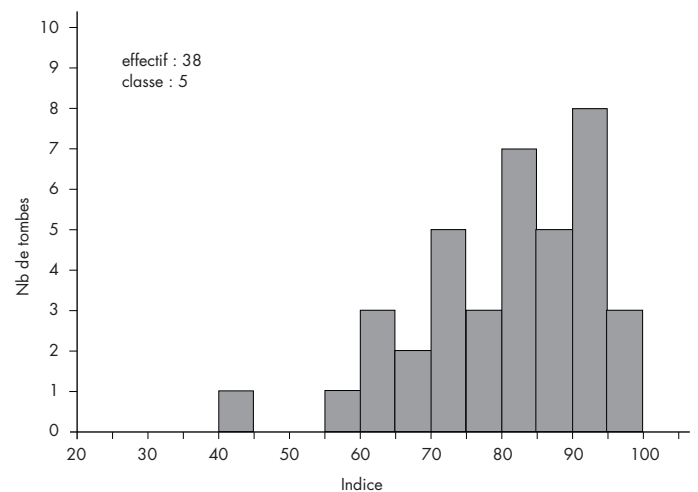
Pour les sujets adultes, cet indice moyen est de 76,7 % ; il est de 72,3 % pour les *infans* I et de 75,4 % pour les immatures en général. L'histogramme de distribution des indices pondéraux des membres (fig. 122) montre des indices pon-



■ 120 Histogramme de distribution des indices pondéraux de la tête.



■ 121 Histogramme de distribution des indices pondéraux du tronc.



■ 122 Histogramme de distribution des indices pondéraux des membres.

déraux proches, situés, à l'exception de celui de la tombe 53 (42,9 %), au-delà de 50 %.

Pris séparément, les membres supérieurs et inférieurs montrent des indices qui diffèrent : 1,7 % en moyenne pour les membres supérieurs, contre 3,6 % pour les membres inférieurs. Pour les premiers, l'IPM varie de 0 % à 10,6 %, de 0 % à 16,5 % pour les seconds. Ces valeurs sont nettement éloignées de celles proposées dans Krogman (1978), autour de 18 % pour les membres supérieurs et de 45 % pour les membres inférieurs. Ce déficit des vestiges identifiés pourrait être lié à l'extrême fragmentation des restes osseux car, contrairement aux os du crâne, des vertèbres ou des côtes, les os des membres ne se distinguent pas toujours facilement (Duday 1989, 467).

L'étude des parts relatives de chaque région anatomique menée sur la série du Camp de l'Église rejoint les expériences menées sur d'autres séries protohistoriques du Midi de la France. On notera une bonne représentation des vestiges se rapportant à la tête, un trop grand déficit des restes du tronc, enfin, et logiquement, une surreprésentation des restes des membres en général ; les fragments déterminés des membres supérieurs et inférieurs demeurent également faiblement représentés.

On terminera en soulignant que les fortes différences observées entre les indices pondéraux ne semblent pas liées à la crémation différentielle. En tout cas, la couleur blanc crayeux relevée pour chaque lot semble indiquer une température d'incinération élevée et homogène.

5.5. CONCLUSION ET EVOLUTION DE LA PRATIQUE INCINERATOIRE

La mise en évidence d'une évolution significative du poids total des os humains brûlés déposés dans les sépultures de sujets adultes ou de taille adulte entre la fin de l'âge du Bronze et le premier âge du Fer, notamment dans la série mailha-coise du Moulin, en relation avec les observations effectuées sur d'autres gisements méridionaux (Duday, Depierre, Janin 2000, 19) incite désormais à tenter l'exercice quand la durée d'utilisation d'une nécropole s'y prête. Au Camp de l'Église, 3 phases chronologiques ont été identifiées. Globalement, le

poids moyen d'os déposés dans les huit sépultures de la phase I est de 99,3 g. L'indice pondéral crânien moyen est de 14,8 %, celui du tronc de 0,6 %. Pour la phase II, le poids moyen d'os recueilli dans dix tombes est de 202,5 g. L'indice pondéral crânien moyen est de 26 %, celui du tronc de 1 %. Pour la phase III, le poids moyen des 14 sépultures est de 162,6 g. L'indice pondéral crânien moyen est de 15 %, celui du tronc de 1 %, valeurs très proches de celles obtenus pour la phase II. Mais si on ne considère que les sépultures de sujets adultes ou de taille adulte, le poids moyen est pour la phase I (3 tombes !) de 185 g, de 302 g pour la phase II (2 tombes !), enfin de 269,3 g pour la phase III (7 tombes). L'étude de l'évolution du poids total d'os déposés dans les tombes repose ici sur un trop faible effectif pour pouvoir être retenu ; l'indigence des données interdit également toute comparaison.

6. Architecture et organisation des dépôts

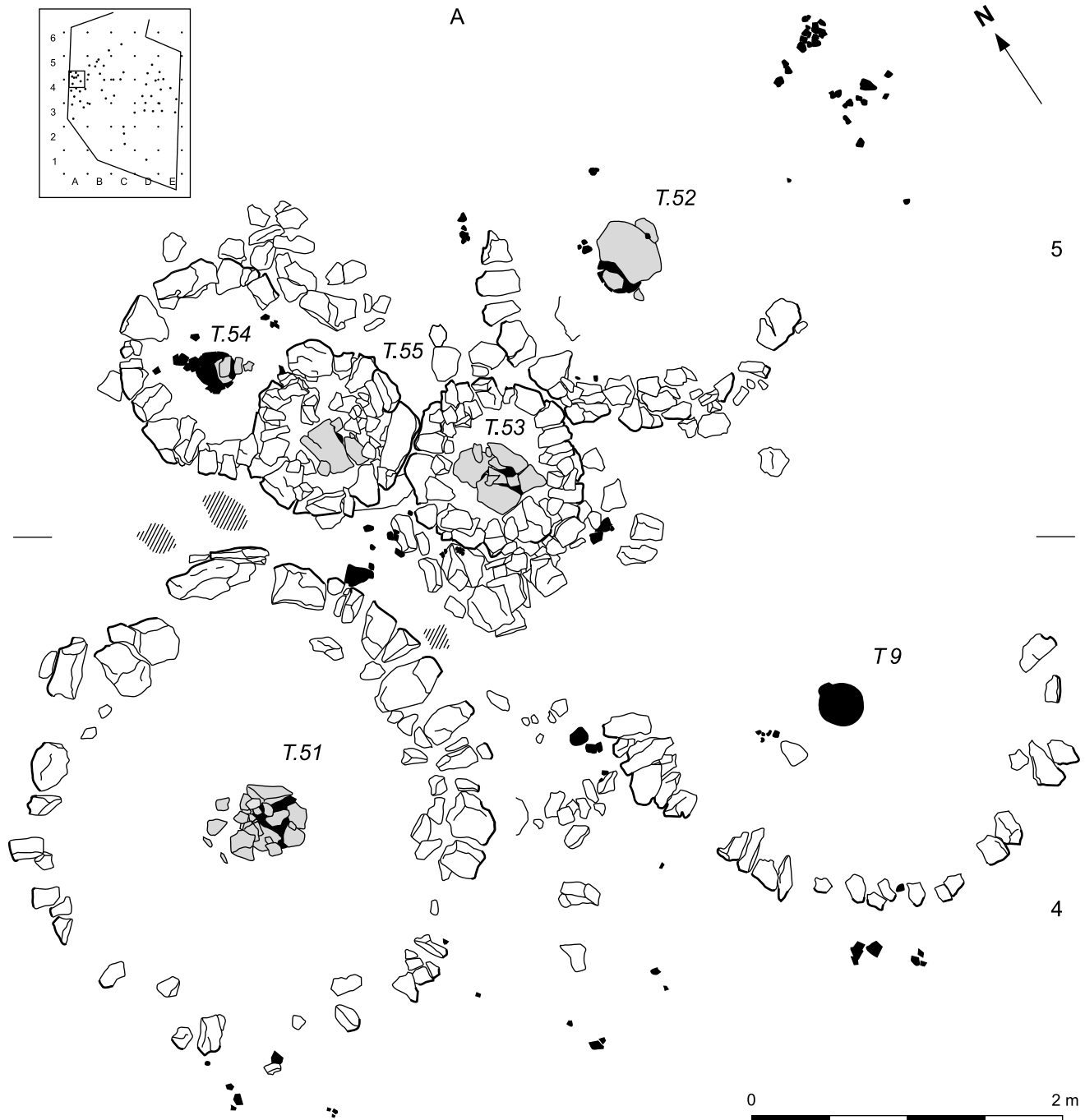
En dépit d'un état de conservation très inégal, les 55 tombes mises au jour dans la nécropole du Camp de l'Église fournissent une documentation originale, aussi bien sur l'architecture funéraire que sur l'organisation des dépôts.

6.1. LES AMENAGEMENTS ARCHITECTURAUX

Pour la plupart des sépultures, les seuls aménagements architecturaux observés sont limités à la fosse sépulcrale. En revanche, dans les tombes les mieux conservées, les



■ 123 Vue des tombes à structure d'entourage (cliché : O. Dayrens/AFAN).



■ 124 Plans des tombes à structure d'entourage.

témoins d'un système de fermeture et d'une superstructure ont été relevés.

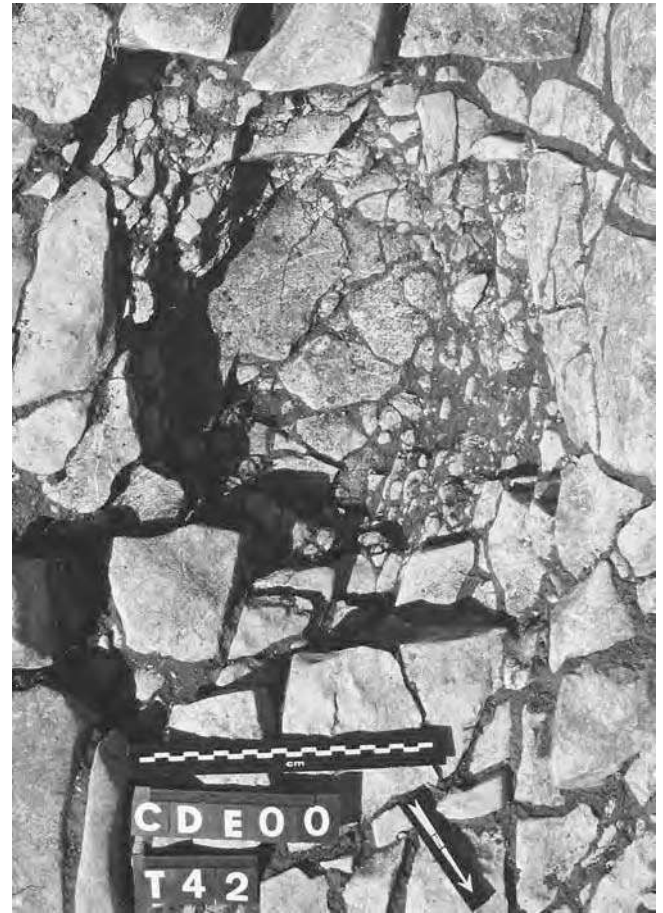
● Les structures périphériques

Des aménagements périphériques ont été reconnus sur six tombes (T.9, T.51, T.52, T.53, T.54 et T.55), localisées à l'ouest du site, en bordure de la zone dépressionnaire (fig. 123 et 124). Leur conservation, nous l'avons vu précé-

demment, est étroitement liée à la taphonomie du site (cf. chap. 1, § 1.2). Les structures sont édifiées à l'aide de blocs et de dalles calcaires disponibles sur le site. De dimensions modestes, de 0,20 à 0,50 m de côté au maximum, ces matériaux sont juxtaposés sur une ou deux assises (T.53 et T.55), et généralement agencés de manière à présenter leur plus petit côté en parement. Ils définissent une aire circulaire, approximativement régulière, occupée en son centre par la



■ 125 Vue du loculus de la tombe 37 (cliché : O. Dayrens/AFAN).



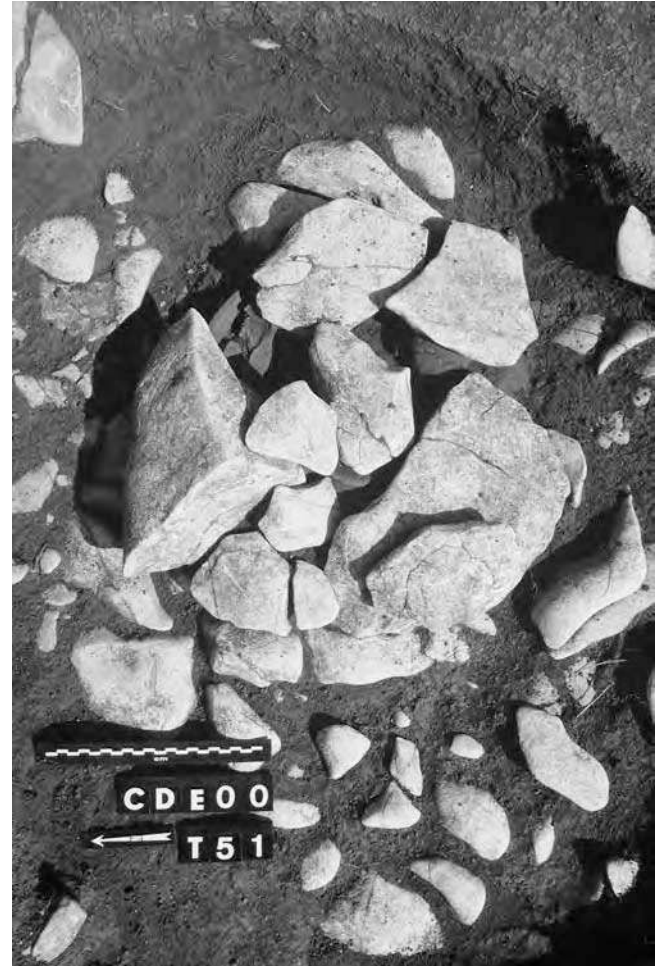
■ 126 Vue du loculus de la tombe 42 (cliché : O. Dayrens/AFAN).

fosse sépulcrale contenant le dépôt funéraire. Le diamètre de ces constructions évolue entre 1,05 m et 3,10 m, la tombe couvrant ainsi un espace de moins d'un mètre carré pour la plus petite (T55) à 7,50 m² pour la plus grande (T51). Les aménagements les plus imposants (T9, T51 et T52) sont distants de 1 m à 1,50 m. L'espace réservé entre ces tombes accueille les structures de petites dimensions des tombes 53, 54 et 55 (fig. 124). Installées en enfilade, leur agencement permet de préciser leur chronologie relative. En effet, on peut tout d'abord observer que l'entourage de la tombe 54 vient véritablement s'imbriquer dans celui de la tombe 55, indice indiscutable de sa postériorité. D'autre part, des éléments du côté nord-ouest de la tombe 53 sont en partie recouverts par le dispositif de la sépulture 55, qui est donc la tombe la plus "récente" de cet assemblage. Concernant la fonction de ces structures, notre interprétation rejoint celle déjà émise par différents auteurs (Giraud 1991, 1994a; Marchand 1994; Taffanel, Janin 1994, 1998; Giraud, Pons 2000), à savoir qu'elles devaient servir à limiter et contenir les terres d'un petit tertre funéraire recouvrant la sépulture proprement dite. Outre leur

rôle protecteur, ces superstructures assuraient la signalisation effective de la tombe. Les aménagements périphériques conservés ne peuvent constituer à eux seuls un marquage suffisant, même s'il est vrai que certains indices comme le basculement de dalles vers l'extérieur des tombes 53 et 54, probablement sous l'effet du tassement progressif du tumulus, laissent supposer des élévations légèrement plus hautes à l'origine. Sur le plan de l'organisation, nous avons pu voir précédemment que ces ensembles funéraires n'étaient pas disposés aléatoirement, les associations observées traduisant manifestement une volonté de rapprochement. Par ailleurs, l'ampleur de la tombe ne peut être justifiée uniquement en fonction de l'espace disponible, la mise en place des tombes les plus vastes ne pouvant être précisée. Les motivations à l'origine de cette composition sont donc à rechercher ailleurs. Si on peut d'emblée écarter les critères sexuels ou les distinctions d'ordre sociales (*cf.* chap. 7), il semble en revanche, que l'on puisse trouver une amorce de réponse dans la question du regroupement familial. En effet, les données fournies par l'étude anthropologique (*cf.* chap. 5) montrent que les tombes les plus réduites sont toutes des sépultures de jeune enfant, alors que les



■ 127 Vue du système de couverture de la tombe 42
(cliché : O. Dayrens/AFAN).



■ 128 Vue du système de couverture de la tombe 51
(cliché : O. Dayrens/AFAN).

deux plus grandes (T9 et T51) appartiennent à des sépultures d'adulte. Ce constat est frappant et il est bien entendu très séduisant de voir ici le résultat d'une véritable organisation de l'espace funéraire fondée sur les relations familiales et répondant à des normes structurelles.

● Les fosses sépulcrales et leur système de fermeture

À l'exception des tombes protégées par un ensevelissement important, les fosses sépulcrales ne sont pas conservées dans leur intégralité. En effet, l'arasement général du site a modifié leur morphologie initiale et notamment leur profondeur. Un examen prenant en compte la restitution du dépôt montre que leur embouchure devait se situer à une vingtaine de centimètres en moyenne au-dessus du substrat rocheux, ce qui correspond approximativement au niveau du sol actuel. Les loculus observés sont donc, pour la plupart, limités à la portion qui entaille la roche. Ils occupent le plus souvent des petites dépressions ou des anfractuosités naturelles, parfois aménagées sommairement par extraction d'un ou plusieurs blocs (fig. 125). Les véritables creu-

séments sont plus rares et réservés aux tombes installées en bordure de la zone dépressionnaire (fig. 126). Ces fosses sont toujours de plan circulaire et très exiguës : leur dimension, qui ne semble pas excéder 0,50 m de diamètre, est liée au volume du dépôt funéraire. Aucun aménagement interne n'a été décelé dans ces excavations.

Dans les tombes les plus complètes (T51, T52, T53, T54 et T55), des témoins d'un système de fermeture de la fosse sépulcrale ont été repérés. On retrouve également ce dispositif dans une sépulture qui n'a pas conservé sa structure périphérique (T42). Il s'agit de couverture en pierre, composée d'une ou plusieurs dalles et/ou blocs de calcaire (fig. 127 et 128). Dans la plupart des cas, ces éléments ont été retrouvés à l'intérieur du loculus, sur le dépôt funéraire. Cet affaissement, qui a participé à l'écrasement du mobilier funéraire, signale la présence de vides dans la fosse sépulcrale après sa fermeture. On peut également observer que la dalle de couverture de la tombe 42 offre des dimensions nettement inférieures à celles de la fosse qu'elle recouvre (fig. 127), ce qui laisse supposer l'existence d'une armature

de soutien en matériaux périssables (plâtrage de bois). À de rares exceptions près, le remplissage des loculus ne comprend d'ailleurs aucun fragment de charbon ou esquille osseuse brûlée qui pourrait témoigner d'un éventuel comblement avec une partie des résidus de crémation.

6.2. LE DEPOT FUNERAIRE

Nous l'avons vu précédemment, les sépultures n'offrent pas toutes les mêmes garanties quant à leur état de conservation. Au total, 36 dépôts funéraires sont suffisamment complets pour permettre une analyse détaillée des différents constituants (vases cinéraires, vases d'accompagnement, petit mobilier métallique ou autre) et de leur organisation. Il est à noter ici qu'aucune trace d'offrande animale n'a été décelée dans les dépôts.

▲ Les vases cinéraires

Les ossements humains brûlés sont toujours déposés dans un vase cinéraire. L'écrasement de ce récipient est souvent à l'origine d'une légère dispersion de son contenu, d'où les esquilles osseuses éparses que l'on rencontre parfois sur le fond de la fosse (T37 par exemple). Dans les dépôts complets, il est systématiquement recouvert par un plat retourné en guise de couvercle, presque toujours d'une dimension supérieure à celle de son embouchure. Il occupe alors, avec ce dernier, la quasi-totalité de la fosse sépulcrale dont le diamètre n'excède celui du plus grand vase que de quelques centimètres. Contrairement à d'autres gisements funéraires contemporains, les récipients utilisés ici comme vase cinéraire sont toujours des vases ouverts. Leurs formes évoluent et se multiplient au fil du temps. À la phase I, seules sont utilisées des coupes de forme Td, systématiquement décorées. Au cours de la phase suivante (phase II), de nouveaux récipients, sommairement décorés, apparaissent : les coupes carénées de famille W'. Elles seront employées dans les tombes de la période suivante (phase III) où de nouvelles formes non décorées feront également office de vase cinéraire : coupes hémisphériques, coupes carénées de famille W et coupes de famille V. L'étude du volume des vases cinéraires montre qu'il existe des récipients de petite et moyenne contenance dans toutes les formes. Leur capacité varie du demi-litre à 3,5 litres au maximum, avec une majorité de vases de 1 à 2 litres. Ces variations se retrouvent également tout au long du fonctionnement de la nécropole. Elles ne semblent donc pas être fonction d'un quelconque facteur chronologique. Il est par contre intéressant de faire appel une nouvelle fois aux résultats de l'étude anthropologique (*cf.* chap. 5) pour s'apercevoir que les contenants les plus faibles correspondent tout simplement à des sépultures d'enfants (T28, T54, T55, T56, T52, T40 et T53). Ces dernières ne sont pas pour autant "privées" de plus grands récipients (T8 par exemple), mais on ne rencontre jamais en revanche de sujet adulte dans les vases cinéraires de moins d'un litre.

▲ Les vases d'accompagnement

Pour la majorité des dépôts funéraires, et notamment pour tous les ensembles de la phase I, le vase cinéraire et son couvercle constituent les seuls récipients de la tombe. Dans les autres sépultures, ils sont accompagnés d'un petit vase (17 tombes) et exceptionnellement de deux (T42). Il s'agit de coupelles décorées de forme V et dans trois cas de gobelots (T4.3, T6.3 et T42.2). Ces vases d'accompagnement se rencontrent aussi bien sur le fond de la fosse, au pied du vase cinéraire (8 tombes), que sur le couvercle (10 tombes). Dans ce dernier cas de figure, les coupelles sont systématiquement placées à l'envers. Ce mode de dépôt a déjà été observé dans six sépultures de la nécropole de Fauillet-Lagravière (Beyneix, Dautant, Marcadal 1995, 59). Faut-il voir ici le signe d'un rituel quelconque ou un simple aspect pratique ? En tout état de cause la position de ces vases ne semble être fonction, ni du facteur chronologique, ni de l'âge au décès. Par ailleurs, aucune constante n'a été observée du point de vue de leur répartition : on les trouve indifféremment dans la moitié occidentale ou orientale du dépôt et ceci quelle que soit leur situation au sein de la nécropole.

▲ Le petit mobilier

Loin d'être systématique, le dépôt de petit mobilier est attesté dans 13 sépultures. Il s'agit d'objets métalliques et/ou de fusaiöles.

Les objets métalliques

Une des caractéristiques des tombes de la nécropole du Camp de l'Église est leur extrême pauvreté en mobilier métallique. En outre, celui-ci n'est composé que de petits objets en bronze appartenant à des éléments de parures et/ou d'accessoires de vêtement (*cf.* chap. 3, § 2). Ces éléments se rencontrent systématiquement dans l'ossuaire, sur les restes de la crémation (T9) ou plus généralement mêlés aux ossements humains brûlés avec lesquels ils ont été incinérés (T4, T11, T13, T17, T24, T25, T27, T30, T40 et T45). Très fréquent dans les nécropoles du Languedoc occidental (Taffanel Janin 1998), ce type de dépôt n'a pas été observé dans les sépultures de gisements funéraires plus proches, comme au Camp d'Alba (Janin, Burens, Carozza 1997, 138) ou encore à Fauillet-Lagravière (Beyneix, Dautant, Marcadal 1995), où le métal est toujours présent à l'extérieur de l'ossuaire de tombes datées du premier âge du Fer.

Au Camp de l'Église, ce type de matériel se retrouve dans toutes les phases chronologiques de la nécropole.

Les fusaiöles

Particulièrement rares, ces petits objets n'ont été rencontrés que dans deux tombes (T4 et T14). Ils étaient tous deux placés sur le couvercle du vase cinéraire comme pour les deux exemplaires recueillis dans la nécropole du Camp d'Alba (Janin, Burens, Carozza 1997, 138).

6.3. LES "DEPOTS" PERIPHERIQUES

À plusieurs reprises, des fragments de céramiques ont été retrouvés isolés en périphéries des tombes, notamment dans le quart nord-ouest de la nécropole. Ces vestiges proviennent de différents récipients, tous incomplets. Si certains ont manifestement subi de légers déplacements (T9 et T10), d'autres en revanche ont été découverts en place, à l'intérieur et dans l'environnement immédiat des structures d'entourage des tombes 52, 53, 54 et 55. Ces "dépôts", qui se distinguent des sépultures proprement dites par l'absence d'ossements humains mais aussi par celle de tout élément architectural, sont les seuls à avoir livré des vases fermés de type urne. Leur présence, que l'on doit à la conservation des niveaux de surfaces protohistoriques dans cette partie de la nécropole, peut être mise en relation avec les tombes. Il est évidemment difficile d'émettre une hypothèse quant à la signification de ces vestiges, certains pourront y voir l'existence de pratiques ou de rites sur le lieu même de l'inhumation. En tout état de cause, il ne semble pas que des observations similaires aient été faites sur d'autres nécropoles protohistoriques à incinérations. Des dépôts en fosse exempts d'ossements humains sont toutefois signalés dans la nécropole du Moulin à Mailhac (Taffanel, Janin 1998, 340-341), également dans des tumulus des garrigues héraultaises (Dedet 2000, 140).

6.4. LES AIRES DE CREMATION

La recherche des aires de crémation, structurées ou non, a été pendant longtemps couronnée d'échecs, de telle sorte qu'on a alors supposé l'existence de secteur spécialisé ailleurs que dans l'enceinte de la nécropole. Cette considération semble aujourd'hui dépassée ou du moins n'est plus systématique. En effet, depuis une dizaine d'années, la fouille de vastes ensembles funéraires a permis de déceler des traces tangibles de bûchers lorsque le sol protohistorique était conservé. Il en est ainsi dans les nécropoles de Gourjade (Giraud 1991) et du Causse (Giraud, Pons 2000), mais aussi à Mailhac où des structures de crémation ont été mises au jour et datées de la phase de transition Bronze/Fer (Taffanel, Janin 1998, 340).

Au Camp de l'Église, ces témoins existent également sous la forme de traces souvent extrêmement ténues à l'intérieur des structures d'entourages et entre celles-ci : plages rubéfiées, particules charbonneuses mêlées à de minuscules esquilles d'os humains brûlés et parfois à des gouttelettes de bronze fondu. Leur conservation est bien entendu à mettre en relation avec l'absence d'arasement dans ce secteur de la nécropole, mais elle ne s'explique aussi qu'à la condition qu'ils aient été rapidement recouverts (tumulus).

Ces découvertes, comme l'a déjà souligné l'un d'entre nous (Janin 1996), nous incitent désormais à employer le terme de "complexe funéraire", qui repose sur des considérations plus larges que celles d'un lieu uniquement dédié à la tombe.

6.5. L'ORGANISATION GENERALE DES TOMBES

Aborder l'organisation d'une nécropole est bien souvent une démarche délicate dans laquelle les sources d'erreurs sont nombreuses. Le cas du Camp de l'Église où les données sont lacunaires, ne déroge pas à cette règle. En effet, l'espace funéraire n'est que partiellement reconnu et l'arasement important du site soustrait à notre analyse de nombreuses informations. Pourtant, et malgré la disparition de la plupart des aménagements architecturaux externes, il est possible d'appréhender quelques traits de l'organisation de la nécropole. Il convient tout d'abord de signaler qu'aucun recoupement de sépultures n'a été observé, même dans le cas de tombes très proches (T.53, T54 et T55). Ceci nous amène à considérer qu'elles étaient repérables en surface et que leur signalisation était suffisamment pérenne pour que l'installation d'une nouvelle tombe ne perturbe pas les précédentes, fonction qui pouvait être aisément assurée par un tumulus. Ces aspects, déjà mis en évidence par de nombreux chercheurs (en dernier lieu Giraud 1994a), constituent un élément fondamental dans la structuration des nécropoles à incinération. L'analyse du plan général du site nous conduit également à formuler quelques remarques. En effet, la répartition des tombes occidentales ne détermine aucun plan régulier, les distances entre les dépôts étant très variables. Pour les ensembles du secteur oriental, la situation semble nettement différente : les sépultures s'agencent selon des axes plus ou moins réguliers, respectant généralement une distance de l'ordre de 4 à 5 m. Toutefois, cette ambivalence ne se traduit que par une faible variation des densités observées, de 5 à 6 tombes pour 100 m² à l'est contre 6 à 7 tombes à l'ouest. Enfin, si l'on prend en compte le facteur chronologique, on s'aperçoit que seules les sépultures les plus anciennes répondent à cette organisation linéaire, les plus récentes pouvant être agglutinées (T51, T52, T53, T54 et T55) ou inversement plus disséminées (T7, T8, T10, T40, T46 et T47). Ces différentes observations tendent à montrer qu'il n'y a pas de véritable plan pré-établi ou du moins d'espaces rigoureusement prédéfinis, ce qui ne remet pas en cause la notion de gestion de l'espace funéraire, probablement fondée sur d'autres critères. Nous avons pu voir par exemple que la promiscuité de certains ensembles pourrait être révélatrice d'un certain type d'organisation sociale, fondé peut-être sur la famille. Toutefois, il convient de rester prudent car les éléments dont nous disposons ne permettent pas de poursuivre plus en avant notre propos.

7. Approche sociologique de la nécropole

7.1. INTRODUCTION

Le développement croissant des études monographiques de nécropoles s'est accompagné de façon récurrente d'une analyse visant à reconstituer l'organisation sociale des communautés du passé à partir des ensembles funéraires. Remis au goût du jour lors de la publication de la nécropole du Peyrou à Agde (Nickels, Marchand, Schwaller 1989), cet exercice offre il est vrai de séduisantes hypothèses, parfois fortement étayées, en tout cas reposant sur une documentation abondante. En revanche, dans quelques cas, cette analyse "sociologique" des nécropoles s'est avérée particulièrement décevante, non pas que les objectifs attendus aient été infirmés par l'étude, mais plutôt parce que les ensembles funéraires manipulés n'offraient pas suffisamment de critères pour valider les maigres résultats acquis. Un des exemples les plus récents est celui de la nécropole du Camp d'Alba à Réalville pour lequel, malgré un nombre correct de sépultures intactes, les sériations sexuelles par le mobilier et l'approche sociologique de la nécropole ont été très vite limitées. La sanction reposait sur une indigence des données exploitables : pas d'architecture externe remarquable, peu de mobilier métallique, homogénéité relative des dépôts funéraires. C'est un peu les mêmes barrières qu'on retrouve pour la nécropole du Camp de l'Église. On tentera néanmoins de renouveler l'exercice afin de compléter l'étude monographique de cet ensemble. Qui plus est, la répétition de ce type d'approche pourrait finalement aboutir à la mise en évidence d'une forte démarcation culturelle, en terme d'expression sociale de la sépulture comme en terme de différence d'organisation de la communauté.

7.2. SEXUALISATION DES SEPULTURES

En l'absence de critères anthropologiques suffisant à déterminer le sexe des sujets incinérés d'une nécropole, l'habitude a été prise d'avoir recours au mobilier métallique et aux objets divers (fusaïoles, coquillages, etc.) pour sérier sexuellement les sépultures. S'il ne fait aucun doute que les résultats obtenus sous forme de listes d'objets sexuellement discriminants seront précisés au gré de l'avancement des travaux, force est cependant de constater que les sériations semblent correctement fonctionner. Il existe ainsi des catégories d'objets qui signeraient des sépultures masculines, tels les rasoirs, les agrafes de ceintures, les scalptoriums, les simpulums, les couteaux et plus généralement les armes. Les parures en général, telles les chaînettes, les bracelets, les perles, mais aussi les coquillages et les fusaïoles, indiqueraient plutôt des tombes féminines (Nickels, Marchand, Schwaller 1989; Taffanel, Janin 1998).

Au Camp de l'Église, très peu de ces critères sont présents, si bien que la matrice des objets métalliques et divers apporte peu d'enseignements (fig. 129) : seules les tombes contenant autre chose que de la céramique ont été conservées. Les objets recensés sont les épingles, les anneaux, les bracelets, les boutons, les perles et les fusaïoles. À l'exception de la tombe 11 qui n'a livré qu'une épingle, les autres sépultures pourraient s'apparenter à des tombes de sujets féminins. On notera enfin qu'il n'apparaît aucune anomalie, sous la forme d'une association de deux objets sexuellement "opposés", de sorte qu'on ne peut envisager la présence d'une sépulture double que l'étude anthropologique n'aurait pas décelée.

■ 129 Matrice diagonalisée des objets métalliques et divers.
1 : épingle;
2 : anneau;
3 : bracelet;
4 : fusaïole;
5 : bouton;
6 : perle.

	1	2	3	4	5	6
tombe 11	■					
tombe 45		■				
tombe 9	■	■				■
tombe 27		■	■			■
tombe 14				■		
tombe 4			■	■		■
tombe 30					■	■
tombe 13						■
tombe 24						■
tombe 25						■
tombe 40						■

7.3. MOBILIER, AGE ET SEXE

Si le mobilier a permis d'appréhender le sexe des sujets de quelques sépultures, l'analyse anthropologique a parfois abouti à la détermination de la classe d'âge au décès des individus. On peut ainsi croiser les résultats et aborder la question de la relation entre âge au décès et mobilier. On ne retiendra bien sûr que les dépôts complets, c'est-à-dire 30 sépultures. Globalement, les tombes renferment de 1 à 4 vases, avec une moyenne de 2,6 récipients par tombe, la tombe 55 ne contenant qu'un récipient, alors que 4 vases formaient le dépôt de la sépulture 42. On notera que les tombes de sujets immatures (*infans* I et *infans* II) renferment en moyenne autant de vases (2,8) que les sépultures de sujets adultes ou de taille adulte (2,8). L'effectif est certes restreint et on ne saurait manipuler ces résultats sans une grande prudence.

Si on envisage cet exercice par phase chronologique, les résultats sont les suivants. Pour la phase I, le nombre moyen de vases par tombe est de 2,3; l'effectif est de 4 sépultures, si bien que le calcul par tranche d'âge n'apporte rien. Pour la phase II, la moyenne de récipients par sépulture est de 3. L'effectif de tombes est de 11. Les tombes de sujets immatures (*infans* I-*infans* II) renferment en moyenne 3,3 vases

(4 tombes). Les sujets adultes ou de taille adulte sont accompagnés en moyenne de 3 récipients (2 tombes!). Enfin, pour la phase III, le calcul fondé sur 13 ensembles aboutit à une moyenne de 2,5 récipients par tombe. Les immatures sont accompagnés de 2,3 vases en moyenne (4 tombes) contre 2,7 vases pour les sujets adultes ou de taille adulte (6 tombes).

Les effectifs présents dans chaque lot sont bien sûr insuffisants pour que les résultats obtenus aient une signification valide. L'indigence des données, en particulier pour la phase I, et pour les groupes de tombes pour lesquelles l'âge au décès du défunt a été déterminé, rend l'exercice périlleux : en tout cas, aucune conclusion définitive ne peut être tirée ; on notera à titre indicatif, que les tombes les plus anciennes semblent être celles qui contiennent le moins de récipients, rappelant ce qui a été observé sur d'autres ensembles funéraires contemporains (Nickels, Marchand, Schwaller, 1989 ; Beyneix, Dautant, Marcadal 1995 ; Janin, Burens, Carozza 1997 ; Taffanel, Janin 1998).

7.4. DES RICHES ET DES PAUVRES ?

Ultime exercice, la reconstitution de l'articulation sociale d'une communauté à partir des données funéraires est sans conteste l'étape la plus périlleuse, surtout lorsqu'on ne dispose que de peu de critères à utiliser dans la sériation. Globalement ou par phase, et seulement pour les phases II et III, l'analyse de la "richesse" relative des sépultures du Camp de l'Église ne permet aucune conclusion (fig. 130 et 131) : les sépultures renferment pratiquement toutes les mêmes quantités et qualités d'objets et de vases, et l'architecture externe, parfois fort utile, est ici trop méconnue pour être sollicitée. On notera simplement que pour la phase II, la tombe 9 se distingue par la présence d'un grand nombre d'objets en bronze – qui ne pouvaient initialement former qu'un seul objet ; de la même façon, la sépulture 30 (phase III) se démarque par la présence de plus de dix objets en bronze. La prise en compte de l'âge au décès des défunts ne change rien aux résultats.

■ 130 Matrice de hiérarchisation des sépultures de la phase II.
 1 : sans vase d'accompagnement ;
 2 : sans objet métallique ;
 3 : 1 vase d'accompagnement ;
 4 : 1 objet métallique ;
 5 : plus de 30 objets métalliques ;
 6 : 2 vases d'accompagnement.

	1	2	3	4	5	6
tombe 50	■	■				
tombe 6		■	■			
tombe 15		■	■			
tombe 18		■	■			
tombe 48		■	■			
tombe 51		■	■			
tombe 53		■	■			
tombe 56		■	■			
tombe 13		■	■	■		
tombe 9			■		■	
tombe 42		■				■

■ 131 Matrice de hiérarchisation des sépultures de la phase III.
 1 : sans vase d'accompagnement ;
 2 : sans objet métallique ;
 3 : 1 vase d'accompagnement ;
 4 : 1 objet métallique ;
 5 : 2 vases d'accompagnement.

	1	2	3	4	5
tombe 55	■	■			
tombe 7	■	■			
tombe 37	■	■			
tombe 46	■	■			
tombe 40	■		■		
tombe 47	■		■		
tombe 8		■		■	
tombe 26		■		■	
tombe 44		■		■	
tombe 52		■		■	
tombe 54		■		■	
tombe 4			■		
tombe 30				■	■

8. L'environnement culturel

Les causses du Quercy, la vallée du Lot et de ses affluents n'ont livré jusqu'à présent aucun ensemble comparable à celui du Camp de l'Église. Dans les régions voisines la documentation est bien plus importante. En Lot et Garonne, la publication de la nécropole de Lagravière à Fauillet (Beyneix, Dautant, Marcadal 1995) propose un point sur l'Agenais à la fin de l'âge du Bronze et au premier âge du Fer. La nécropole du Tap à Nègrepelisse (Ladier 1986, 1992) et l'étude récente de la nécropole du Camp d'Alba à Réalville (Janin, Burens, Carozza 1997) concernent la vallée de l'Aveyron. Quant aux régions de la vallée du Tarn et de l'Albigeois, elles s'illustrent par de nombreux sites, certains connus depuis le XIX^e s., d'autres récemment explorés. On retiendra en particulier la nécropole de la Maladrerie à Albi, qui a fait il y a peu l'objet d'une mise au point (Müller, Lautier 1995), mais aussi celle de Gabor à Saint-Sulpice, dont le mobilier publié dans un article de 1960 (Farenc, Soutou 1960) a souvent été repris par différents auteurs (Mohen 1980 ; Rayssiguier, Séguier 1984 ; Carozza 1994). Ces dernières années ont également été consacrées à l'étude monographique des grands ensembles funéraires du Castrais (Giraud, Pons 2000 ; Lagarrigue, Pons à paraître) qui devraient faire prochainement l'objet d'une publication. Enfin, on ne saurait oublier les résultats des travaux menés sur les nécropoles du bas-Languedoc audois et de l'ouest-héraultais qui ont donné lieu à d'importantes monographies (Nickels, Marchand, Schwaller 1989 ; Taffanel, Janin 1998).

En comparaison, le Quercy fait figure de *terra incognita*, conséquence d'une polarisation de la recherche sur les tumulus, les habitats de hauteur, et les occupations en grotte. Pourtant, dans un article consacré à la région de Cahors, B. Dandine, signale des « découvertes faites au flanc du Pech de Rolles à Cabessut (...) par M. Kimmel en 1961, M. Guy Astruc en 1962, et M. Julien », qu'il attribue

à la « *civilisation des champs d'urnes* ». Il résume ainsi les pratiques funéraires observées : « *ils incinéraient leurs morts et mettaient les cendres dans des vases qu'ils enterraient plus ou moins profondément* ». Il précise aussi que « *le mobilier découvert à Cabessut paraît correspondre à la période II de l'ensemble languedocien remontant pour Louis et Taffanel, à 750-650* » (Dandine 1964, 102-103). Dans le Lot, un autre indice de sépulture à incinération protohistorique est également signalé à Saint-Cristau près de Castelnau-Montratrier (Desseaux 1977). L'apparent isolement de la nécropole du Camp de l'Église, implantée au cœur des causses du Quercy, entre Aquitaine et Languedoc, ne serait donc en fait qu'un reflet de l'état actuel de la recherche. Quoi qu'il en soit, il s'agit pour l'instant de la plus septentrionale des nécropoles à incinérations reconnues à proximité des affluents de la Garonne.

8.1. LE SUBSTRAT BRONZE FINAL IIIb

Notre propos n'est pas ici de dresser un tableau complet de la fin de l'âge du Bronze en Quercy, mais plutôt de souligner certains traits et caractères stylistiques de la céramique de cette période, susceptibles d'éclairer l'identité du mobilier du Camp de l'Église. En Quercy, le Bronze final IIIb est encore mal défini. Il n'est connu qu'à partir de collections issues de contextes bouleversés et souvent reclassées. Par ailleurs, la documentation iconographique accessible est loin d'être abondante et comporte peu de formes identifiables. Il faut toutefois mentionner les sites de la Perte du Cros à Saillac (Galan 1967), de Terre Rouge à Cahors (Clottes 1969, 202; Clottes, Constantini 1976), de Capdenac-le-haut (Clottes 1979) ou de la grotte aux Poteries à Vers (Lagarrigue 1993). Malgré ces restrictions, il semble que le mobilier céramique de cette phase constitue un fond commun régional qui découle sans rupture bien nette du Bronze final IIIa. Il montre des affinités avec les gisements aquitains du groupe de Vénat mais aussi avec le Languedoc, même si l'influence du groupe Mailhac I paraît faible. La grotte aux Poteries a livré un ensemble de récipients ornés de motifs géométriques incisés au double trait attribuables au Bronze final IIIb. On rencontre fréquemment dans cette série des incisions linéaires associées à des pointillés. Les exemples d'association de ce type sont par ailleurs nombreux entre le Périgord (Chevillot 1981), le Quercy et le Tarn (Carozza, Lagarrigue, Pons 1996). Les motifs en chevrons incisés, que l'on trouve parfois à l'intérieur des plats tronconiques, constituent également un thème récurrent présent dès le Bronze final II. La céramique peinte semble par contre extrêmement rare dans le Quercy à cette période. Deux exemplaires seulement sont signalés : le premier est un plat décoré intérieurement de damiers tracés au double trait, qui provient de la grotte de la Ripane à Strenquels (Lorblanchet, Genot 1972, 150, fig. 42); le second est un

vase globulaire trouvé au puy d'Issolud à Vayrac (Gascó 2000, d'après une information de J.-P. Girault, 382). Il semblerait que ces récipients appartiennent à l'extrême fin de l'âge du Bronze final IIIb. Quelques dates C14 permettent de situer actuellement le BFIIIb quercinois dans une plage de temps comprise entre la seconde moitié du IX^e s. et la première moitié du VIII^e s. av. J.-C. Elles ont été obtenues sur les sites de Gosso-Bastido et des Escabasses (GIF. 3280 et 3276; 2710 ± 110 B. P., soit 1121-546 av. J.-C.), de Terre-Rouge (GIF. 1881; 2690 ± 70 B. P., soit 989-776 av. J.-C.), de Capdenac-le-Haut (GIF. 3712; 2640 ± 90 B. P., soit 977-500 av. J.-C.) ou du Puy d'Issolud (GIF. 1512; 2550 ± 110 B. P., soit 907-393 av. J.-C.). Ces résultats sont cependant à manier avec précaution, au vu du peu d'homogénéité présente dans les séries quercinoises. Aussi, on peut légitimement s'interroger sur le décalage observé par rapport au groupe Mailhac I dont la genèse est aujourd'hui communément admise au début du IX^e s (Janin, Burens, Carozza 1997, 149). Dès lors les ensembles les plus récents sont-ils à rapporter au Bronze final IIIb ou plutôt à une phase plus évoluée, dite de transition, voire pour certains au début du premier âge du Fer ?

8.2. LE CONTEXTE CHRONO-CULTUREL DE LA NECROPOLE DU CAMP DE L'ÉGLISE

Comme nous avons pu le voir précédemment, certains attributs du mobilier céramique du Camp de l'Église, et notamment les thèmes et techniques décoratives rencontrés sur les coupes biconiques de la phase I et les coupelles de la phase II, rappellent l'ambiance stylistique que connaît le Quercy à la fin de l'âge du Bronze. Toutefois, les rapprochements avec les ensembles quercinois restent limités et c'est surtout dans la moyenne vallée de la Garonne, à une époque de transition Bronze/Fer et au tout début de l'âge du Fer, que l'on trouve le plus de parallèles.

■ L'Agenais

Vers l'ouest, au confluent du Lot et de la Garonne, plusieurs sites ont fait l'objet de recherches dans les années 70 et 80. L'habitat de Bourran (Dautant 1980) tout comme celui de Sainte-Livrade (Dautant, Garnier, Marcadal 1980), a livré des coupes de forme Td (type 6 des auteurs) portant des décors au double trait ou au trait simple, des incrustations de matière blanche, des lignes ondulées ou des lignes interrompues de séquences de chevrons. Des petits vases à pieds annulaires qui semblent évoluer des gobelets en "bulbe d'oignon" caractéristiques du groupe de Vénat (Chevillot 1981) rappellent les coupelles de forme V de la phase II de la nécropole du Camp de l'Église. Si ces petits récipients ne sont pas ornés à Bourran (Dautant, 92, fig. 9), ils sont le support des mêmes thèmes décoratifs que ceux des coupes Td à Sainte-Livrade (Dautant, Garnier, Marcadal 1980,

fig. 6). Issu d'une fosse dépotoir, le mobilier livré par ce site comprend également des coupes carénées non décorées dont la forme n'est pas sans rappeler celles des coupes de famille W' (*op. cit.*, fig. 5). Ce type de récipient est également attesté dans le niveau V de l'habitat protohistorique de Chastel à Aiguillon, en compagnie d'un plat tronconique à degrés internes (Dautant 1983, fig. 6, n° 3 et 4). La nécropole de Lagravière à Fauillet (Beyneix, Dautant, Marcadal 1995), pourtant au moins en partie contemporaine de ces habitats, ne livre pas tout à fait le même mobilier. Durant toute la période d'utilisation de cette nécropole le vase cinéraire est toujours un récipient fermé de type urne et les formes ouvertes sont cantonnées au rôle de couvercle ou de vase d'accompagnement. Seule une coupe biconique (type 8), issue d'une tombe attribuée à la phase ancienne du premier âge du Fer (tombe 21), est attestée dans la série. Les coupelles de famille V à pied annulaire (type 11) ou à fond ombiliqué (type 12) sont par contre très présentes. On les rencontre essentiellement dans des ensembles datés de la phase ancienne du premier âge du Fer. La phase III de Fauillet se singularise comme la dernière phase du Camp de l'Église, par l'apparition de nouvelles formes céramiques, telles les coupelles à carène basse (type 9) ou hémisphériques à fond ombiliqué (type 13). Enfin, sur le plan architectural, des parallèles peuvent être établis avec cette nécropole. En effet, quelques sépultures du groupe 1 et 2 étaient délimitées par un cercle de pierre de 3,50 m à 4 m de diamètre, atteignant dans un cas 15,60 m. Toujours en Agenais, il faut également citer les nécropoles de Lesparres et des Riberotes où des enclos circulaires, constituant parfois de véritables murets, ont également été observés (Beyneix, Dautant, Marcadal 1995, 94-95). Ces aménagements sont évidemment à rapprocher des structures d'entourages mises au jour au Camp de l'Église qui doivent être interprétées comme les indices d'un tumulus (Giraud 1994).

En remontant le cours de la Garonne, jusqu'à son confluent avec le Tarn, une sépulture à incinération est mentionnée sur la rive gauche du fleuve, à Merles, commune de Saint-Michel (Barrière, Lagarrigue 1977). On ne connaît pas la forme exacte du vase cinéraire mais son décor est intéressant. Constitué d'une ligne horizontale et de grands chevrons triples obtenus par impression à la cordelette, il rappelle très nettement celui du vase cinéraire de la tombe 37 du Camp de l'Église. Bien que l'utilisation de cette technique soit également attestée à Fauillet (Beyneix, Dautant, Marcadal 1995, fig. 13), ce type d'ornementation semble à notre connaissance extrêmement peu représenté au nord de la vallée du Tarn. Non loin de là, également sur la rive gauche de la Garonne, M. Labrousse signale une nécropole protohistorique estimée à une cinquantaine de tombes sur la commune de Castelferrus (Labrousse 1963). Le mobilier céramique présenté est identique à celui de la phase I du Camp de l'Église : une coupe biconique, utilisée comme vase cinéraire, est décorée de pointillés et d'une ligne inci-

sée au double trait interrompue d'au moins une séquence de chevrons. Elle est accompagnée d'un plat à marli à gradins internes employé comme couvercle.

■ La vallée de l'Aveyron

Dans la vallée de l'Aveyron, les nécropoles du Camp d'Alba à Réalville et du Tap à Nègrepelisse offrent de nombreux points de comparaison avec le Camp de l'Église. Au Camp d'Alba, les 90 sépultures étudiées ont permis de définir trois phases chronoculturelles (Janin, Burens, Carozza 1997). Dans la phase ancienne, que les auteurs attribuent au Bronze final IIIb, des coupes de forme Td décorées sont utilisées comme vases cinéraires, des plats tronconiques servent de couvercle et des coupelles assimilables à notre forme V accompagnent ces dépôts. Les décors observés sont à base de cannelures multiples, d'incisions simples ou doubles et surtout de pointillés. Nombre de motifs sont semblables à ceux du corpus du Camp de l'Église : lignes ondées, lignes de chevrons continus ou lignes interrompues de séries de chevrons ou d'ondes. Deux tombes appartenant à ce premier groupe ont fait l'objet de datations C14 : LY. 7432, 2540 ± 45 B. P. soit 793-469 av. J.-C. (tombe 61) et LY. 7433, 2575 ± 50 B. P. soit 808-522 av. J.-C. (tombe 79). Dans le groupe 2, qualifié de phase de transition Bronze/Fer, on rencontre des coupes carénées de famille W' (Tombe 88). On dispose également de deux dates pour cet ensemble : LY. 7430, 2480 ± 55 B. P. soit 771-418 av. J.-C. (tombe 7) et LY. 7431, 2415 ± 50 B. P., soit 750-401 av. J.-C. (tombe 48). Enfin, le groupe 3, qui correspond au premier âge du Fer *stricto sensu*, rassemble les coupelles hémisphériques (famille S) ou à carène basse (famille W) ainsi que les objets en fer. Cette série présente donc de nombreux traits communs avec celle du Camp de l'Église. Toutefois, la variété des thèmes décoratifs est bien plus grande et laisse à penser qu'une partie du mobilier reflète des influences tarnaises. On peut en effet observer à plusieurs reprises des pendentifs incisés ou imprimés (*op. cit.* fig. 124, 153, 160), motifs récurrents dans les séries du Tarn et totalement absents au Camp de l'Église.

La nécropole du Tap est moins importante en nombre de sépultures fouillées. Sur la quinzaine de tombes repérée, seules six ont été étudiées (Ladier 1986). Elles ont livré un mobilier tout à fait comparable à celui du Camp d'Alba, notamment les récipients utilisés comme vase cinéraire (coupes Td), que l'auteur situe au tout début du premier âge du Fer (Ladier 1992). Au chapitre de l'architecture funéraire, il faut mentionner ici la découverte de structures périphériques de 2 à 5 m de diamètre, qui n'ont toutefois pu être mises en relation avec les sépultures (Ladier 1986).

■ La vallée du Tarn

Dans la vallée du Tarn, les comparaisons les plus probantes nous sont fournies par le mobilier issu de la nécropole de

Gabor à Saint-Sulpice (Farenc, Soutou 1960). La phase ancienne (Gabor 1) est caractérisée par l'absence de vases hauts et l'omniprésence des coupes biconiques de forme Td (Mohen 1980; Rayssiguier, Séguier 1984). On retrouve sur ces vases les mêmes décors, incisés ou en pointillés, de lignes horizontales interrompues par des séquences de chevrons. La phase suivante (Gabor 2) est marquée par une forte régression du nombre de ces récipients au profit de formes fermées, et par une augmentation sensible du nombre de vases par tombe ainsi que l'apparition d'objets en fer (Rayssiguier, Séguier 1984, 44, 50-51). Le mobilier de cette période trouve également des équivalents à la Maladerie à Albi où les coupes de forme Td ne sont pas utilisées comme récipient cinéraire mais comme vase d'accompagnement, dans un contexte transition Bronze/Fer (Müller, Lautier 1995). Dans ces deux nécropoles aucun aménagement externe n'a été signalé. Très récemment, des indices de structures circulaires ont toutefois été reconnus sur la nécropole du Vigan à Albi (fouilles L. Grimbert 1999).

■ Au-delà...

Passée la vallée du Tarn, les liaisons typologiques se font plus ponctuelles. De rares coupes biconiques sont signalées dans les nécropoles du Castrais dès la phase de transition Bronze/Fer. Les coupelles carénées quant à elles ne se rencontrent que dans des ensembles datés du premier âge du Fer (Lagarrigue, Pons à paraître). Bien que peu représentées, les coupes biconiques à pied bas sont également connues dans la nécropole du Moulin à Mailhac (forme Ua) où elles ne semblent pas apparaître avant la phase de transition Bronze/Fer. Les coupelles à carène haute (forme Ub), parfois associées aux coupelles hémisphériques, sont également datées de cette période (Taffanel, Janin 1998). Enfin, dans la zone pyrénéenne, les comparaisons se limitent à l'existence d'une coupe biconique provenant d'une sépulture de Saint-Tritons à Garin (Mohen 1980, pl. 6).

9. Conclusion

La nécropole du Camp de l'Église a été mise au jour en bordure d'un territoire que l'on pensait jusqu'à présent totalement dévolu aux tumulus et aux grottes sépulcrales (Mohen 1980, 214, fig. 119). En fait, la plupart des comparaisons effectuées montrent qu'elle n'est pas isolée mais qu'elle s'inscrit bien dans un réseau de nécropoles dont l'un

des points communs est, en l'état actuel de la recherche, d'être implantées à proximité des affluents de la Garonne aux marges du bassin aquitain. Au cours de leur phase ancienne d'utilisation, à la fin de l'âge du Bronze ou à une époque de transition Bronze/Fer, ces ensembles funéraires du Sud-Ouest présentent entre eux de fortes affinités qui semblent révéler un espace culturellement homogène tout en laissant une place aux particularismes locaux. Les sépultures, parfois délimitées par des structures d'entourages circulaires, se définissent par leur pauvreté en mobilier métallique, l'utilisation quasi exclusive de formes ouvertes comme vase cinéraire, et de plats tronconiques comme couvercle. Les décors des céramiques sont le plus souvent à base d'incisions et comptent de nombreux pointillés. Les motifs de lignes horizontales interrompues de séquences d'ondes ou de chevrons constituent un thème récurrent. Parfois complétés par des pendentifs, comme dans la série du Camp d'Alba, ils signalent des influences tarnaises. Au début du premier âge du Fer *stricto sensu*, les nécropoles du Camp de l'Église et de la vallée de l'Aveyron perpétuent l'utilisation de coupes comme vase cinéraire. Ce n'est plus le cas des sites de la vallée du Tarn (Gabor 2, La Maladerie) qui, enrichis d'influences languedociennes, connaissent une évolution distincte. L'absence de dépôts alimentaires carnés est à relever, comme la rareté des objets métalliques.

La nécropole du Camp de l'Église et son exploration renouvellent donc considérablement la documentation, même si on peut regretter que le gisement n'ait pu être reconnu dans son intégralité, faute d'investigation complémentaire. Nous nous sommes interrogés, lors de la périodisation, sur la datation des séquences obtenues par sériation; faut-il toujours envisager un léger décalage pour le début de l'âge du Fer par rapport au Bas-Languedoc? Les approches paléosociologiques que nous avons développées soulèvent également d'autres problèmes: peut-on accorder une valeur aux maigres résultats obtenus, étant donné l'indigence des données, et notamment celle du mobilier métallique? Autrement, la lecture sociale de ces nécropoles est-elle systématiquement possible? Ces groupes humains sont-ils forcément hiérarchisés, à l'image de ce qu'on connaît pour les communautés bas-languedociennes? Seule la multiplication des observations permettrait d'avancer sur ce chapitre qui demeure un des objectifs légitimes de l'archéologie, qu'il s'agisse d'opérations programmées ou de fouille préventives, pour lesquelles la collaboration inter-institutionnelle apparaît à nouveau essentielle.



Notes de commentaire

- * AFAN Grand Sud-Ouest, 27 rue Bernard Délicieux – F-31200 Toulouse.
e-mail : f.pons@free.fr.
- ** UMR 154 du CNRS de Montpellier-Lattes, 390 Route de Pérols – F-34970 Lattes.
e-mail : thierryjanin@wanadoo.fr
- *** AFAN Grand Sud Ouest, 27 rue Bernard Délicieux – F-31200 Toulouse.

- 1 Ces opérations ont fait l'objet d'une convention tripartite entre l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, le Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées et la société des Autoroutes du Sud de la France.
- 2 Trois d'entre nous (F. P., T. J. et A. L.) sont membres du Projet Collectif de Recherche "Les nécropoles à incinérations du Castrais", site d'Intérêt National, en cours de publication sous la direction de Jean-Pierre Giraud, Fabrice Pons et Thierry Janin.

Tombe	Ossuaire	Etat Ossuaire	Phase	Age	P Tête	P Tronc	P MSup	P MInf	P MIndet	P MTotal	P Total	IPC	IP	IPMSup	IPMInf	IPMIndet	IPMTotal
1	1	incomplet	?	ado-ado	-	-	-	-	-	-	28,2	-	-	-	-	-	-
2	1	incomplet	?	?	-	-	-	-	-	-	4,1	-	-	-	-	-	-
3	1	incomplet	I ou II	?	-	-	-	-	-	-	4,4	-	-	-	-	-	-
4	2	complet	III	ado-ado	87,7	7,1	3,1	26,4	118,9	148,4	243,2	36,1	2,9	1,3	10,9	48,9	61
5	2	complet	?	ado-ado	76,3	2,4	2,9	26,8	87,9	117,6	196,3	38,9	1,2	1,5	13,7	44,8	59,9
6	2	complet	II	infil-ado-ado	39,6	4,6	21,3	77,5	346,4	445,2	489,4	8,1	0,9	4,4	15,8	70,8	91
7	1	complet	III	adu	54,8	3,2	9,9	76,8	321,9	408,6	466,6	11,7	0,7	2,1	16,5	69	87,6
8	2	complet	III	infil-ado-ado	33,9	2,3	7,2	7,5	161,8	176,5	212,7	15,9	1,1	3,4	3,5	76,1	83
9	16	complet	II	adu	41,8	1	0	13,6	101,9	115,5	158,3	26,4	0,6	0	8,6	64,4	73
10	1	incomplet	?	?	-	-	-	-	-	-	27,1	-	-	-	-	-	-
11	3	complet	?	infil-ado-ado	9	0,6	2	11,3	152,9	166,2	175,8	5,1	0,3	1,1	6,4	87	94,5
12	2	complet	I	infil-ado-ado	5,3	1,5	0	1,7	121,8	123,5	130,3	4,1	1,2	0	1,3	93,5	94,8
13	2	complet	II	infil-ado-ado	54,9	2,9	6,3	3,5	145,5	155,3	213,1	25,8	1,4	3	1,6	68,3	72,9
14	1	complet	I	?	2,4	0	0	0	33,8	33,8	36,2	6,6	0	0	0	93,4	93,4
15	1	complet	II	infil-infil-ado	24	0,5	3,2	6,6	119,9	129,7	154,2	15,6	0,3	2,1	4,3	77,8	84,1
16	1	incomplet	?	adu	-	-	-	-	-	-	44,2	-	-	-	-	-	-
17	1	complet	?	?	34,6	0,6	5,2	6	153	164,2	199,4	17,4	0,3	2,6	3	76,7	82,3
18	3	complet	II	infil-ado-ado	33,3	2,1	1	9,8	116,7	127,5	162,9	20,4	1,3	0,6	6	71,6	78,3
19	1	incomplet	?	infil-ado-ado	-	-	-	-	-	-	44,1	-	-	-	-	-	-
20	1	absent	?	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
21	2	complet	I	?	5	0	0	0,6	60,4	61	66	7,6	0	0	0,9	91,5	92,4
22	2	complet	I ou II	infil	1,6	0,7	0	0	17,5	17,5	19,8	8,1	3,5	0	0	88,4	88,4
23	1	incomplet	I	?	-	-	-	-	-	-	12,3	-	-	-	-	-	-
24	2	complet	I	adu	54	1,9	1,2	0	106,5	107,7	163,6	33	1,2	0,7	0	65,1	65,8
25	1	incomplet	I	?	-	-	-	-	-	-	8,3	-	-	-	-	-	-
26	2	complet	III	adu	36,5	10,7	14,7	9,5	135,7	159,9	207,1	17,6	5,2	7,1	4,6	65,5	77,2
27	2	complet	III	adu	19,8	0,5	1,5	5,5	186,3	193,3	213,6	9,3	0,2	0,7	2,6	87,2	90,5
28	2	incomplet	III	infil-ado	-	-	-	-	-	-	71,4	-	-	-	-	-	-
29	1	incomplet	?	infil-ado-ado	-	-	-	-	-	-	12,9	-	-	-	-	-	-
30	5	complet	III	adu	110,8	13,5	15,3	15,4	359,4	390,1	514,4	21,5	2,6	3	3	69,9	75,8
31	2	complet	I?	adu	35,2	2,4	10,8	6,1	144,1	161	198,6	17,7	1,2	5,4	3,1	72,6	81,1
32	2	incomplet	I?	infil-ado-ado	-	-	-	-	-	-	58,2	-	-	-	-	-	-
33		absent	?	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
34	2	complet	I	infil-infil	1,7	0	0	0	4,6	4,6	6,3	27	0	0	0	73	73
35	2	complet	?	ado-ado	23,4	0,3	0	0	58,6	58,6	82,3	28,4	0,4	0	0	71,2	71,2
36	2	incomplet	I	adu	-	-	-	-	-	-	154,5	-	-	-	-	-	-
37	2	complet	?	?	1,9	0	0	3,5	50,3	53,8	55,7	3,4	0	0	6,3	90,3	96,6
38	2	complet	?	infil-ado-ado	5,2	0,3	0	5,2	65,1	70,3	75,8	6,9	0,4	0	6,9	85,9	92,7
39		absent	I ou II	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
40	2	complet	III	infil-infil	0,1	0	0	0	10,3	10,3	10,4	1	0	0	0	99	99
41	2	complet	I	?	0,1	0	0	0	0,8	0,8	0,9	11,1	0	0	0	88,9	88,9
42	4	complet	II	infil-infil	30,1	2,8	3,5	0	91,5	95	127,9	23,5	2,2	2,7	0	71,5	74,3
43		absent	?	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
44	3	complet	III	adu	9,3	0,5	5,7	0	96,7	102,4	112,2	8,3	0,4	5,1	0	86,2	91,3
45	2	complet	I	adu	20,8	1,7	0,9	4,1	164,6	169,6	192,1	10,8	0,9	0,5	2,1	85,7	88,3
46	2	complet	III	?	0	0	0	0	1,5	1,5	1,5	0	0	0	0	100	100
47	3	complet	III	adu	20,8	0	3,3	6	98,2	107,5	128,3	16,2	0	2,6	4,7	76,5	83,8
48	3	incomplet	II	?	-	-	-	-	-	-	5,4	-	-	-	-	-	-
49	2	absent	III	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
50	2	complet	II	infil-ado-ado	29,6	0,6	6,3	0	120,6	126,9	157,1	18,8	0,4	4	0	76,8	80,8
51	3	complet	II	adu	145,2	3,7	47,5	49,3	200,4	297,2	446,1	32,5	0,8	10,6	11,1	44,9	66,6
52	10	complet	III	infil-infil	33,1	1,4	0	0,8	56,4	57,2	91,7	36,1	1,5	0	0,9	61,5	62,4
53	6	complet	II	infil	0,8	0	0	0	0,6	0,6	1,4	57,1	0	0	0	42,9	42,9
54	13	complet	III	infil	0,3	0	0	0	1,7	1,7	2	15	0	0	0	85	85
55	2	complet	III	infil	3,3	0	0	0	13,5	13,5	16,8	19,6	0	0	0	80,4	80,4
56	2	complet	II	infil	38	2,4	0	0	74,6	74,6	115	33	2,1	0	0	64,9	64,9

Annexe 1 Tableau général des données anthropologiques

(P : poids ; MSup : membres supérieurs ; Minf : membres inférieurs ; Mindet : membres indéterminés ; IP : indice pondéral).

Références bibliographiques

- Barrière, Lagarrigue 1977** : BARRIERE (C.), LAGARRIGUE (A. et C.) – Un dépôt Champ d'Urnes à Merles Saint-Michel, Tarn-et-Garonne. *Travaux de l'Institut d'Art Préhistorique de l'Université de Toulouse*, XIX, 1977, pp. 33-37.
- Beyneix, Dautant, Marcadal 1995** : BEYNEIX (A.), DAUTANT (A.), MARCADAL (Y.) – *FaUILLET-Lagravière, une nécropole à incinération protohistorique en Agenais*. 1995, 111 p., 46 fig. (suppl. à *Préhistoire Quercinoise*, 1).
- Carozza 1994** : CAROZZA (L.) – *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en Albigeois*. Toulouse, 1994, 206 p., 121 fig., 12 tab. (Archives d'Ecologie Préhistorique, 13).
- Carozza, Lagarrigue, Pons 1996** : CAROZZA (L.) LAGARRIGUE (A.) PONS (F.) – Le mobilier Bronze final du Clot et de Lacaze-Haute (Castres, Tarn). *DocAMérid*, 19-20, 1996-1997, pp. 57-78.
- Chevillot 1981** : CHEVILLOT (Ch.) – *La civilisation de la fin de l'âge du Bronze en Périgord*. Périgueux, Médiapress éd., 1981, 215 p., 200 pl.
- Clottes 1969** : CLOTTE (J.) – *Le Lot Préhistorique, Inventaire Préhistorique et Protohistorique (des origines au premier âge du Fer inclus)*. Cahors, 1969, 285 p., 46 fig. (Bulletin de la Société des Etudes Littéraires, Scientifiques et Artistiques du Lot, XC, 3-4).
- Clottes, Carrière 1979** : CLOTTE (J.), CARRIERE (M.) – Le gisement préhistorique de Capdenac-le-Haut. In : *La préhistoire du Quercy dans son contexte de Midi-Pyrénées*, Congrès Préhistorique de France, XXI^e session, Montauban-Cahors, vol.1, 1979, pp. 29-30.
- Clottes, Constantini 1976** : CLOTTE (J.), CONSTANTINI (G.) – Les civilisations de l'âge du Bronze dans les Causses. In : GUILAINE (J.) dir. – *La préhistoire française*, II, Paris, 1976, pp. 470-482.
- Dandine 1964** : DANDINE (B.) – A la recherche des origines de Cahors. *Bulletin de la Société des Etudes Littéraires, Scientifiques et Artistiques du Lot*, LXXXV, 1964, pp. 77-107.
- Dautant 1980** : DAUTANT (A.) – Un habitat du premier âge du Fer à Bourran (Lot-et-Garonne). *Oskitania*, I, 1980, pp. 81-94.
- Dautant 1983** : DAUTANT (A.) – La stratigraphie de l'habitat protohistorique de Chastel à Aiguillon (Lot-et-Garonne). *BPrHistFr*, 1983, pp.90-96.
- Dautant, Garnier, Marcadal 1980** : DAUTANT (A.), GARNIER (J.-F.), MARCADAL Y. – Un habitat du premier âge du Fer à Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne). *BPrHistFr*, 1980, t. 77, 5, pp. 152-160.
- Dedet 2000** : DEDET (B.) – Images sociales de la mort dans le Sud-Est de la France au premier âge du Fer. In : JANIN (T.) éd. – *Mailhac et le premier âge du Fer en Europe occidentale*. Hommages à Odette et Jean Taffanel. Lattes, ARALO, 2000, pp. 133-156 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 7).
- Dessaux 1977** : DESSEAUX (M.-J.) – Tombe champ d'urne, Castelnaud-Montrater (Lot). *Travaux de l'Institut d'Art Préhistorique de l'Université de Toulouse*, 1977, pp. 93-103.
- Detrain et al. 2000** : DETRAIN (L.) dir., RIGAL (D.), BERTRAN (P.), COUTUREAU (M.), PFOST (D.), PONS-METOIS (A.), RENAUD (S.), SALGUES (T.) – Opération A20, Section 2. Camp de L'Eglise, Flaujac-Poujols, *DFS de diagnostic et évaluation archéologiques*, Toulouse, SRA Midi-Pyrénées, 2000, 27 p.
- Duday 1989** : DUDAY (H.) – La nécropole du Peyrou à Agde (Hérault). Etude anthropologique. In : NICKELS (A.), MARCHAND (G.), SCHWALLER (M.) – *Agde, la nécropole du premier âge du Fer*. Paris, CNRS, 1989, pp. 459-472 (suppl. à la *RANarb*, 19).
- Duday, Depierre, Janin 2000** : DUDAY (H.), DEPIERRE (G.), JANIN (T.) – Validation des paramètres de quantification, protocoles et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération. L'exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France. In : DEDET (B.), GRUAT (P.), MARCHAND (G.), PY (M.), SCHWALLER (M.) éd. – *Archéologie de la Mort, Archéologie de la tombe au premier âge du Fer*. Lattes, ARALO, 2000, pp. 7-30 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 5).
- Farenc, Soutou 1960** : FARENC (G.), SOUTOU (A.) – Documents inédits d'E. Gabié sur le champ d'urnes de Gabor (commune de Saint-Sulpice-la-Pointe, Tarn). *Ogam*, 12, avril-juin 1960, pp. 135-157.
- Galan 1967** : GALAN (A.) – La station de la Perte du Cros à Saillac, Lot. *Gallia Préhistoire*, X, fasc. 1, 1967, pp. 1-60.
- Gascó 1995** : GASCÓ (J.) – Nouvelles datations des cultures de l'âge du Bronze en Quercy. *Annales des Rencontres Archéologiques de Saint-Céré (Lot)*, n° 3, 1995, pp. 43-56, 6 fig.
- Gascó 2000** : GASCÓ (J.) – Aux marges nord-ouest de la culture de Mailhac. In : JANIN (T.) éd. – *Mailhac et le premier âge du Fer en Europe occidentale*. Hommages à Odette et Jean Taffanel. Lattes, ARALO, 2000, pp. 373-385 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 7).
- Giraud 1991** : GIRAUD (J.-P.) – La nécropole du Bronze final et du premier âge du Fer de Gourjade à Castres (Tarn). In : Actes des rencontres Protohistoire de Rhône-Alpes : La période de Hallstatt (Lyon 1989). Lyon, 1991, pp. 53-67 (Eléments de Protohistoire Rhodanienne et Alpine, 2).
- Giraud 1994a** : GIRAUD (J.-P.) – Les nécropoles du Toulousain, de l'Agenais et du Tarn au Bronze final et au premier Age du fer. In : "Structures de couverture et de signalisation des sépultures protohistoriques du Midi de la Gaule et des régions périphériques". Dossier des *DocAMérid*, 17, 1994, pp. 59-64.
- Giraud 1994b** : GIRAUD (J.-P.) – Les sépultures en plaine de l'Aquitaine : tumulus et tombes plates. In : Actes du Colloque de L'AFEAF (Agen 1993). *Aquitania*, XII, 1994, pp. 125-138.
- Giraud, Pons 2000** : GIRAUD (J.-P.) PONS (F.) – Les nécropoles protohistoriques à incinération de la région de Castres (Tarn). In : DEDET (B.), GRUAT (P.), MARCHAND (G.), PY (M.), SCHWALLER (M.) éd. – *Archéologie de la Mort, Archéologie de la tombe au premier âge du Fer*. Lattes, ARALO, 2000, pp. 95-112 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 5).
- Guilaine 1972** : GUILAINE (J.) – *L'âge du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*. Paris, Soc. Préhist. Franç., 1972, 460 p., 134 fig., 11 pl. h. t. (Mém. de la Soc. Préhist. Franç., t. 9).
- Janin 1992** : JANIN (T.) – L'évolution du Bronze final IIIB et la transition Bronze/Fer en Languedoc occidental d'après la culture matérielle des nécropoles. *DocAMérid*, 15, 1992, pp. 243-259.
- Janin 1996** : JANIN (T.) – Pratiques funéraires et sociétés protohistoriques en France Méridionale : les nécropoles du Bronze final IIIB mailhacien, approche préliminaires et premiers résultats. *Revista d'Arquologia de Ponent*, 1996, 6, pp. 7-34.
- Janin, Burens, Carozza 1997** : JANIN (T.), BURENS (A.), CAROZZA (L.) (dir.) – *La nécropole protohistorique du Camp d'Alba à Réalville (Tarn-et-Garonne)*. Lattes/Toulouse, ARALO/Archives d'Ecologie Préhistorique, 1997, 174 p. 196 fig.
- Janin, Chardenon 2000** : JANIN (Th.) CHARDENON (N.) – L'évolution des pratiques funéraires du Mailhacien au Grand Bassin I (IX^e-VII^e s. av. n. è.) : à propos des cimetières mailhacois. In : DEDET (B.), GRUAT (P.), MARCHAND (G.), PY (M.), SCHWALLER (M.) éd. – *Archéologie de la Mort, Archéologie de la tombe au premier âge du Fer*, Lattes, ARALO, 2000, pp. 59-64 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 5).
- Janin, Taffanel 1994** : JANIN (T.), TAFFANEL (O. et J.) – Systèmes de couverture et dispositifs de signalisation reconnus dans la nécropole du Moulin à Mailhac (Aude). In : "Structures de couverture et de signalisation des sépultures protohistoriques du Midi de la Gaule et des régions périphériques". Dossier des *DocAMérid*, 17, 1994, pp. 39-46.
- Krogman 1978** : KROGMAN (W. M.) – *The human skeleton in forensic medicine*. Troisième édition, C. C. Thomas, Springfield, USA, 1978, 337 p.
- Labrousse 1983** : LABROUSSE (M.) – Marques de potiers gallo-romains trouvées à Saint-Genès, commune de Castelferrus (82). In : *Moissac et sa région*. XIX^e congrès de la Fédération des Sociétés académiques et savantes de Languedoc-Pyrénées-Gascogne, 1983, pp. 11-24.

- Ladier 1986** : LADIER (E.) – La nécropole à incinération (premier âge du Fer) du Tap à Négrepelisse (Tarn-et-Garonne). XLI^e Congrès de la Fédération des Sociétés Académiques et Savantes du Languedoc-Pyrénées-Gascogne : “Montauban et les anciens pays de Tarn-et-Garonne”, 1986, pp. 5-12.
- Ladier 1992** : LADIER (E.) – La nécropole à incinération du premier âge du Fer du Tap à Négrepelisse (Tarn-et-Garonne). In : *Les Celtes, la Garonne et les pays aquitains*. XVI^e colloque AFEAF, Agen, 1992, pp. 44-45, 4 fig.
- Lagarrigue 1993** : LAGARRIGUE (A.) – *Aspects de la fin de l'âge du Bronze en Haut-Quercy, d'après l'étude d'une partie du mobilier de la grotte aux Poteries, Vers (Lot)*. Mémoire de maîtrise, Univ. Toulouse-le-Mirail, Toulouse 1993, 2 vol., 85 p., 28 fig., 66 pl.
- Lagarrigue, Pons à paraître** : LAGARRIGUE (A.), PONS (F.) – *La céramique des nécropoles du Castrais*. Colloque en hommages à Jean-François Salinier, Puylaurens, janvier 2000.
- Louis, Taffanel 1958** : LOUIS (M.), TAFFANEL (O. et J.) – *Le premier âge du Fer languedocien. II- Les nécropoles à incinération*. Bordighera-Montpellier, 1958, 262 p., 213 fig.
- Marchand 1994** : MARCHAND (G.) – Couvertures et dispositifs de signalisation des sépultures au premier Age du fer dans la nécropole du Peyrou à Agde (Hérault). In : “Structures de couverture et de signalisation des sépultures protohistoriques du Midi de la Gaule et des régions périphériques”. Dossier des *DocAMérid*, 17, 1994, pp. 47-54.
- Mohen 1980** : MOHEN (J-P) – *L'Age du Fer en Aquitaine*. Paris, Soc. Préhist. Franç., 1980, 339 p., 141 fig., 201 pl. (Mém. de la Soc. Préhist. Franç., t. 14).
- Müller 1985** : MÜLLER (A.) – *La nécropole en “cercles de pierres” d'Arihoulat*. Vesuna, Périgueux, 1985, 214 p., 79 fig., 8 cartes, 142 pl. (Archéologies, 1).
- Müller, Lautier 1995** : MÜLLER (A.), LAUTIER (J.) – La nécropole de la Maladrerie à Albi (Tarn). *DocAMérid*, 18, 1995, pp. 7-24.
- Nickels, Marchand, Schwaller. 1989** : NICKELS (A.), MARCHAND (G.), SCHWALLER (M.) – *Agde, la nécropole du Premier âge du Fer*. Paris, CNRS, 1989, 499 p., 313 fig. (suppl. à la *RANarb*, 19).
- Pons 1996** : PONS (F.) – La nécropole protohistorique du Causse, Labruguière (Tarn). *Bilan Scientifique Régional 1995*. DRAC Midi-Pyrénées, SRA Toulouse, ministère de la Culture, 1996, pp. 195-198.
- Raissiguier, Seguiet 1984** : RAISSIGUIER (A.), SEGUIET (J.M.) – La nécropole du premier âge du Fer de Barthou (Lautrec, Tarn) et la chronologie des champs d'urnes tarnais. *Aquitania*, 2, 1984, pp. 37-59, 7 fig.
- Taffanel, Janin 1998** : TAFFANEL (O. et J.), JANIN (T.) – *La nécropole du Moulin à Mailhac (Aude)*. Lattes, ARALO, 1998, 393 p., 478 fig. (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 2).